Communauté de Communes du Cap Sizun - Pointe du Raz

# DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 DU CAP SIZUN (ZSC FR5300020)



- VOLUME 3 -

# Stratégie de gestion











## VOLUME 3 – STRATEGIE DE GESTION

### PARTIE A – STRATEGIE DE GESTION

1.	Intég	gration de la démarche d'évaluation au document de gestion	2
2.	Table	eaux de bord	3
	2.1.	Méthode « Tableaux de bord » et sa mise en œuvre au sein du site « Cap Sizun »	3
	2.2.	Les tableaux de bord du site	4
	2.2.1	L. Tableaux récapitulatif mesures / espèces et habitats d'intérêt communautaire	10
	2.3.	Synthèse des facteurs d'influence – niveaux d'exigence et objectifs opérationnels	4
3.	Mesu	ures de gestion	5
	3.1.	Organisation et structuration des fiches « Mesures »	5
	3.2.	Synthèse des mesures de gestion	6
	3.3.	Fiches « Mesures »	11
P	ARTIE B	- METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION	
1.	Suivi	de la mise en œuvre du document d'objectifs	110
	1.1.	Evaluation de l'avancement des actions et de l'efficacité des mesures de gestion	110
	1.2.	Evaluation et adaptation du Document d'Objectif	110
2.	Suivi	de l'état de conservation des habitats et des espèces	110
	2.1.	Suivis scientifiques	110
	2.2.	Etudes complémentaires	111
	2.3.	Suivi photographique	111
3.	Diffu	ısion du suivi et de l'évaluation	111
	3.1.	Mission de l'opérateur local	111
	3.2.	Bilan d'activités annuel	111
	3.3.	Comité de pilotage	111
	3.4.	Groupes de travail	112
P	ARTIE C	- CHARTE NATURA 2000	
1.	Défir	nition et caractéristiques de la charte Natura 2000	113
	1.1.	Présentation	
	1.2.	Contenu technique	113
	1.3.	Conditions et durée d'adhésion à la charte	114
	1.4.	Rappel des enjeux du site Natura 2000 du Cap Sizun	115
	1.4.1		
	1.4.2	•	
2.	Elém	nents de portée générale	121
3.	Reco	ommandations générales	121
	3.1.	De portée générale	121

3.2.	Concernant la partie terrestre du site	121
3.3.	Concernant la partie marine du site	122
3.4.	Engagements de bonnes pratiques	123
3.4	.1. Engagements de portée générale	123
3.4	.2. Engagements par grands types d'habitats d'intérêt communautaire	125
PARTIE	D - CONTRATS NATURA 2000	
1. Ré	capitulatif des actions contractuelles éligibles	128
1.1.	Type d'opération pour les contrats terrestres	128
1.2.	Type d'opération pour les contrats marins (liste non exhaustive)	129
2. Cal	nier des charges des contrats Natura 2000	
2.1.	Cahier des charges type n° 1 – Maîtrise de la fréquentation	130
2.2.	Cahier des charges type n° 2 – Information du public	132
2.3.	Cahier des charges type n° 3 – Chantier d'entretien des milieux ouverts	133
2.1.	Cahier des charges type n° 4 – Actions de contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes	135

### PARTIE E – BIBLIOGRAPHIE

PARTIE F – ANNEXES

# A. Stratégie de gestion

## 1. Integration de la demarche d'evaluation au document de GESTION

Le cahier technique n°88 « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels » de l'Agence Française pour la Biodiversité place l'évaluation de la gestion au cœur de la démarche d'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel protégé (ENP) (http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion).



Figure 1 : Schéma représentant la logique d'élaboration d'un plan de gestion d'espace naturel protégé

L'objectif est d'appréhender la démarche d'évaluation tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de gestion, afin d'anticiper cette évaluation (a priori et non a posteriori) et de ne pas la limiter uniquement à la réalisation des opérations prévues, mais bien à l'efficacité de ces dernières en termes de résultats.

On considère ainsi plusieurs types d'évaluation :

- 1. L'évaluation de la réalisation des actions de gestion ;
- 2. L'évaluation de la réduction des pressions ;
- 3. L'évaluation de l'atteinte des objectifs de conservation à long terme.

L'évaluation est faite par le biais d'indicateurs de suivi définis au cours de l'élaboration du plan de gestion. Un indicateur correspond à une valeur définie à partir d'une ou plusieurs métriques (valeurs mesurées) et renseigne la progression vers les objectifs au regard de l'écart à la cible à atteindre.

Des précisions sur ces indicateurs sont apportées dans la partie B – Méthode de suivi et d'évaluation.

### 2. TABLEAUX DE BORD

# 2.1. Méthode « Tableaux de bord » et sa mise en œuvre au sein du site « Cap Sizun »

Pour intégrer l'évaluation au plus tôt dans la démarche d'élaboration du plan de gestion et visualiser simplement et rapidement la stratégie d'action adoptée, des « Tableaux de bord » sont créés pour chaque enjeu de conservation :

- Un tableau pour chaque habitat et espèce d'intérêt communautaire (ou regroupement d'habitats et d'espèces soumis aux mêmes facteurs d'influence) pour lesquels le site a été désigné ;
- Des tableaux de bord pour les enjeux transversaux, et traitant d'autres enjeux.

#### Canevas type d'un tableau de bord :

- Le bloc bleu présente le ou les enjeu(x) de conservation ciblé(s) par le tableau de bord (groupements par HIC / EIC cohérents).
- Le bloc vert identifie l'objectif à long terme (OLT) :
  - Ses déclinaisons en niveaux d'exigence ;
  - Les indicateurs d'état et les métriques concernés ;
  - Les dispositifs de suivis de ces OLT.
- Le bloc violet liste les facteurs d'influence et pressions associées (naturelles ou anthropiques) présents et susceptibles de favoriser ou de nuire à l'atteinte des objectifs à long terme (OLT) et leurs niveaux d'exigence.
- Le bloc rouge liste :
  - Les objectifs opérationnels (OO), c'est-à-dire les objectifs que l'on se donne à l'échelle du plan de gestion ;
  - Les mesures de gestion, soit les opérations/actions à mener pendant le plan de gestion.
  - Les indicateurs de pression (ex : taux de piétinement) ;
  - Les indicateurs de réalisation / mise en œuvre d'actions (réalisation des mesures de gestion et leur efficacité)
  - L'atteinte des objectifs de conservation à long terme → indicateurs d'état (situation de la biodiversité et des patrimoines géologique, historique et culturel) / efficacité vis-à-vis du niveau d'exigence.

			Nom de l'enjeu Priorité de l'	/ du groupe enjeu : <mark>(1)</mark> / <mark>2</mark> ) ,						
					VISION A LO	NG TERME				
Etat actuel	de l'enjeu		Objectifs à long terme (OLT)	Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Code	Dispositifs o	de suivi	Priorité
Fact actual de Manieu	.4/11104/5103		OLT 1		IE 1	« »	AC 1	« )	»	1
Etat actuel de l'enjeu	11 (HIC1 / EIC2)	Etat souhaité	OLI 1	« »	IE 2	« »	AC 2	« :	»	2
	4/1100 / 5100				IE 3	« »	AC 3	« ›	»	3
Etat actuel de l'enjeu	1 1 (HIC 2 / EIC 2)		OLT 2	« »	IE 4	« »		« ›	»	
Influ	uences sur l'enjeu				STRATEGIE D	'ACTION (Durée	du plan)			
Facteur d'influence	Pressions à gérer	Niveaux d'exigence	Objectifs opérationnels (OO)	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Code action	Actions / Mesures	Indicateurs de réponse	Priorité
Facteur d'influence 1	Pression 1	« »	001	Pression 1	IP 1	« »	TER 1	« »	IR 1	1
Facteur d'influence 2	Pression 2	« »	00 2	Pression 2	IP 2	« »	CS 1	« »	IR 2	2

2.2. Les tableaux de bord du site

A intégrer une fois finalisés

2.3. Synthèse des facteurs d'influence – niveaux d'exigence et objectifs opérationnels

A intégrer une fois finalisés

## 3. MESURES DE GESTION

## 3.1. Organisation et structuration des fiches actions

Les fiches actions regroupent plusieurs mesures visant un objectif similaire. Par exemple : l'ensemble des mesures d'acquisition de connaissances sur le milieu marin, les mesures relatives à la maîtrise de la fréquentation ou des mesures en lien avec l'animation du site Natura 2000.

Un code constitué de lettres associé à une couleur permet de distinguer les différentes catégories des fiches actions :

- AC: Acquisition de Connaissances (en jaune),
- TER: Gestion des milieux terrestres (en vert)
- MER: Gestion du milieu marin (en bleu)
- GOUV: Gouvernance (en rouge)
- CS: Communication et Sensibilisation (en orange)
- PR : Accompagnement des programmes de recherche (en violet)

Chaque fiche action comprend une ou plusieurs mesures. Celles-ci sont notées par ordre de priorité :







Les fiches mesures sont décrites de cette manière :

- Un code mesure unique (exemple AC1-1) commençant par le code de la fiche action (ici « AC1 ») et complété d'un chiffre incrémenté (ici « -1 ») ;
- L'intitulé de la mesure ;
- Les logos des procédures concernées ;
- Le degré de priorisation de la mesure ;
- La description de la mesure comprenant le contexte, les actions identifiées ;
- Les financements identifiés / possibles et les coûts estimatifs (si possible) de la mesure ;
- La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les autres partenaires potentiels. L'inscription d'un organisme ne l'engage pas à mettre en œuvre l'action. C'est aux animateurs Natura 2000 de rechercher les porteurs de projet potentiels et de les accompagner pour la mise en œuvre des actions.
- Des indicateurs de mise en œuvre et d'efficacité de la mesure.

# 3.2. Synthèse des mesures de gestion

Le Document d'Objectifs comprend 25 fiches actions, déclinées en 115 mesures listées ci-dessous.

Code fiche action	Intitulé de la fiche action	Code fiche mesure	Intitulé de la fiche mesure	N° page
464	Etablissement d'un état initial	AC1-1	Réalisation d'une étude d'inventaire et de cartographie des habitats marins et d'estran du site Natura 2000	12
AC 1	écologique des habitats marins et de l'estran	AC1-2	Réalisation d'une campagne de terrain de caractérisation des grottes littorales	13
		AC2-1	Mesure de l'évolution des habitats et habitats d'espèces des estrans rocheux	14
		AC2-2	Suivi de l'état de conservation des grottes littorales	15
AC 2	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats	AC2-3	Suivi des espèces marines d'intérêt communautaire	15
AC Z	marins et les espèces marines	AC2-4	Participation au Réseau National d'Echouage	16
		AC2-5	Amélioration de la connaissance sur les espèces marines remarquables	16
		AC2-6	Organisation d'une veille sur l'apparition d'espèces invasives marines	17
		AC3-1	Réalisation de cartographies sur les habitats d'intérêt communautaire	18
		AC3-2	Suivi de l'état de conservation des pelouses et des landes littorales et humides d'intérêt communautaire	19
		AC3-3	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires et de hauts de plages d'intérêt communautaire	20
		AC3-4	Suivi de l'état de conservation des habitats prairiaux d'intérêt communautaire	21
		AC3-5	Suivi de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire	22
		AC3-6	Suivi de l'état de conservation des zones humides d'intérêt communautaire	23
	Acquisition et actualisation des	AC3-7	Suivi des espèces végétales d'intérêt communautaire	24
AC 3	connaissances sur les habitats naturels, la flore et la faune	AC3-8	Suivi des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire	24
	terrestres	AC3-9	Suivi des espèces animales patrimoniales	26
		AC3-10	Suivi des espèces végétales patrimoniales	27
		AC3-11	Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes	27
		AC3-12	Amélioration de la connaissance sur les fonctionnalités des Trames Verte, Bleue et Noire	28
		AC3-13	Mise en place un observatoire de l'évolution des milieux naturels et du trait de côte	29
		AC3-14	Mise en place d'une veille sur l'évolution des maladies qui touchent les boisements d'intérêt communautaire	30
		AC3-15	Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale	31
		AC4-1	Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations terrestres et maritimes	33
	Acquisition et actualisation des	AC4-2	Rédaction d'un diagnostic sur les sentiers sauvages et suivis consécutifs	34
AC 4	connaissances sur les activités humaines	AC4-3	Mise en place d'une étude de caractérisation des pratiques de pêches de loisir et de la fréquentation associée	34
		AC4-4	Réalisation d'une étude de caractérisation des pratiques de sports de loisirs et de la fréquentation associée	35
		AC4-5	Mise en place de suivis des macrodéchets sur l'estran	36

			1	
	Maintien du principe de non-	TER1-1	Mise en place de restauration passive sur les pelouses littorales	37
TER 1	intervention comme mode de gestion de certains habitats	TER1-2	Maintien du principe de non-intervention sur les landes primaires littorales	37
	d'intérêt communautaire	TER1-3	Mise en place d'une gestion raisonnée des habitats littoraux	38
		TER2-1	Mise en place et entretien des aménagements de maîtrise de la fréquentation	40
TED 2	Maîtrise et organisation de la	TER2-2	Restauration active des pelouses littorales	41
TER 2	fréquentation sur les habitats d'intérêt communautaire	TER2-3	Limitation des véhicules terrestres à moteur sur les falaises, les landes et les milieux dunaires	41
		TER2-4	Renaturation de certaines portions de milieux dunaires anciennement urbanisés / artificialisés	43
		TER3-1	Gestion des pelouses littorales par le pâturage ou la fauche	44
		TER3-2	Gestion des landes en voie d'enfrichement par la fauche, le pâturage ou l'écobuage	45
		TER3-3	Gestion des abords des landes et des pelouses	46
	Maintien de l'ouverture des	TER3-4	Gestion des prairies d'intérêt communautaire par la fauche ou le pâturage	46
TER 3	habitats terrestres d'intérêt communautaire (pelouses littorales, landes, milieux dunaires,	TER3-5	Gestion des milieux dunaires en voie d'enfrichement par la fauche ou le pâturage	48
	prairies)	TER3-6	Gestion des dépressions humides intradunaires	49
		TER3-7	Gestion des mégaphorbiaies	50
		TER3-8	Restauration et/ou entretien des milieux aquatiques	51
		TER3-9	Exportation et valorisation des produits de fauche	52
TED 4	Maintien d'une gestion	TER4-1	Gestion des jeunes plantations et boisements mixtes en faveur des essences feuillues indigènes	53
TER 4	différenciée sur les boisements d'intérêt communautaire	TER4-2	Actions visant au vieillissement des peuplements et au maintien d'arbres sénescents ou morts	54
		TER5-1	Gestion des niveaux d'eau de l'étang de Laoual avec un marnage saisonnier (crue hivernale, étiage estival)	55
TER 5	Maintien d'un fonctionnement naturel du régime hydrologique des zones humides	TER5-2	Restauration / maintien de la continuité écologique terre-mer sur les cours d'eau	57
	ues zones numues	TER5-3	Gestion des niveaux d'eau compatible avec le bon état de conservation des frênaies alluviales	57
	Gestion des habitats terrestres	TER6-1	Restauration et gestion des prairies naturelles	59
TER 6	non d'intérêt communautaire	TER6-2	Restauration d'habitats d'intérêt communautaire dégradés (Actions de contrôle des fourrés et des ptéridaies)	60
		TER7-1	Actions de lutte pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes	62
TER 7	Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes	TER7-2	Actions de contrôle des plantations de résineux sur les landes, les falaises, les dunes et les boisements d'intérêt communautaire	63
	ou indésirables	TER7-3	Actions de lutte pour limiter l'impact des espèces animales exotiques envahissantes sur les habitats et les espèces à enjeux	65
		TER8-1	Maintien de l'ouverture des cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure	66
	Mico on place d'actions de castion	TER8-2	Adaptation des pratiques de gestion en faveur du Damier de la Succise	66
TER 8	Mise en place d'actions de gestion en faveur des espèces animales terrestres d'intérêt	TER8-3	Préservation des populations de Grand Rhinolophe	68
	communautaire	TER8-4	Préservation des populations de Barbastelle	68
		TER8-5	Adaptation des pratiques de gestion en faveur de l'Escargot de Quimper	69

		TER8-6	Mise en place de mesures favorables à la Loutre d'Europe	70
		TER8-7	Adaptation des pratiques de gestion en faveur du Lucane cerf-volant	71
		TER8-8	Limitation du dérangement causé par les activités aériennes	71
750.0	Réduction de l'impact des	TER9-1	Actions de surveillance vis-à-vis des dépôts sauvages de déchets	73
TER 9	pollutions d'origine anthropique	TER9-2	Actions de nettoyage / ramassage de déchets	73
TED 40	Optimisation de la gestion des	TER10-1	Développement d'une charte de gestion du GR34 et des autres itinéraires de randonnée	74
TER 10	itinéraires de randonnée	TER10-2	Aménagement des sentiers (fermeture, déviation, requalification)	74
		MER1-1	Maintien d'une gestion raisonnée de la pêche de loisir du pouce-pied	76
MER 1	Actions visant à la limitation des impacts sur les habitats marins et les espèces marines	MER1-2	Limitation de l'impact de la plaisance sur les habitats et les mammifères marins	77
		MER1-3	Accompagnement de l'analyse de risques pêche professionnelle sur le site Natura 2000 du Cap Sizun	78
		MER2-1	Limitation des pollutions induites par la plaisance	79
MER 2	Actions visant à la réduction de l'impact des pollutions d'origine anthropique sur le littoral	MER2-2	Limitation des sources de dégradations de l'estran par les macrodéchets	79
		MER2-3	Aide à la logistique lors des interventions de lutte contre les pollutions accidentelles majeures ou de moindre ampleur	79
MER 3	Possibilité de création d'une « zone de référence marine » au sein du site Natura 2000	MER3-1	Etude de faisabilité d'une création « zone de référence marine »	81
		GOUV1-1	Accompagnement des dossiers de demande d'autorisation et information sur les enjeux de conservation	82
GOUV 1	Intégration des enjeux de conservation dans les procédures réglementaires	GOUV1-2	Etude des effets cumulés des activités et travaux sur les espaces naturels	82
		GOUV1-3	Information des services de police sur les enjeux de conservation	82
		GOUV2-1	Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec l'ensemble des partenaires	84
GOUV 2	Maintien d'une bonne articulation de la gestion avec les autres	GOUV2-2	Prise en compte du site Natura 2000 au sein des autres politiques publiques et information sur les enjeux de conservation	85
00012	politiques publiques	GOUV2-3	Contribuer à l'intégration des enjeux biodiversité dans les PAEC	86
		GOUV2-4	Porter à connaissance des enjeux de conservation pour le plan d'intervention POLMAR	86
		GOUV3-1	Mettre à jour le Formulaire Standard de Données (FSD)	88
		GOUV3-2	Mise à jour du Document d'Objectifs	88
		GOUV3-3	Gestion des données informatiques (SIG, BDD)	89
GOUV 3	Animation du site Natura 2000	GOUV3-4	Organisation de réunions nécessaires à la gouvernance et à l'animation du site	90
		GOUV3-5	Production des bilans annuels de gestion et d'animation	91
		GOUV3-6	Conception et mise à jour le tableau de bord des indicateurs de suivi et d'évaluation	91
		GOUV3-7	Participation aux réseaux d'acteurs de la gestion des espaces naturels et des milieux marins	92

			Danta da Cara	
	Porter à connaissance les enjeux	GOUV4-1	Porter à connaissance les enjeux de conservation dans le cadre des modifications de réglementation	93
GOUV 4	de conservation dans le cadre des modifications de réglementation et des acquisitions foncières	GOUV4-2	Porter à connaissance sur les enjeux de conservation dans le cadre des acquisitions foncières du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental	93
	et des acquisitions foncieres	GOUV4-3	Réflexion sur l'ajustement du périmètre Natura 2000 pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques	94
		CS1-1	Définition d'un plan de communication conjoint avec les partenaires	95
		CS1-2	Promotion des outils contractuels Natura 2000	95
		CS1-3	Information et sensibilisation des usagers et des visiteurs via des supports de communication	96
		CS1-4	Développement d'actions d'éducation à l'environnement	97
CS 1	Promotion des enjeux du site	CS1-5	Développement d'expositions temporaires ou permanentes	99
C3 1	Natura 2000 et leur gestion	CS1-6	Conception et réalisation de mobilier d'information sur les sites naturels	99
		CS1-7	Conception et réalisation de sentiers pédagogiques sous-marins / estran et terrestres	100
		CS1-8	Actions de gardiennage / maraudage pour sensibiliser un autre public	101
		CS1-9	Promotion des sciences participatives	101
		CS1-10	Participation de l'animateur Natura 2000 dans les actions phares (manifestations, salons, colloques)	102
		CS2-1	Association des agriculteurs à la gestion	103
		CS2-2	Association des chasseurs à la gestion	104
		CS2-3	Association des acteurs du tourisme à la promotion des enjeux écologiques	104
CS 2	Implication des usagers dans la	CS2-4	Association des associations et de la population locale à la gestion	105
CS 2	gestion du site Natura 2000	CS2-5	Association des plaisanciers à la préservation du milieu marin	106
		CS2-6	Association des pêcheurs de loisirs à la préservation du milieu marin	107
		CS2-7	Accompagnement des sports nature en concertation avec les enjeux de conservation	107
		CS2-8	Association des propriétaires privés à la préservation de la biodiversité	108
PR 1	Accompagnement des programmes de recherche	PR1-1	Développement de partenariats avec des organismes de recherche en lien avec le patrimoine naturel	109

## 3.2.1. Tableaux récapitulatif mesures / espèces et habitats d'intérêt communautaire

	5.2.1. Tubledux recupitulatii ille.												rêt co														E	spè	ces d	'intér	rêt c	omm	unau	ıtaire	;			
N° action	Intitulé de l'action	1110	1140	1170	1210	1220	1230	2110	2120	2130*	2180	2190	3110	3150	*4020*	4030	6410	6430	6510	8220	8330	91EO*	9120	9180*	Oseille des rochers	Trichomanès remarquable	Grand Rhinolophe	Barbastelle d'Europe	Loutre d'Europe	Escargot de Quimper	Agrion de Mercure	Damier de la Succise	Ecaille chinée	Lucane cerf-volant	Grand Dauphin	Marsouin commun	Phoque gris	Autres enjeux
AC1	Etablissement d'un état initial écologique des habitats marins et de l'estran	х	х	х																	х																	
AC2	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats marins et les espèces marines	x	х	x																	х														x	x	x	
AC3	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats naturels, la flore et la faune terrestres				х	х	x	х	х	х	х	х	x	x	x	x	x	x	x	х	х	х	x	х	х	x	x	x	х	х	x	x	х	x				
AC4	Acquisition et actualisation des connaissances sur les activités humaines	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	х	х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	х	x
TER1	Maintien du principe de non-intervention comme mode de gestion de certains habitats d'intérêt communautaire				x	x	x	х								x																						
TER2	Maîtrise et organisation de la fréquentation sur les habitats d'intérêt communautaire				х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	x	х	x	х	х	x	x	x	х	х	х													
TER3	Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire (pelouses littorales, landes, milieux dunaires, prairies)						x			x	x	x	х		х	x	x	x	x								х		х		х	Х	Х					
TER4	Maintien d'une gestion différenciée sur les boisements d'intérêt communautaire																					x	x	x			Х	х	Х	Х				Х				
TER5	Maintien d'un fonctionnement naturel du régime hydrologique des zones humides										х	х		х								х							Х		Х							
TER6	Gestion des habitats terrestres non d'intérêt communautaire						Х			Х	Х	Х	Х		Х	Х	Х	Х																				
TER7	Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes ou indésirables				x	x	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	x	х		х	х	х														
TER8	Mise en place d'actions de gestion en faveur des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire																										x	x	x	х	x	х		х				
TER9	Réduction de l'impact des pollutions d'origine anthropique						х	х	х	х	х	х	х	x	x	х	x	x	x	х		х	x	x	х				Х									

TER10	Optimisation de la gestion des itinéraires de randonnée						х			Х		Х			Х	х	Х	х	Х																			
MER1	Actions visant à la limitation des impacts sur les habitats marins et les espèces marines	х	х	х																	x														х	х	х	
MER2	Actions visant à la réduction de l'impact des pollutions d'origine anthropique sur le littoral	х	х	x	х	х	х	х													х				Х	Х									х	х	Х	
MER3	Possibilité de création d'une « zone de référence marine » au sein du site Natura 2000	х	х	х																	x														х	х	х	
GOUV 1	Intégration des enjeux de conservation dans les procédures réglementaires	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х
GOUV 2	Maintien d'une bonne articulation de la gestion avec les autres politiques publiques	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х
GOUV 3	Animation du site Natura 2000	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	х	Х
GOUV 4	Porter à connaissance les enjeux de conservation dans le cadre des modifications de réglementation et des acquisitions foncières	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х
CS1	Promotion des enjeux du site Natura 2000 et leur gestion	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х
CS2	Implication des usagers dans la gestion du site Natura 2000	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х
PR1	Accompagnement des programmes de recherche	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

# 3.1. Fiches « Mesures »

Action AC 1

# ETABLISSEMENT D'UN ETAT INITIAL ECOLOGIQUE DES HABITATS MARINS ET DE L'ESTRAN



AC 1	Réalisation d'une étude d'inventair des habitats marins et d'estran d			
	Description de la mesure	Coût estimé et final		Priorité
habitats n zone sont d'estran d	atura 2000 du Cap Sizun ne bénéficie pas d'une cartographie des narins complète, précise et actualisée. Les données existantes sur la soit incomplètes, imprécises ou obsolètes. De même pour les habitats qui sont méconnus sur le site malgré les surfaces importantes qu'ils	<u>Financement</u> : Office França Biodiversité (budget à défin - Coût indicatif: 50 000 euro	ir)	1
représent	ent sur le site (312 ha sur les 624 ha de surface marine du site).	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
réalisation	quent, une action phare concernant le milieu marin consiste en la n d'un inventaire et d'une cartographie complète des habitats marins es et d'estran sur le site Natura 2000 du Cap Sizun.	Office Français de la Biodiversité	Bureau d'é	études
	ntion particulière devra être portée sur les habitats particuliers : intertidales, colonies de pouces-pieds, herbiers de zostères,	Autres partenaires	CCCS-PR, PNMI, IUEM, IFREMER	
patrimoni	on de l'impact d'activités sur ces habitats, la localisation d'espèces ales ponctuelles ainsi que la réalisation de prises de vue de bonne	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
appréciab L'Office F l'opérateu des charge Méthodol La cartogi	Français de la Biodiversité qui pilotera le projet, devra intégrer ur Natura 2000 dans le projet, notamment dans l'élaboration du cahier es et la phase de consultation des entreprises.  logie envisagée: raphie des habitats marins devra répondre aux exigences de Natura	- Réalisation de l'étude : une cartographie complète et précise des habitats marins et d'estran - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure - Lancement d'un marché	- Une cartograpi complète et pré habitats marins le prestataire	cise des
demandée (Bajjouk, Manche, e al., 2019) substrats précision chacun de niveaux 2 végétales	méthodologie d'inventaire, l'ensemble des indications et références es ont comme source la méthodologie développée par l'IFREMER 2009). La typologie des habitats marins benthiques français de de la Mer du Nord et d'Atlantique qui est parue en 2019 (Michez et pourra être utilisée. Celle-ci repose sur trois grands ensembles de (meubles, rocheux et habitats particuliers). Puis, en fonction de la recherchée, trois niveaux hiérarchiques peuvent être distingués pour et ces trois ensembles. Le niveau 1 reste très général alors que les et 3 apportent des précisions sur les populations animales et ou encore le taux de recouvrement. Des correspondances devront t être faites avec la typologie des cahiers d'habitats.	pour la mission d'acquisition de connaissance		
images aé sera privil que réalis et approci	node couplant l'analyse d'images aériennes (Orthophotolittorale, priennes haute définition) et une importante prospection de terrain égiée. En ce qui concerne la partie intertidale, une méthodologie telle ée sur l'archipel de Molène (TBM, 2020) couplant approche classique ne hyperspectrale serait pertinente à mener. La méthodologie précise ie en concertation avec l'OFB et l'opérateur local.	nnes (Orthophotolittorale, nte prospection de terrain ale, une méthodologie telle ouplant approche classique er. La méthodologie précise		
Référence				
2000 littora	(2009). Cahier des charges pour la cartographie d'habitats des sites Natura aux. Guide méthodologique. IFREMER.			
L. (2019). T	Thiébaut, É., Dubois, S., Le Gall, L., Dauvin, J. C., Andersen, A., & Janson, A. Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer du Nord et que VERSION 3.			
	)). Réalisation d'une cartographie des habitats intertidaux de l'archipel de de la côte Nord du Parc. Parc Naturel Marin d'Iroise.			

AC 1	Réalisation d'une campagne de terrain de cara	ctérisation des grottes	littorales			
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité		
(BRGM - S	: ées de localisation des cavités et sous-cavages littoraux existent ichroëtter <i>et al.</i> , 2015) mais ces données ne prennent pas en compte ie des habitats.	<u>Financement</u> : Office França Biodiversité (budget à défin		2		
Action :		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
vérifier pa comme de Un proto d'élabora	I de caractérisation des grottes littorales sera nécessaire afin de armi ces cavités identifiées, lesquelles pourraient être considérées es grottes marines (8330) ou des grottes terrestres (8310). cole d'inventaire de typologies de grottes marines est en cours cion par le PNMI. Il serait opportun de se raccrocher à ce protocole ir des données cohérentes et partageables sur l'ensemble de la mer	CCCS-PR Office Français de la Biodiversité	CCCS-F PNM Bretagne V Bureau d'é	PR I livante		
	ionnalités de ces grottes pour certaines espèces remarquables	Autres partenaires	PNMI, Bretagne	Vivante		
pourront	également être prises en compte : présence de chiroptères, de Crave ge, de Trichomanès remarquable, de cortèges spécifiques d'espèces	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité		
cavernico		- Taux de réalisation - Une cartographie complète et précise grottes littorales				

Action AC 2

# ACQUISITION ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS MARINS ET LES ESPECES MARINES



AC 2	Mesure de l'évolution des habitats et habitats d'o	espèces des estrans (	rocheux	
	Description de la mesure	Coût estimé et fin prévisionnel de la		Priorité
usages (pe évèneme	ats d'espèces des estrans rocheux sont des milieux soumis à plusieurs êche à pied, pêche sous-marine, cueillette d'algues, exploration) et à des naturels importants (tempêtes, ensablement / désensablement).	<u>Financement</u> : Natura 2 Français de la Biodiversii Temps agent collectivité	té	1
	emporel et spatial de ces habitats, notamment les plus sensibles vis-à-vis tés humaines (colonies de pouces-pieds, moulières) permettra d'assurer	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
une veille  Actions: Ces suivis	sur leur évolution et leur état de conservation.  s peuvent être réalisés simplement, notamment en réalisant un suivi	Office Français de la Biodiversité CCCS-PR CRPMEM de Bretagne	CCCS-F IFREMI CRPMEM de I	ER
Des méth comme pi	odologies de suivi plus développées peuvent également être envisagées roposé ci-dessous :  ioration des connaissances sur la population de pouces-pieds du Cap	Autres partenaires	Pêcheurs locaux Comité des Pêch Bretagne Vivanti naturalistes, assi locales	ies, e,
Sizun et s	on évolution vis-à-vis de la pression de pêche	Indicateurs de mise	Indicateurs d'ef	ficacité
concertat en plusieu  • Étape : identific déterm stable) pour lac  • Étape 2 (un téc homogr pouce-  • Étape 3 Photog chacun  • Etape 4 pieds e' • Étape 5 une péc  • Étape 6 espèce Un tel suiv du Cap Siz Il devrait d'	rel que celui réalisé sur Belle-Île (réalisation 2013-2014 par la CCBI) en ion avec les pêcheurs locaux pourrait être envisagé. Celui-ci serait divisé urs parties :  1: Détermination des secteurs d'observation : 3 secteurs seraient és par les pêcheurs. Pour chacun de ces secteurs, 2 sites distincts seraient inés : un site "stable" (secteur où la population est dense et à priori et un site "dynamique" (secteur où la population est plus clairsemée et quelle il a été observé un déclin ou une recrudescence des stocks).  : Mise place de quadrats d'observation : localiser et marquer 2 quadrats moin + un expérimental) au milieu d'une surface de peuplement ène ayant les mêmes caractéristiques où toute activité de pêche du pied serait interdite.  : Réalisation d'un état zéro : photographier le site dans son ensemble / raphier l'ensemble de la zone où se trouvent les quadrats / Photographier des 2 quadrats / Relever les taux de recouvrement par espèces.  : Activation d'un quadrat expérimental : décaper le quadrat des poucest photographier  :: Suivi photo : Réaliser un suivi photographique tous les 6 mois pendant riode de 5 ans  2: Résultat et analyse critique : relever les taux de recouvrement par sur les 2 quadrats et proposer une analyse critique de 3 secteurs.  vi permettrait de disposer d'indicateurs sur la population de pouces-pieds cun et d'évaluer les vitesses de recolonisation suite à un effort de pêche. être mis en place avec le Comité des Pêches, les pêcheurs professionnels es, les pêcheurs de loisirs et l'opérateur Natura 2000.	- Suivi photographique - Mise en place de l'étude d'évaluation des stocks de poucespieds	- Une meilleure connaissance de des habitats et d'espèces des es rocheux : giseme pieds, moulières	l'évolution les habitats strans ents pouce-
De même subissent soulevé l'i observation	oration des connaissances sur les moulières intertidales du Cap Sizun et tion vis-à-vis de la pression de pêche e que pour les colonies de pouces-pieds, les moulières intertidales des évolutions qui peuvent être importantes. Les pêcheurs locaux ont mportance de réaliser des suivis de ces moulières, notamment suite à des ons d'évolutions importantes des stocks ces dernières années (disparition tion des moulières).			

Un protocole similaire pourrait être mis en place.	
Cette action a un lien fort avec l'action MER1-1 « Maintien d'une gestion raisonnée de la pêche de loisir du pouce-pied »	

AC 2	Suivi de l'état de conservation de	es grottes littorales		
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
A - Suivi d gestion	e l'état de conservation des grottes et de l'efficacité des mesures de	<u>Financement</u> : Natura 2000 Français de la Biodiversité	/ Office	
conservat	ravail de caractérisation des grottes littorales, un suivi de leur état de ion devra être assuré ponctuellement, à minima dans les grottes à enjeu fort. Une attention particulière sur le développement	Temps agent collectivité		1
d'usages ou la présence de pollutions devra être maintenue.		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	
B - Suivi de la fonctionnalité des grottes (Grand Rhinolophe, Trichomanès remarquable, Crave à bec rouge)		Office Français de la Biodiversité CCCS-PR	CCCS-PR Bretagne Vivante	
•	es littorales du Cap Sizun abritent deux espèces emblématiques ales : le Trichomanès remarquable, présent sur le Cap Sizun	Autres partenaires	PNMI	
uniqueme	nt sous sa forme gamétophytique, et le Crave à bec rouge, petit il niche exclusivement dans les grottes et les failles rocheuses.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
	majeur vis-à-vis de ces grottes est le maintien voire le développement ux populations.	- Temps affecté à la mesure	- Nombre de groti occupées par le C	
	régulier des stations de Trichomanès remarquable et des effectifs le Crave à bec rouge est donc indispensable.	- Nombre de suivis réalisés	rouge - Nombre de stati Trichomanès rem	

AC 2 Suivi des espèces marines d'intérêt communautaire						
Description de la mesure  Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité				
mis à pai Concerna	:  ué par le site Natura 2000 pour les mammifères marins est peu connu rt pour le Phoque gris qui est bien représenté le long du littoral. nt les cétacés, il n'est pas connu de populations sédentaires autour de ule mais ils sont ponctuellement observés et parfois retrouvés échoués	oral. Partenariat avec PNMI / Location d'embarcations (clubs nautiques) ?				
	ages. Pour le Grand Dauphin et le Marsouin commun, le périmètre 2000 constitue une zone de transit où leur présence est ponctuelle et	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
discrète. Ainsi, seu	ules les observations opportunistes et les échouages offrent un r sur la place de ces espèces dans le site.	CCCS-F		' PNMI		
Des suivi	s spécifiques ne seront pas menés mais les données issues des ons opportunistes et des sciences participatives (Obs en Mer / Faune- pourront alimenter les bases de données pour améliorer la	Autres partenaires	PNMI, Bretagne Vivant naturalistes indépenda clubs nautiques			
connaissa	nce à l'échelle du site (cf. action CS1-9). De plus, cela contribuera à la sition des usagers.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité			
Des parco réaliser u fréquente Les campa marins, o d'acquisit	ours ponctuels avec moyens nautiques pourraient être testés afin de un transect et tenter de dénombrer le nombre d'individus qui ent simultanément le site (partenariat avec clubs nautiques / PNMI). agnes aériennes de comptage de la mégafaune marine (mammifères iseaux) réalisés par l'OFB constituent également des opportunités ion de connaissance auxquelles il serait pertinent de s'associer. n spécifique au Réseau National d'Échouage (RNE) est décrite en AC2-	- Nombre de suivis réalisés - Temps affecté à la mesure	Données de localisation des espèces de mammifères marins     Estimation des populations fréquentant site     Meilleure connaissance sur la saisonnalité des observations			

#### Références :

Schweyer L. (2021). Suivi des phoques gris (*Halichoerus grypus*) sur la Chaussée de Sein. Compte-rendu 2020. Parc Naturel Marin d'Iroise, 16 p.

Buanic M. (2021). Suivis par photo-identification du groupe côtier de grands dauphins de la Chaussée de Sein. Compte-rendu 2020. Parc Naturel Marin d'Iroise, 12 p.

AC 2	Participation au Réseau National d'Echouage							
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité					
de mamn l'Observat composé	National Échouages (RNE) est le principal outil de suivi des échouages nifères marins. La coordination scientifique du RNE est assurée par toire Pelagis. Ce dispositif couvre l'ensemble du littoral français et est de plus d'une centaine d'organismes et d'environ 500 correspondants	<u>Financement</u> : Natura 2000 - Temps agents collectivité - Formation RNE	/ OFB 2					
	iennent sur plus d'un millier d'échouages recensés annuellement. Les	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre					
interventions et la collecte de données sont assurées par des correspondants formés, mandatés et en relation avec le coordinateur scientifique de ce réseau. Tous les ans, le RNE publie un rapport des suivis des échouages ce qui permet d'assurer une veille sur l'état de conservation des populations de mammifères marins et l'impact des captures accidentelles.		CCCS-PR	CCCS-PR					
	e du territoire du Cap Sizun, il a été noté un manque de référent RNE cteur. Un besoin de renforcement du réseau sur ce territoire a été	Autres partenaires	Pelagis, OFB, PNMI, CNRS, Université de la Rochelle, communes					
Action :		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité					
L'action p	révoit :	- Nombre d'interventions	- Transmission des donnée					
	ation du chargé de mission Natura 2000 ainsi qu'éventuellement la d'autres agents de terrain à la reconnaissance des espèces et aux s du RNE.	sur les échouages de mammifères marins	à Pelagis  - Une meilleure connaissance sur les					
- Les inter	ventions des agents dès qu'un échouage est notifié sur le site.		échouages de mammifères marins sur le site					
- La transi	mission des données au RNE.							

#### AC 2 Amélioration de la connaissance sur les espèces marines remarquables 6 Coût estimé et financement Description de la mesure Priorité prévisionnel de la mesure De nombreuses espèces marines patrimoniales ont été identifiées dans le Financement: Natura 2000 rapport ZNIEFF de l'Hardy-Halos et Castric-Fey (2000) : Gorgone verruqueuse, Temps agents: animateur Natura 2000 Madrépore bouton d'or, Alcyon encroûtant, Oursin violet, Péricliménès saisie / bancarisation données atlantique ... (liste complète dans Vol. 2 - Etat des lieux et enjeux de Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre conservation). OFB Clubs de plongée, pêcheurs Les pêcheurs sous-marins ont également fait part de leur souhait de mieux sous-marins, plaisanciers, CCCS-PR connaître les populations de Thon rouge (Thunnus thynnus) qui fréquentent Clubs de plongée, pêcheurs régulièrement les côtes du Cap Sizun. sous-marins, plaisanciers, Il serait opportun d'améliorer les connaissances sur ces espèces rares soit en IFREMER, IUEM, Station **Autres partenaires** élaborant une étude spécifique, soit en associant les clubs de plongée et les Biologique (Concarneau / pêcheurs plaisanciers à la démarche (cf. actions CS2-5; CS2-6; CS2-7) Roscoff) Références: Indicateurs de mise en Indicateurs d'efficacité L'Hardy-Halos M.T. et Castric-Fey A. (2000). Inventaire de la faune et de la flore sur les - Nombre de données - Une meilleure fonds rocheux de la Presqu'île de Crozon et autour du Cap Sizun. Association pour la découverte du monde sous-marin. Station de biologie marine du Muséum National acquises / transférées connaissance de la d'Histoire Naturelle et du Collège de France, 258 p. répartition des espèces marines remarquables

AC 2	Organisation d'une veille sur l'apparition o	d'espèces invasives mar	ines	
Description de la mesure		Coût estimé et finar prévisionnel de la I	Priorité	
écosystèn	ces invasives marines ont un impact sur la biodiversité, les nes, la pêche Elles constituent l'une des principales menaces pour la ion des habitats d'intérêt communautaires. Elles perturbent	our la Temps agents : animateur Natura 2000		3
ľécosystè	me car elles entrent en compétition avec les espèces natives. Les	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
interventi installée o	ons de régulation sont souvent inefficaces une fois que l'espèce est dans le milieu. Il est donc préférable d'intervenir sur la prévention	OFB (DCSMM)	CCCS-F	PR
Sur le Cap	troduction des espèces invasives.  Sizun, la présence d'espèces exotiques envahissantes marines n'est le. Cependant, les données concernant le milieu marin sont maigres	Autres partenaires	Clubs de plongée, pêcheurs, plaisanciers, PNMI, IFREMER, IUEM	
	e sommes pas à l'abri d'une présence cryptique ou d'apparitions e nouvelles espèces invasives. Sur d'autres sites Natura 2000 marins	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
d'espèces gigas), la muticum)	notamment en mer d'Iroise, nous pouvons noter le développement marines invasives telles que l'Huître creuse du Pacifique ( <i>Crassostrea</i> Crépidule américaine ( <i>Crepidula fornicata</i> ), la Sargasse ( <i>Sargassum</i> le Wakamé ( <i>Undaria pinnatifida</i> ). Les deux premières espèces ont s été identifiées non loin du périmètre Natura 2000 par le PNMI.	- Nombre de données transmises / compilées	- Une base de données cartographique des observations d'espèces invasives marines tenue à jour	
Objectifs				
avec les us d'observa	ne veille des espèces marines invasives (animales et végétales) en lien sagers locaux et les partenaires de l'aire marine protégée. Les données tion devront être remontées au gestionnaire puis compilées afin de s transmettre aux organismes référents sur ces thématiques.			



# ACQUISITION ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS NATURELS, LA FLORE ET LA FAUNE TERRESTRES



AC 3  Réalisation de cartographies sur les habita	its d'intérêt communau	taire	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Les dernières cartographies en date sur le périmètre sont celles d'Agnès Stéphan (2015), dont les inventaires ont été réalisés en 2012-2013 sur l'ensemble du périmètre, et celles de TBM Environnement (2016) dont les inventaires ont été réalisés en 2015. Elles sont toutes les deux à l'échelle	- Coût cartographie(s) selon méthodologie CBNB		2
1/5000ème avec une classification EUNIS et EUR27. Par ailleurs, la cartographie d'Agnès Stéphan n'a pas permis d'identifier l'état de conservation pour chaque polygone, ce qui pose problème pour identifier les secteurs à gérer prioritairement.  Objectif:	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  DREAL Bretagne	<b>Maîtrise d'</b> Bureau d'é CBNE	tudes
Actualiser la cartographie des habitats naturels terrestres d'intérêt communautaire. Cette mise à jour concerne l'ensemble des 21 habitats d'intérêt communautaire répertoriés sur le site et décrits dans le diagnostic, ainsi que l'ensemble des autres milieux naturels non d'intérêt communautaire.	Autres partenaires	CBNB, Conserv	
- Un point particulier sur l'inventaire des habitats jusqu'ici non cartographiés ou mal définis (6230, 8220, 8310, 9180*) sera nécessaire en complément de ce qui a été réalisé jusqu'à présent.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
a été réalisé jusqu'à présent.  - De même, état de conservation des habitats d'intérêt communautaire devra rapidement être évalué sur les entités cartographiques afin de mieux appréhender les unités de gestion prioritaires.  - La réalisation d'une cartographie précise de certaines pelouses littorales (1230), landes (4220, 4230) et milieux dunaires (2110, 2120, 2130) serait opportune afin de mesurer l'efficacité de mesures de restauration passive ou active mises en œuvre.  - Etant donné que les derniers inventaires ont été réalisés entre 2012 et 2015, et que les habitats sont dans l'ensemble relativement stables, l'actualisation complète de la cartographie des habitats naturels pourrait être programmée à partir de 2030 selon un protocole adapté.  Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000  Références :  - Stephan A. (2015). Inventaire et cartographie des habitats naturels terrestres et des espèces végétales sur le site Natura 2000 n° FR5300020 « Cap Sizun ». MEDDTL – DREAL Bretagne, 239 p.  - TBM Environnement (2016). Plan de gestion des espaces naturels sensibles départementaux du Cap Sizun – Communauté de communes du Cap Sizun (Finistère) – Volume 1 : Diagnostic. Conseil Départemental du Finistère. 477 p.	- Réalisation d'une cartographie complète actualisée - Cartographies complémentaires réalisées - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	Indicateurs d'efficacité  - Une cartographie complète et actualisée du site Natura 2000	

## AC 3

### Suivi de l'état de conservation des pelouses et des landes littorales et humides d'intérêt communautaire

Suivi de l'état de conservation des pelouses et des landes littorales et humides d'intérêt communautaire					
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
L'état de communa action AC	•	f. Coût cartographie d'ensemble : selon méthodologie CBNB		0	
	le à l'image de celle qui a été réalisée sur Ouessant - cf. « Approche	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
à leur ge importan- secondair habitats.	ue diachronique des landes littorales de l'île d'Ouessant et application estion conservatoire » (Chevrolier et al., 2021) - serait également te afin de faire la différence entre les landes primaires, sub-primaires et res et d'identifier les problématiques d'embroussaillement sur ces Cette étude permettrait ainsi de mettre en place une hiérarchisation ats landicoles vis-à-vis de la priorité de gestion.	et CCCS-PR CCCS-PR: suivis		tudes	
B - Suivis	de l'état de conservation et de l'efficacité des mesures de gestion				
Les pelou ou de res	ses littorales et les landes vont faire l'objet de mesures de préservation tauration. Un suivi de l'efficacité, à court terme ou à moyen terme (5 à le ces mesures est mis en place selon des protocoles adaptés à chaque	Autres partenaires	CBNB, Bretagne Vivante Universités (UBO, Institu de Géoarchitecture,)		
	l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (mise en défens,	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
la diversi transects - Suivi di conservat structurar (priorité 2 - Suivi de relevés l'artificiali  C - Suivi caractéris En lien a communa patrimoni	la dynamique de la végétation, à l'échelle d'un site : réalisation de symphytosociologiques permettant d'évaluer l'évolution de isation des paysages (priorité 3).  i de l'état de conservation des espèces végétales remarquables stiques des pelouses littorales  vec actions AC3-7 « Suivi du statut des espèces végétales d'intérêt autaires » et AC3-10 « Suivi du statut des espèces végétales iales ».  coles de suivi sont à définir avec le Conservatoire Botanique National de	- Nombre de suivis réalisés - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une connaissa complète sur les conservation de d'intérêt comme - % de surfaces de conservation - Nombre de sta - Diversité d'esp habitat	s états de s habitats unautaire en bon état uples tions	
En lien av Suivi des	de la fonctionnalité des pelouses, falaises et landes littorales ec action AC3-9 « Suivi du statut des espèces animales patrimoniales ». oiseaux nicheurs (estimation des populations, évaluation du succès de tion) et autres espèces patrimoniales inféodés à ces habitats.				

#### Espèces concernées :

- Falaises et pelouses littorales : Goéland marin, Goéland brun, Goéland argenté, Cormoran huppé, Fulmar boréal, Mouette tridactyle, Faucon pèlerin, Grand Corbeau, Crave à bec rouge, Pipit farlouse, Némusien.
- Landes littorales et humides : Fauvette pitchou, Pipit farlouse, Bruant jaune, rapaces patrimoniaux non nicheurs (Busard Saint-Martin, Hibou des marais), Azuré du genêt, Agreste, Damier de la succise

En lien avec action AC3-9 « Suivi du statut des espèces animales

patrimoniales ».

Unités de gestion concernées : milieux landicoles et falaises

AC	3
8	)

AC 3	Suivi de l'état de conservation des habitats dunaires et de	e hauts de plages d'inté	rêt communau	utaire
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la I		Priorité
<b>plages</b> L'état de	conservation des habitats dunaires et de hauts de conservation des habitats dunaires et de hauts de plages d'intérêt utaire devra être précisé sur les entités cartographiques identifiées AC3-1).	/ CDL Suivis : temps agents		1
		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Les milieu fauche), d terme ou des proto	de l'état de conservation et de l'efficacité des mesures de gestion ux dunaires vont faire l'objet de mesures de gestion (pâturage / le mise en défens et de restauration. Un suivi de l'efficacité, à court à moyen terme (5 à 10 ans), de ces mesures sera mis en place selon coles adaptés à chaque situation :	Opérateur local : CCCS- PR CDL / CD29 DREAL Bretagne	CCCS-PR : suiv Bureau d'é CBNE	tudes
fauche, pá	l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (mise en défens, àturage,) : mesures de l'état de conservation ou de dégradation, de sé spécifique générale, au moyen de quadrats permanents ou de	Autres partenaires	Bretagne Vivar GRETIA, Univers	
	(priorité 1).	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
conservat structurar - Suivi de relevés	e l'évolution naturelle de la végétation pour préciser l'état de ion de l'habitat : suivi des espèces végétales principales et intes de l'habitat (priorité 2).  la dynamique de la végétation, à l'échelle d'un site : réalisation de symphytosociologiques permettant d'évaluer l'évolution de sation des paysages (priorité 3).	- Nombre de suivis réalisés - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une connaissar complète sur les conservation de d'intérêt commu - % de surfaces e de conservation - Nombre de cou	états de s habitats unautaire en bon état
C - Suivi	de l'état de conservation des espèces végétales remarquables		- Nombre de sta	tions
	tiques des habitats dunaires		- Diversité d'esp	èces /
En lien patrimoni	avec action AC3-10 « Suivi du statut des espèces végétales ales ».		habitat	
	coles de suivi sont à définir avec le Conservatoire Botanique National CBNB) pour ces espèces :			
	raie du Portugal (Lolium parabolicae) – protocole de suivi existant vec CBNB et CD29			
- C	entaurée scabieuse ( <i>Centaurea scabiosa</i> )			
	isquiame noire (Hyoscyamus niger) – non revue sur Trez Goarem epuis 1993			
	rchis incarnat (Dactylorhiza incarnata) – non revue sur Trez Goarem epuis 1993			
- B	ugrane à fleurs pendantes ( <i>Ononis reclinata</i> )			
- R	enouée maritime ( <i>Polygonatum maritimum</i> )			
- Pa	anicaut maritime ( <i>Eryngium maritimum</i> )			
- Se	erapias à petites fleurs (Serapias parviflora)			
D - Suivi d	le la fonctionnalité des habitats dunaires et des hauts de plages			

Suivi des oiseaux nicheurs et hivernants (estimation des populations, évaluation du succès de reproduction) et autres espèces patrimoniales inféodés à ces habitats.

Espèces concernées:

- Milieux dunaires: Alouette des champs, Bruant proyer, Pipit farlouse, Rat des moissons, Lapin de garenne, Vipère péliade, Agreste, Damier de la succise (Trez Goarem).

- Cordons de galets et hauts de plages: Grillon de la Manche, Limicoles (hivernants).

Unités de gestion concernées : milieux dunaires et littoraux

AC 3	Suivi de l'état de conservation des habitats pra	iriaux d'intérêt commu	nautaire	
0	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la	ncement	Priorité
communa L'état de	nation de l'état de conservation des habitats prairiaux d'intérêt utaire conservation des habitats prairiaux d'intérêt communautaire devra sé sur les entités cartographiques identifiées (cf. action AC3-1).	/ CDL		2
P Cuivic	de l'état de conservation et de l'efficacité des mesures de gestion	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Les milieu fauche). U ces mesur - Suivi de pâturage)	ux prairiaux vont faire l'objet de mesures de gestion (pâturage / In suivi de l'efficacité, à court terme ou à moyen terme (2 à 5 ans), de es sera mis en place selon des protocoles adaptés à chaque situation : e l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (fauche, : mesures de l'état de conservation ou de dégradation, de la diversité	CCCS-PR CDL / CD29 DREAL Bretagne	CCCS-PR : suiv Bureau d'é CBNE	études
(priorité 1		Autres partenaires	Bretagne Vivant GRETIA, Univers	
conservat	e l'évolution naturelle de la végétation pour préciser l'état de ion de l'habitat : suivi des espèces végétales principales et	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
C - Suivi caractéris En lien patrimoni Les protoc de Brest (de Bre	coles de suivi sont à définir avec le Conservatoire Botanique National CBNB) pour ces espèces :  Orchidées : Sérapias à petites fleurs ( <i>Serapias parviflora</i> ), Ophrys abeille ( <i>Ophrys apifera</i> ), Spiranthe d'Automne ( <i>Spiranthes spiralis</i> ),  e la fonctionnalité des habitats prairiaux  avec action AC3-9 « Suivi du statut des espèces animales ales ».  e la diversité des communautés d'invertébrés (orthoptères, res,), de l'avifaune nicheuse (Alouette des champs, Pipit	- Nombre de suivis réalisés - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une connaissal complète sur les conservation de d'intérêt commu - % de surfaces e de conservation - Nombre de cou - Nombre de sta - Diversité d'esp habitat	s états de s habitats unautaire en bon état uples tions
	.), des mammifères (Rat des moissons, Lapin de garenne,) .  gestion concernées : milieux prairiaux			

AC 3	Suivi de l'état de conservation des habitats fore	estiers d'intérêt commu	ınautaire	
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
communa L'état de précisé su	conservation des boisements d'intérêts communautaire devra être ir les entités cartographiques identifiées (cf. action AC3-1).	/ CDL		2 œuvre
Les boiser gestion. Les mesures et - Suivi de défens, îll dégradatipermaner - Suivi de conservat structurar (priorité 2 - Suivi de relevés sy et des cor C - Suivi caractéris En lien patrimoni Les protoc de Brest (C - Suivi de Relevés (C - Suivi de Suivi de Se (C - Su	la dynamique de la végétation, à l'échelle d'un site : réalisation de imphytosociologiques permettant d'évaluer l'évolution des paysages tèges floristiques dans le temps (priorité 3).  de l'état de conservation des espèces végétales remarquables stiques des habitats forestiers avec action AC3-10 « Suivi du statut des espèces végétales	CCCS-PR CDL / CD29 DREAL Bretagne  Autres partenaires  Indicateurs de mise en œuvre  - Nombre de suivis réalisés - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	CCCS-PR: suiv Bureau d'é CBNB  ONF, Bretagne V CBNB, GRETIA, L  Indicateurs d'eff  - Une connaissar complète sur les conservation des d'intérêt commu  - % de surfaces e de conservation  - Nombre de cou  - Nombre de star  - Diversité d'espe habitat	is agents tudes  ivante, Iniversités  iicacité  nce états de s habitats Inautaire In bon état  iples tions
Unités de	e gestion concernées : milieux forestiers			

AC 3 Suivi de l'état de conservation des zones hum	nides d'intérêt commun	autaire	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
A – Evaluation de l'état de conservation des habitats humides d'intérêt communautaire  L'état de conservation des habitats humides d'intérêt communautaire devra être précisé sur les entités cartographiques identifiées (cf. action AC3-1).	Financement: Natura 2000 / DREAL / CD29 / CDL		2
B - Suivis de l'état de conservation et de l'efficacité des mesures de gestion	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Les milieux humides vont faire l'objet de mesures de gestion (réouverture et restauration de milieux aquatiques, pâturage, fauche,). Un suivi de l'efficacité, à court terme ou à moyen terme (2 à 5 ans), de ces mesures sera mis en place selon des protocoles adaptés à chaque situation :  - Suivi de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (restauration,	CCCS-PR CDL / CD29 DREAL Bretagne	CCCS-PR : suiv Bureau d'é CBNE	tudes
réouverture, entretien) : mesures de l'état de conservation ou de dégradation, de la diversité spécifique générale, au moyen de carrés permanents ou de transects (priorité 1).  - Suivi de l'évolution naturelle de la végétation pour préciser l'état de conservation de l'habitat : suivi des espèces végétales principales et	Autres partenaires	Bretagne Vivante, of GRETIA, Universités, Envières de Bret Fédération de Pêch Finistère	
structurantes de l'habitat (priorité 2).	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
C - Suivi de l'état de conservation des espèces végétales remarquables caractéristiques des zones humides  En lien avec action AC3-10 « Suivi du statut des espèces végétales patrimoniales ».  Les protocoles de suivi sont à définir avec le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) pour ces espèces :  - Grande Douve (Ranunculus lingua)	<ul> <li>Nombre de suivis réalisés</li> <li>Taux de réalisation</li> <li>Temps affecté à la mesure</li> </ul>	- Une connaissance complète sur les états de conservation des habitats d'intérêt communautaire - % de surfaces en bon éta de conservation - Nombre de couples - Nombre de stations - Diversité d'espèces /	
<ul> <li>Butome en ombelles (Butomus umbellatus)</li> <li>Orchis incarnat (Dactylorhiza incarnata) – non revue sur Trez Goarem depuis 1993</li> <li>Isoète épineux (Isoetes histrix)</li> <li>Cicendie naine (Exaculum pusillum)</li> <li>Potamot de Berchtold (Potamogeton cf. berchtoldii)</li> <li>Ményanthe trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata)</li> </ul>		habitat	,
D - Suivi de la fonctionnalité de ces zones humides  En lien avec action AC3-9 « Suivi du statut des espèces animales patrimoniales » et AC3-8 « Suivi des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire » (cf. Loutre d'Europe).  Suivi des espèces patrimoniales inféodés à ces habitats :  - Invertébrés : Agrion de Mercure, Leste dryade, Ecaille chinée, Grillon des marais, Conocéphale des marais,  - Mammifères : Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Crossope aquatique  - Amphibiens (sites de reproduction) : Triton marbré, Rainette verte, Grenouille rousse, Pélodyte ponctué, Grenouille agile,  - Reptiles : Couleuvre à collier  - Avifaune : Bruant des roseaux, Locustelle luscinoïde, Râle d'eau, Bouscarle de Cetti, Phragmite aquatique, Anatidés  - Poissons : Anguille européenne, Brochet commun, Truite communes, Carpe commune,  Unités de gestion concernées : zones humides			

AC 3	Suivi des espèces végétales d'inté	rêt communautaire		
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
	un accueille deux espèces végétales d'intérêt communautaire dont il osé de suivre le statut : l'Oseille des rochers et le Trichomanès ble.			1
A - Suivi d	les stations d'Oseille des rochers (Rumex rupestris)	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	201111110
	botaniques des 16 stations identifiées seront réalisés annuellement.	iviaitrise d ouvrage	iviaitrise d	œuvre
	t :  orer les effectifs sur un échantillonnage des stations connues (en fin iode optimale d'observation).	Opérateur local : CCCS- PR	CCCS-PR : suivis	agents
	la répartition de l'espèce sur le site en prospectant régulièrement les aises littorales et hauts de grèves à galets en fin d'été.	CBNB	CBNB	
réaliser u	ele au suivi botanique des stations de cette plante, il est proposé de n suivi du niveau d'eutrophisation des eaux douces de suintement	Autres partenaires	Bretagne Vivante, Nat en Cap	
eaux en r	stage / thèse porté par le CBNB – multisites ?). L'enrichissement de ces nitrates (d'origine agricole) ou en phosphates (lié à l'assainissement)	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
•	duire à l'installation d'espèces végétales nitrophiles ou rudérales en ce de l'Oseille des rochers.	<ul><li>Nombre de suivis réalisés</li><li>Taux de réalisation</li></ul>	- Une meilleure connaissance sur l'évolution des stations	
B - Suivi d	les stations de Trichomanès remarquable (Vandenboschia speciosa)	- Temps affecté à la	des populations du site	a l'echelle
plusieurs	o Sizun, l'espèce a été signalée sous sa forme gamétophytique dans grottes : 8 stations connues actuellement mais vraisemblablement 12 ant des données historiques.	mesure	- % des stations en bon é de conservation	
elles sont de pertur est satis	le des stations se trouvant dans des sites naturels difficiles d'accès, globalement protégées face aux menaces anthropiques. A l'exception bations majeures du milieu (éboulements) leur état de conservation faisant. Une veille sur ces stations pourra être réalisée sellement.			
	avec l'action AC1-2 « Réalisation d'une campagne de terrain de ation des grottes littorales », des prospections complémentaires alisées.			
Unités de	gestion concernées : falaises, habitats littoraux, grottes littorales			

AC 3 Suivi des espèces animales terrestr	es d'intérêt communautair	e	
Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
Le suivi et le bilan de l'état de conservation des espèces d'inté communautaire sont des opérations nécessaires pour analyser l'état de sa des populations et évaluer l'impact des travaux d'entretien et de restaurat sur celles-ci. Ces suivis permettent également d'assurer une bonne prise compte des espèces d'intérêt communautaire dans le cas d'un développem	Acquisition de matériel : pièges photos- vidéos, « Batbox »,  Suivis : temps agents		1
de projet sur le site.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvr	
Ces suivis pourront être réalisés en interne ou en partenariat avec les acte associatifs et scientifiques. Ils consistent en :	11.2		
- La mise en place des protocoles de suivi des espèces animales d'inté communautaire ;	rêt CCCS-PR	CCCS-PR : suivis agents	
- La réalisation des suivis ;			
- La rédaction de bilans d'état de conservation des espèces à l'échelle du sit		Protagno Vivan	te, GMB,
	Autres partenaires	Bretagne Vivan GRETIA	ie, divib,

#### A - Suivi du Grand Rhinolophe

Les populations de Grands Rhinolophes doivent faire l'objet de plusieurs suivis :

- Le suivi des colonies de reproduction : veille sur l'installation possible de colonies de reproduction dans du bâti au sein du périmètre, coordination du suivi des autres colonies de reproduction du Cap Sizun.
- Le suivi des colonies d'hivernage : blockhaus, grottes et autres sites connus (Comptage National Grand Rhinolophe)
- Le suivi des zones fonctionnelles d'alimentation : prospection à l'aide de Batbox sur les secteurs favorables à l'alimentation de l'espèce (prairies naturelles pâturées, haies, lisières et ripisylves) afin d'évaluer les efforts de gestion.

#### B - Suivi de la Barbastelle

Les populations de Barbastelle peuvent faire l'objet de plusieurs suivis :

- Prospection des boisements favorables à l'espèce à l'aide de Batbox pour déterminer les zones fonctionnelles (lisières, allées forestières, haies, ripisylves);
- Captures couplées à du radiopistage pour identifier les gîtes de reproduction et d'hivernage.

#### C - Suivi de la Loutre d'Europe

Le suivi de la Loutre peut être réalisé à l'aide de plusieurs méthodes :

- Prospections et suivi des tronçons hydrologiques favorables pour identifier des indices de présence de l'espèce (épreintes, empreintes, ...) ;
- Mise en place de pièges photos-vidéos sur les secteurs favorables ;
- Utilisation des techniques d'ADN environnemental pour vérifier la présence / absence de l'espèce sur certains cours d'eau.

#### D - Suivi de l'Agrion de Mercure

Suivi annuel des populations d'Agrion de Mercure sur le ruisseau de Brigneoc'h. Prospection d'autres secteurs favorables en période d'émergence.

#### E - Suivi du Damier de la Succise

Prospection des secteurs favorables à l'espèce (présence de Succise des prés) en période d'émergence des imagos (de mi-mai à mi-juin) afin d'estimer les potentialités de reconquête sur le territoire.

Reprise des suivis sur les sites où la présence de l'espèce a été attestée par le passé : prospection et compage des imagos (mai-juin), comptage des pieds de Succises en été, comptage des colonies de chenilles en septembre.

#### F - Suivi de l'Escargot de Quimper

Prospection des milieux favorables à l'espèce (boisements frais, landes humides, milieux cavités,...) en vue d'une meilleure connaissance de la répartition de l'espèce sur le site.

#### G - Suivi du Lucane cerf-volant

Prospection en période d'émergence (juin-juillet) dans les milieux favorables (boisements, haies,...) à la tombée de la nuit pour identifier les imagos. Recherche d'arbres parasités (chênes, châtaigners,...).

#### H - Suivi de l'Ecaille chinée

Prospections opportunistes en période d'émergence (juin-juillet) dans les milieux favorables (mégaphorbiaies, roselières, forêts alluviales) pour localiser les imagos. Réalisations ponctuelles d'inventaires nocturnes d'hétérocères au piège lumineux (lumières + draps blancs).

Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000

### Indicateurs de mise en œuvre

- Nombre de suivis réalisés
- Taux de réalisation
- Temps affecté à la mesure

### Indicateurs d'efficacité

- Une meilleure connaissance sur la répartition et l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire à

l'échelle du site

- Une cartographie précise des secteurs de présence

AC 3	Suivi des espèces animales p	patrimoniales		
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité
patrimoni défavorat Etat initia	ial du DOCOB a permis d'identifier un très grand nombre d'espèces dales animales qui présentent parfois un statut de conservation plus ple que les espèces d'intérêt communautaire (cf. DOCOB – Volume 2 – I).	CCCS-PR		2
	ifères : 9 espèces représentant un enjeu supérieur ou égal à modéré	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
dont de amphib	eux espèces représentant un enjeu fort (Loutre d'Europe et Campagnol pie).		CCCS-PR : suiv	vis agents
-	t <b>ères</b> : 7 espèces identifiées actuellement (dont 2 d'intérêt inautaire : le Grand Rhinolophe et la Barbastelle).	CCCS-PR	CBNE Bureaux d'	
	x : sur les 198 espèces recensées, on peut diviser plusieurs cortèges pniaux dont :			
	Oiseaux marins : Mouette tridactyle, Fulmar boréal, Goélands, Guillement de Troïl, Océanite tempête.	Autres partenaires	Bretagne Viva GRETIA, CIAS, indépendants, c	naturalistes
	Oiseaux des milieux rupestres : Crave à bec rouge, Grand Corbeau, Faucon pèlerin	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
	Oiseaux des milieux ouverts / semi-ouverts (dont landes) : Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe, Tarier pâtre, Pipit farlouse, Bruant jaune Oiseaux des milieux littoraux : Pipit maritime, Limicoles	<ul> <li>Nombre de suivis réalisés</li> <li>Taux de réalisation</li> <li>Temps affecté à la</li> </ul>	- Une meilleure connaissance su répartition et l'é des populations patrimoniales à	volution d'espèces
	Oiseaux paludicoles : anatidés, Bruant des roseaux, Râle d'eau, Phragmite aquatique, Locustelle luscinoïde	mesure	site - Une cartograph	
(Triton	piens: 8 espèces (2 potentielles) représentant un enjeu modéré marbré, Rainette verte, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte heur, Grenouille rousse, Crapaud épineux, Grenouilles vertes).		des secteurs de de ces espèces	présence
<ul> <li>Reptile</li> </ul>	s : Vipère péliade (enjeu fort) et Coronelle lisse (enjeu modéré).			
représe un enje	ns: 6 espèces patrimoniales (2 potentielles) dont 1 espèce entant un enjeu fort (Anguille européenne) et 5 espèces représentant eu modéré (Brochet commun, Truite commune, Carpe commune, n atlantique et Chabot commun).			
• Inverté	brés :			
	Rhopalocères: 8 espèces à enjeu fort (Damier de la Succise, Petit collier argenté, Azuré du genêt, Azuré de l'ajonc, Azuré du thym, Grand Nacré, Hespérie des potentilles, Hespérie de la mauve) et 4 espèces à enjeu modéré (Gazé, Agreste, Némusien, Petite Violette).			
	Odonates : 2 espèces à enjeu fort (Agrion de Mercure, Leste dryade) et 1 espèce à enjeu modéré (Gomphe à crochets).			
	Orthoptères: 1 espèce à enjeu très fort (Grillon de la Manche), 4 espèces à enjeu fort (Conocéphale des roseaux, Grillon des marais, Sténobothre nain, Courtillère commune) et 3 espèces à enjeu modéré (Criquet tacheté, Ephippigère des vignes, Criquet ensanglanté).			
	Coléoptères : Géotrupe des Pyrénées ( $\mathit{Trypocopris pyrenaeus}$ ) $\rightarrow$ à préciser			
certains o	e certaines de ces espèces permettra d'évaluer les fonctionnalités de le ces habitats d'intérêt communautaire (cf. actions AC3-2, AC3-3, C3-5, AC3-6).			
Unités de	gestion concernées : ensemble du site Natura 2000			

AC 3	Silivi des especes vegetales natrimoniales					
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la l	Priorité			
patrimoni	ial du DOCOB a permis d'identifier un très grand nombre d'espèces ales végétales qui présentent parfois un statut de conservation plus sile que les espèces d'intérêt communautaire (cf. DOCOB – Volume 2 – l).	us CCCS-PR		CCCS-PR		2
	a présence de <b>27 espèces végétales patrimoniales</b> représentant un érieur ou égal à modéré dont :	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
Ivraie d	ces représentant un enjeu majeur : Silène dioïque des Shetlands et u Portugal ; ces représentant un enjeu très fort : Oseille des rochers, Centaurée se, Ortie à membranes, Capillaire de Montpellier, Berce à trois	CCCS-PR CBNB rée Bureaux d'é		3		
• 14 espè Cicendi	ces représentant un enjeu fort : Grande Douve, Butome en ombelles, e naine, Isoète épineux, Bugrane à fleurs pendantes, Renouée ne, Potamot de Berchtold, Doradille obovale, Cochléaire officinale,	Autres partenaires	communes			
Sceau o	de Salomon odorant, Fétuque de Huon, Jusquiame noire, Orchis t et Scirpe à une écaille (3 dernières espèces non revues depuis plus	Indicateurs de mise en œuvre  - Nombre de suivis	en Indicateurs d'efficacité  - Une meilleure			
• <b>7 espè</b> Panicau Sérapia	ces représentant un enjeu modéré : Trichomanès remarquable, it maritime, Littorelle à une fleur, Parentucelle à larges feuilles, s à petites fleurs, Scille de printemps, Serratule de Seoane.	réalisés - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	connaissance sur la répartition et l'évolution des populations d'espèces patrimoniales à l'échelle du			
Mise à par	et bryophytes : à préciser rt les deux espèces végétales d'intérêt communautaire qui disposent		site - Une cartographie précise des secteurs de présence de ces espèces			
pour certa l'état de c	spécifique (action AC3-7), il convient de mettre en place des suivis aines de ces espèces qui permettent d'évaluer les fonctionnalités et onservation de certains habitats d'intérêt communautaire (cf. actions 3-3, AC3-4, AC3-5, AC3-6).	és et				
Unités de	gestion concernées : ensemble du site Natura 2000					

AC 3	Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opéra envahissantes	ationnelle des espèces v	végétales exot	iques
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Les espèces végétales exotiques envahissantes sont généralement introduites dans les jardins pour leurs propriétés ornementales. Cependant, certaines d'entre elles se dispersent dans les milieux naturels et génèrent une perturbation sur les cortèges végétaux indigènes par la compétition qu'elles		0		
exercent	sur les espèces locales (création de tapis monospécifiques,			œuvre
modification du sol,).  Deuxième cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial et de dégradation des paysages, la prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes constituent un enjeu majeur sur le site Natura 2000 du Cap Sizun.  Parmi les 28 espèces végétales exotiques envahissantes présentes sur le site Natura 2000 du Cap Sizun :		CCCS-PR	CCCS-PR : suiv	is agents
• 9 ont ui à grand	n degré d'invasivité fort : Herbe de la pampa, Griffe de sorcière, Jussie es fleurs, Ail triquêtre, Azolle fausse-fougère, Laurier sauce, Laurier Renouée du Japon, Lentille d'eau minuscule ;	Autres partenaires	Bretagne Vivante, CIAS, naturalistes indépendants, communes	
• 4 ont u	n degré d'invasivité moyen : Erable sycomore, Robinier faux-acacia, étia, Buddleia de David ;	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
	un degré d'invasivité faible : liste dans DOCOB (Volume 2 – Etat	- Taux de réalisation / publication de l'étude - Réalisation d'ur lutte des espèces exotiques envahi		s végétales

Action :	- Temps affecté à la	d'une cartographie
Cette action devra permettre de définir un plan stratégique de lutte contre les espèces susmentionnées. Des actions de lutte seront ensuite mises en place pour contrôler le développement de ces espèces (cf. TER7-1).	mesure	opérationnelle
Ce document stratégique devra inclure :		
- Un travail de synthèse bibliographique concernant les espèces végétales exotiques envahissantes identifiées sur le site ;		
- Une compilation des données cartographiques concernant les foyers d'espèces végétales exotiques envahissantes présentes sur le site ;		
- Une hiérarchisation des espèces à risque et des actions de lutte à mettre en œuvre en fonction de leur efficience, des enjeux écologiques identifiés sur les secteurs de propagation,		
- Une description des méthodes de lutte préconisées pour chaque espèce.		
- Les questions d'exportation / valorisation des rémanents seront également à développer (incinération, compostage,).		

Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000

AC 3	Amélioration de la connaissance sur les fonctionnal	ités des Trames Verte, I	Bleue et Noire	
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte		Financement: Natura 2000 / CDL / CD29		
La Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement qui s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Son objectif est de maintenir et de reconstituer un réseau de biodiversité pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, se nourrir, se reproduire.		r		3
Concrèten	nent la Trame Verte identifie les réservoirs de biodiversité (espaces	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
où la biodiversité est la mieux représentée et la plus riche) terrestre, les corridors écologiques (espaces de connexion entre les réservoirs) et les éléments fragmentant qui viennent interrompre ces continuités. La Trame Bleue, elle, concerne les réservoirs et corridors aquatique. Pour la Trame Noire c'est le même principe mais adapté à la biodiversité nocturne. L'objectif est de limiter la fragmentation et la dégradation des habitats dues à la pollution		CCCS-PR	CCCS-PR : charg / stagia Bureau d'é Universi	ire tudes
	nination de la Trame Verte et Bleue repose, d'une part, sur les	Autres partenaires	SIOCA, Bretagne Vivanto GMB	
éléments considérés comme importants pour la préservation de la biodiversité dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et, d'autre part, sur		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et, d'autre part, sur les éléments déjà inventoriés du territoire. Le SRCE copiloté par l'Etat et la Région, a été adopté en 2015 par le préfet de région Bretagne suite à son approbation par le Conseil régional.  LA TRAME VERTE ET BLEUE À L'ÉCHELLE DE L'OUEST CORNOUAILLE    Cleden-Cap-Sizun   Point-Groix		- Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une meilleure connaissance de continuités écol l'échelle du terri	ogiques à
En raison	1 : Trame Verte et Bleue à l'échelle du Cap Sizun (source : SCOT de l'Ouest Cornouaille - SIOCA)  de son caractère péninsulaire, l'espace côtier de du Cap Sizun un vaste réservoir et corridor de biodiversité à lui seul. Largement			

confortés par les mesures de protection mises en place (protection foncière du CDL et CD29), les habitats naturels ont pu conserver leur place prépondérante. Une caractéristique intéressante de ce territoire est que ces ensembles littoraux sont souvent en contact avec des systèmes de vallées qui les relient à l'intérieur

Action:

des terres.

La mesure consiste à affiner ce diagnostic, notamment vis-à-vis de la Trame Noire qui concerne les chiroptères, dont deux espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site : le Grand Rhinolophe et la Barbastelle.

D'autres études de modélisation sur les possibilités de déplacement d'espèces d'intérêt communautaire ou patrimoniales pourraient également être mises en place pour améliorer les connaissances et orienter les actions de gestion. Ces modélisations peuvent se baser sur plusieurs outils existants : Trame des Mammifères de Bretagne, SimOïko, logiciel Chloé,...

Cette mesurer permettrait éventuellement d'aller vers un plan d'actions TVB à l'échelle du territoire, dans un objectif de préservation globale de la biodiversité.

Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000

#### Références :

Trame des mammifères de Bretagne : https://gmb.bzh/trame-mammiferes/

Logiciel "Chloé - Métriques paysagères" :

https://www6.rennes.inrae.fr/bagap/PRODUCTIONS/Logiciels

SimOïko: https://www.simoiko.fr/simoiko.php

AC 3	Mise en place un observatoire de l'évolution des	milieux naturels et du t	rait de côte	
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
A - Mise en place d'observatoires photographiques et vidéos des milieux naturels  Des observatoire photographiques et vidéos pourraient être mis en œuvre afin de pouvoir analyser l'évolution des milieux aux échelles paysagères et		<u>Financement</u> : Natura 2000 / Syndicat Mixte Pointe du Raz / CDL / CD29 Coûts observatoires: à préciser. Suivis: temps agents		2
temporell	es.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
L'analyse diachronique permet de suivre l'évolution dans le temps et dans l'espace des habitats naturels. D'un point de vue pédagogique, ces observatoires permettent de préciser le temps nécessaire à la reconquête des habitats restaurés et de démontrer l'efficacité des travaux de restauration engagés.		CCCS-PR CD29 / CDL Syndicat Mixte de la Pointe du Raz  CCCS-PR : suivis ager Bureau d'études Prestataire : Aile du Ca		tudes
Les protocoles pourraient être définis dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage de Bretagne (OPPB), en précisant notamment les sites nécessitant un suivi, la fréquence du suivi et l'analyse des données recueillies.		Autres partenaires	Littorisk, OPPB, clubs de plongée, universités (UBO , UBS), associations locales habitants	
	types d'observatoires sont proposés : n place d'un <b>observatoire aérien</b> : prises de vue aériennes (clichés pris	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'eff	ficacité
<ul> <li>Mise er selon le</li> <li>Des or cartogra</li> <li>Un obsercise</li> <li>CS2-4 e</li> </ul>	sieurs années et selon le même angle de vue); in place observatoire terrestre (clichés pris sur plusieurs années et emême angle de vue); rthophotoplans (images aériennes géoréférencées) à vocations aphique, utilisés comme fonds cartographiques dans les SIG; ervatoire participatif faisant appel à la population locale (cf. actions t CS1-9); ervatoire sous-marin à partir de clichés et de vidéos sous-marines.	- Réalisation de collection de clichés (nombre de prises de vues)  - Nombre d'observatoires réalisés  - Nombre de secteurs suivis  - Temps affecté aux observatoires  - Taux de réalisation	- Une meilleure connaissance de l'évolution des milieux naturels et du trait de côte	

#### B - Mise en place d'un suivi photographique de l'érosion du littoral

L'érosion du littoral est un phénomène plus ou moins marqué selon les secteurs du périmètre Natura 2000 du Cap Sizun. Des phénomènes d'érosion importants arrivent ponctuellement (ex : Baie des Trépassés, Porz Theolen) et nécessitent de mettre en œuvre des mesures de mises en défens.

En lien avec le plan de gestion du CD29, des suivis photographiques sont déjà réalisés sur la Pointe du Van aux abords de la chapelle ainsi qu'à la Baie des Trépassés au niveau du remblai de déchets de chantier au nord de la plage.

Ce type de suivi pourra être mis en place sur d'autres secteurs du périmètre Natura 2000 où l'érosion est jugée importante.

Des points de prises de vue avec les angles à respecter, les dates et heures de réalisation des clichés seront déterminés. Il est recommandé autant que possible que la photographie soit toujours réalisée par le même observateur pour limiter les risques de variations malgré le protocole strict défini. Des protocoles participatifs tels que CoastSnap pourront être mis en place.

Une fiche pourra être établie en cas d'évènement particulier (éboulement, submersion) illustrant le phénomène observé, le datant et précisant les conditions météorologiques (force de vent, coefficient de marée, hauteur des vagues).

Ce suivi pourra s'inscrire dans le cadre du suivi photographique prévu à l'échelle du Grand Site de France.

Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000

AC 3	AC 3  Mise en place d'une veille sur l'évolution des maladies qui touchent les boisements d'intérêt communautaire				
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité		
maladies of Graphiose	habitats boisés d'intérêt communautaire sont touchés par des qui peuvent nuire à leur état de conservation.	·		3	
l'arbre pa	ose de l'Orme est due à un champignon ( <i>Ophiostoma ulmi</i> ) inoculé à r des coléoptères (Scolytes) porteurs des spores du champignon.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
totalemen	ontaminé est affaibli, peut perdre des branches voire dépérir nt. Cette maladie qui s'est accentuée dans les années 1970 a eu raison art des massifs d'ormes de Bretagne et ceux du Cap Sizun n'ont pas nés.	CCCS-PR	ONF CCCS-PR : suiv	ris agents	
	du Frêne :				
	ose du Frêne est une maladie émergente qui touche les frênes spp.) et qui est également causée par un champignon (Chalara	Autros partopairos			
fraxinea). France en	Apparue dans les années 1990 en Pologne, elle s'est déclarée en 2008 et en 2018 en Bretagne. La maladie est à priori présente au sein etre Natura 2000 du Cap Sizun.	Indicateurs de mise en œuvre  - Temps affecté aux suivis	indicateurs d'efficacite		
Lors d'un apparaisse éjectent d collets for branches, au collet d	e contamination, des petites fructifications blanches (apothécies) ent en été sur les rachis tombés au sol l'année précédente. Elles es spores dans l'air qui infectent les feuilles, les rameaux et parfois les mant des nécroses sur ces organes et entrainant des mortalités de parfois d'arbres, et des pertes de croissance. La présence de nécroses les arbres adultes est significative d'un stade très avancé de la maladie rcelle forestière.	- Taux de réalisation			
les jeunes pousses e adultes. Co arbres situ en frêne. densité (n	ges sont touchés. Les premiers symptômes s'observent facilement sur sujets (semis, rejets, jeunes tiges) et parallèlement, des mortalités de et de fines branches se multiplient dans les houppiers des arbres ependant, la chalarose se développe préférentiellement sur les jeunes aés dans une station forestière humide, assez fraiche en été et dense A l'inverse, dans les peuplements forestiers de frênes âgés à faible mélange d'espèces) localisés dans une station peu humide, le ement de la maladie est beaucoup plus lent, les nécroses au collet				

moins fréquentes et des rémissions sont possibles après des années climatiques peu favorables à l'agent pathogène, lors d'étés chauds notamment.

Les récentes études ont démontré qu'il existait chez le Frêne commun un gradient de sensibilité allant d'individus tolérants ne démontrant que peu de symptômes et des individus très sensibles avec un houppier très dégradés voire morts. 1 à 3 % des frênes possèderaient une tolérance très élevée qui leur permettrait de rester sains dans un contexte très favorable à la maladie, et 20 à 30 % auraient un état sanitaire peu dégradé (houppier ou nécrose).

#### Action

Il est proposé de mener des actions de caractérisation et de veilles régulières pour évaluer le niveau de menace de ces maladies sur les ormaies littorales et les frênaies alluviales du Cap Sizun.

Unités de gestion concernées : milieux boisés

#### Sources:

Butet A. (2019). La graphiose de l'Orme : <a href="http://bcd.bzh/becedia/fr/la-graphiose-de-lorme">http://bcd.bzh/becedia/fr/la-graphiose-de-lorme</a>

Moreau C. (1991). La disparition des ormes est-elle inéluctable ? Penn Ar Bed, 6 p.

Husson C. (2020). La chalarose du frêne 12 ans après la première détection en France. Département de la santé des forêts : DGAL / SDQSPV, 5 p.

AC 3	Réalisation d'une étude de strate	égie agropastorale			
Description de la mesure		Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité		
Contexte:  Historiquement, les pratiques pastorales étaient omniprésentes sur le Cap Sizun, jusqu'aux falaises, aux dunes et aux landes littorales. Le pâturage extensif était lié à l'utilisation collective des landes. Sur le littoral, les parties les plus stables des landes, exposées aux vents marins, étaient utilisées comme pâtures,		if s		1	
notamment po	our l'hivernage du bétail ou des moutons, ou pour la fauche de	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
intérieures que dans le dévelo La disparition	curage et la fauche se pratiquaient aussi bien sur les landes e sur les landes littorales. Ces gestions jouaient un rôle important appement et le maintien des landes maritimes. progressive de ces pratiques est à l'origine de la fermeture et de la des milieux observée aujourd'hui.	CCCS-PR	CCCS-PR : charg / stagia Organisme pai (CIVAM,	ire a-agricole	
agriculteurs et	d'une stratégie de gestion agropastorale co-construite avec les t les experts naturalistes sera donc une première étape vers le pratiques sur le site Natura 2000.  e:			e, GRETIA, nambre	
type qui est aju	ns du CDL et du CD29 sont bâties sur une convention nationale ustée localement au milieu naturel et aux contraintes de l'éleveur.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
préservation o aucun diagnos de conservatio préalable de co qui ne perme même de répo	ons contenues dans cette convention type vont dans le sens de la du milieu naturel. Cependant, par faute de temps et de moyen, stic écologique et agronomique précis, aboutissant à des objectifs on spécifiques intégrant les pratiques agricoles, n'a été établi en es documents contractuels sur les sites gérés sur le Cap Sizun. Ce et pas construire une gestion agro-écologique parfaitement à ondre aux enjeux écologiques et tenant compte des besoins des t de leur système d'élevage. Il va de même pour les parcelles en bail rural.	- Temps affecté à la mesure  - Taux de réalisation / publication de l'étude  - Nombre de réunions réalisées	- La rédaction d'une stratégie agropastorale cohérente et détaillée prenant en compte les enjeux écologiques du sit - La mise en place d'actio de gestion agropastorale adaptées aux enjeux écologiques sur le site		
Objectif:					
L'objectif de o maintenir des	cette action est d'arriver à un retour de ces pratiques afin de conditions écologiques favorables pour de nombreuses espèces (insectes, avifaune, amphibiens et reptiles,).				

Les discussions entre gestionnaires, naturalistes et éleveurs devront permettre de définir les grands enjeux agroécologiques et les modes de gestion à mettre en place afin d'atteindre les résultats escomptés.

Cette stratégie agropastorale devra aboutir à des cartographies accompagnées des objectifs pour chaque parcelle d'état des végétations souhaitées. Les pratiques d'élevage seront ajustées dans un cadre pluriannuel afin de tendre à échéance vers le résultat souhaité (principe d'obligation de résultat tout un gardant un cadre pour les moyens mis en œuvre). Cette démarche basée sur la valeur d'usage des végétations pourra être intégrée au fur et à mesure dans les conventions du CDL et du CD29 avec les agriculteurs et contribuer notamment au projet agri-environnemental et climatique (PAEC) du territoire et au dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE).

#### Action:

La mise en place de cette stratégie de gestion agropastorale sera déclinée en plusieurs étapes.

#### Sélection des parcelles concernées

Dans un premier temps, il s'agira d'identifier les parcelles qui feront l'objet de la réflexion autour du projet agropastoral : parcelles en propriété publique (CDL / CD29 / communes / Etat), parcelles privées, communs de village, inclues dans le périmètre Natura 2000, faisant ou pouvant faire l'objet d'une utilisation agropastorale par le biais de conventions / charte.

#### <u>Définition des enjeux écologiques et des résultats attendus</u>

Le but sera ensuite de croiser les parcelles identifiées par le projet avec les enjeux écologiques connus ou potentiellement présents sur celles-ci (flore, faune) en lien avec les experts naturalistes associés (CBNB, Bretagne Vivante, GRETIA, GMB). Les experts naturalistes auront alors pour mission d'identifier les enjeux écologiques en les cartographiant sur les parcelles, lots de parcelles ou unités écologiques concernées et de définir les orientations de gestion à mettre en place pour pérenniser ces espèces. Cette expertise pourra être complétée de visites de terrain pour affiner la connaissance concernant la présence éventuelle d'espèces patrimoniales.

Ensuite les groupes de travail devront permettre de définir les résultats attendus en termes d'état des végétations ou de conservation d'espèces (hauteur, homogénéité et densité de végétation, sensibilité des espèces, ...). Ces éléments seront discutés avec les éleveurs pour définir le cadre des moyens mobilisables (périodes de non-intervention, type d'engins, chargement...).

## <u>La valeur d'usage des végétations et la prise en compte des besoins et contraintes des éleveurs</u>

Comme rappelé plus haut, le partage des enjeux écologiques et des objectifs en termes d'habitat avec les éleveurs est primordial pour assurer leur bonne réalisation sur le terrain. Il s'agit d'un échange réciproque. Ce partage passe par une présentation des enjeux écologiques et des objectifs en termes d'habitat naturel, mais surtout par l'évaluation de la valeur saisonnière des végétations en tant que ressource pour le bétail et par une prise en compte et une intégration dans le projet des contraintes liées à l'élevage ou au territoire. En effet, les exigences d'un troupeau (besoins en eau, soins, zone de protection contre le vent, parasites, etc.) sont souvent peu connues des experts naturalistes et des gestionnaires. Il convient alors de s'appuyer sur l'expérience et la connaissance des éleveurs pour rendre le projet réaliste.

A cette fin, la co-construction sera la clé de réussite du projet.

#### Restitution sous la forme d'un rapport et de cartographies

La rédaction d'un rapport comportant différents cahiers des charges et associé à des cartographies sera attendu.

**Unités de gestion concernées :** milieux prairiaux, landicoles et dunaires

Action AC 4

# ACQUISITION ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES ACTIVITES HUMAINES



AC 4	Mise en place d'un observatoire simplifié des fréq	uentations terrestres e	t maritimes
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la r	Priorité
naturels, visiteurs for nécessite naturels, nouvelles Le site du périmètre	: on de la fréquentation est un facteur clé dans la gestion des espaces surtout sur des sites comme le Cap Sizun où plus d'un million de oulent les lieux chaque année. Une augmentation de la fréquentation des aménagements complémentaires de protection des milieux d'accueil du public. Elle peut également conduire à l'émergence de problématiques (sécurité du public, changements d'usages).  I Cap Sizun dispose depuis 2017 de 13 écocompteurs répartis sur le du Grand Site de France, entre Plogoff et Beuzec-Cap-Sizun (de Porzal la Pointe du Millier). Cette installation a été réalisée dans le cadre du	Cout d'installation des éco-c prise en charge dans le cadre de France (Schéma d'accueil Analyse annuelle des donnés gestionnaire Réalisation : temps agent du Espaces naturels et Randons Syndicat Mixte (site de la Po Maîtrise d'ouvrage	e du Grand site des visiteurs). es par le  1 service née (CCCS-PR) +
schéma d' Ces équip par les éc saisonnièr interannu	'accueil des visiteurs du Grand Site de France. ements permettent d'obtenir les chiffres de fréquentation enregistrés co-compteurs avec une analyse des données obtenues : variations res, pics observés et dates correspondantes, comparaison elle.	CCCS-PR Syndicat Mixte de la Pointe du Raz	CCCS-PR Syndicat Mixte de la Pointe du Raz
au regard canalisatio	augmentation nette de la fréquentation, cette donnée sera analysée de la gestion à mettre en place pour faire face à cette évolution, on de la fréquentation, mises en défens, sécurisation du public, age, (cf. actions TER2-1, TER10-2, CS1-8)	Autres partenaires Indicateurs de mise en œuvre	Communes  Indicateurs d'efficacité
globales. I Appréciat Cette acti journalièr	cette action est d'analyser les fluctuations annuelles et périodiques Différents suivis sont proposés : ion annuelle des fréquentations en espaces naturels : ion a pour but d'analyser les fluctuations annuelles, périodiques et es en espaces naturels. une synthèse simplifiée des données de fréquentation issues des teurs.	<ul> <li>Nombre de suivis réalisés</li> <li>Nombre de données récoltées</li> <li>Nombre de bilans réalisés</li> </ul>	Une meilleure connaissance sur les fréquentations terrestres et maritimes sur le site du Cap Sizun
Cette active d'indicate année N producateur en la Compta 1er et la Compta Trépass printan	lace et suivi d'indicateurs de fréquentation on a pour but d'évaluer l'évolution des pressions par la mise en place eurs pertinents donnant des indications complémentaires (réalisation puis tous les 5 ans).  rs de fréquentations nautiques : e de clients des entreprises de loisirs nautiques et liste des ions ; age des plaisanciers hors ports par beau temps et belle mer entre le e 15 août, entre 10 h et 17 h ; age des surfeurs à l'eau sur les spots de Trez Goarem et Baie des sés lors de conditions de houle favorable (un suivi estival et un suivi ier – automnal – hivernal).		

- Nombre de voitures sur le parking de la Pointe du Raz (données Syndicat Mixte), par beau temps / chaleur entre le 1er et le 15 août (entre 14 h et 17 h).
- Nombre de voitures sur les parkings de la Baie des Trépassés, de la Pointe du Van, de Trez Goarem, de la plage du Loc'h, de Brezellec, de Kastel Kozh et de la Pointe du Millier. Idem : par beau temps / chaleur entre le 1er et le 15 août, (entre 14 h et 17 h).

#### Réalisation d'une synthèse quinquennale :

Dégager les tendances et les éléments marquants des 5 dernières années sur la base des suivis annuels et des indicateurs de fréquentation (tous les 5 ans).

Réalisation d'une étude de caractérisation des pratiques de sports de loisirs et de la fréquentation associée

AC 4	Rédaction d'un diagnostic sur les sentiers s	auvages et suivis consé	cutifs	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte :  D'après la cartographie d'Agnès Stéphan (2015), près de 40 ha de sentiers existent sur le périmètre Natura 2000. Parmi ces sentiers identifiés, on recense le GR34, les itinéraires de Promenade et Randonnée (PR), les chemins d'accès aux sites,  Financement : Natura 2000 / CDL / CD29 / CCCS-PR Sujet de stage		2		
Cependar	nt, on trouve également un grand nombre de sentiers sauvages qui	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	
fragmente	ent les habitats naturels dont certains habitats d'intérêt nutaire (landes, pelouses littorales,). Ce réseau de sentiers sauvages	CCCS-PR	CCCS-PR : st	agiaire
contribue	à l'accélération du piétinement de ces habitats.	Autres partenaires	Communes, CIA	5
Action :	ographia prácica dos contiars sauvagos cara dons ráalicás (nombro	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
	ographie précise des sentiers sauvages sera donc réalisée (nombre, et largeur des sentiers sauvages).	- Temps affecté à la	- Un diagnostic e	•
ceux dui meritent d'etre fermes, devies ou requalifies (ct. action (ER10-2).		- Taux de réalisation / publication du diagnostic	en vue d'une op des sentiers - Un suivi des se	
fermeture	le diagnostic des sentiers sauvages réalisés et les opérations de e / déviation / requalification réalisées, un suivi de ces sentiers sera réalisé afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en place.	publication ou diagnostic	sauvages fermés requalifiés	

AC 4	Mise en place d'une étude de caractérisation des pratique associée	es de pêches de loisir et de la fréquentation		
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
<ul> <li>Contexte:</li> <li>La pêche à pied récréative est une activité non structurée exercée par des pratiquants libres. Elle se pratique sur certaines portions de l'estran du site Natura 2000 du Cap Sizun. D'après les échanges avec les pêcheurs locaux, il semblerait que la pêche à pied sur l'estran sableux soit peu importante. La pratique la plus représentée est la pêche des pouce-pieds et des moules mais les gisements sont difficilement accessibles en raison des falaises abruptes. La pêche aux ormeaux serait également pratiquée, notamment au niveau de la pointe du Millier.</li> <li>La pêche du bord se pratique également sur la côte du Cap Sizun. De</li> </ul>		Financement : Natura 2000 PR Sujet de stage / Commande  Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  OFB		tagiaire
nombre la pêch	ux pêcheurs se frayent des passages jusqu'à la côte afin de pratiquer e du bord. On note ainsi la présence de sentes créées et entretenues pêcheurs. Cette pêche est généralement pratiquée de manière	Autres partenaires	DDTM, Comité des pêches, pêcheurs locaux	

• Les pêcheurs plaisanciers qui fréquentent le site proviennent essentiellement des nombreux ports-abris du périmètre : Brezellec, port du Loc'h, Porz	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
Loubous, Feunteun Aod, Bestrée, Vorlen, Heign ar Hass. Cependant, les plaisanciers des ports d'Audierne et de Douarnenez fréquentent également	- Temps affecté à la mesure	- Une meilleure connaissance des pratiques
le site.  • La pêche sous-marine est bien représentée sur le site Natura 2000. Cette	- Taux de réalisation / publication de l'étude	de pêche de loisir et de la fréquentation associée
activité non-encadrée est difficile à quantifier en raison du fait qu'il s'agisse principalement d'une pratique individuelle. Cependant, l'ISSM (Iroise Sports	- Nombre de rencontres / réunions organisées	
Sous-Marins), un club local de plongeurs apnéistes regroupe une partie des pêcheurs sous-marin qui fréquentent le site. Les pêcheurs sous-marins		
peuvent partir directement de la côte, au départ des criques et des pointes, mais ils peuvent également accéder à des sites plus difficiles d'accès à l'aide		
d'embarcations légères.		
Action :		
A l'instar des projets Life « Pêche à pied » qui ont été réalisés par le passé, un inventaire des secteurs de pêche avec plusieurs comptages annuels sera réalisé.		
Des enquêtes seront réalisées à cette occasion pour mieux connaître ces pratiques.		
Pour ce qui concerne la pêche de plaisance, l'étude de caractérisation sera menée en lien avec l'action AC4-1 « Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations terrestres et maritimes ».		

AC 4							
Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité					
-	s sports de pleine nature sont en plein essor aux niveaux national et local. Des atiques telles que le surf, l'escalade, le trail, la spéléologie, l'équitation, la		/ CCCS-PR	2			
	e sont bien installées ou émergentes sur le territoire. Un premier	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre			
	dentification de ces activités a été réalisé pour l'élaboration du socio-économique mais une précision géographique et quantifiée	CCCS-PR	CCCS-F	-PR			
	ortante pour mieux appréhender les impacts.	Autres partenaires	Clubs nautiques et sport associations locales, OFI DDTM, Fédérations sportives				
	ément de l'action AC5-1 « Mise en place d'un observatoire simplifié entations terrestres et maritimes », une étude de caractérisation des	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité			
	de sports de loisirs et de la fréquentation associée sera à réaliser.	- Temps affecté à la	- Une meilleure				
permettai Cette acti les enjeu	ontre avec les différents porteurs de projets installés sur le territoire nt de localiser les sites de pratique, le nombre de pratiquants. On permettra également de sensibiliser ces acteurs du territoire sur x écologiques présents sur leur site de pratique et les bons ments à adopter (cf. CS2-7)	mesure  - Taux de réalisation / publication de l'étude  - Nombre de rencontres / réunions organisées	connaissance su pratiques de spo loisirs au sein du Natura 2000.	orts de			

AC 4	Mise en place de suivis des macro	déchets sur l'estran		
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
abondants sur des zones d'ac marines, et les 5 sources maje OSPAR que l'o	eures de macro-déchets ont été identifiées par la convention on peut réduire à 4 origines : la pêche, le tourisme, le trafic	Financement : Natura 2000 OFB Sujet de stage Maîtrise d'ouvrage	/ CCCS-PR /  Maîtrise d'	
retrouvés sur l' et des emballa eaux usées non		CCCS-PR OFB	Associations (Initiatives Oce mains dans I Collectif J'aime	i locales éanes, Les le sable,
La faune marine, (essentiellement les oiseaux et les phoques) pâtie lourdement de cette pollution. Par exemple, des déchets ont été trouvés dans les déjections de phoques en mer d'Iroise (dans 10 % des cas) et des oiseaux marins sont	Autres partenaires Indicateurs de mise en	Commu	nes	
souvent retrou leur organisme La Communaut et a installé de l'impact de ces locales (ex : Init ramassage des Action : Une coordinatiserait bienvenu L'identification d'améliorer la déchets sur le s actions pour ré La participatio typologie et l'ou L'identification oiseaux pour la	rivés avec des quantités importantes de macroplastiques dans de de communes du Cap Sizun réalise des ramassages ponctuels es bacs à marées sur plusieurs plages et criques afin de limiter sur les écosystèmes littoraux. Des associations tiatives Océanes) réalisent également des actions ponctuelles de déchets sur l'estran.  On des actions de ramassage des macrodéchets sur le territoire des zones d'accumulation pour les prioriser devrait permettre qualité des collectes. La connaissance de l'origine des macroite Natura 2000 est importante pour mettre ensuite en place des duire les déchets en fonction des filières.  On au protocole OSPAR permettrait de mieux connaître la rigine des macrodéchets échoués sur le Cap Sizun.  Préalable des zones sensibles telles que celles utilisées par les inidification ou le repos sera également importante afin d'éviter période sensible qui pourraient avoir des conséquences sur leur	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation / publication de l'étude - Indicateur « Nettoyage Macro-déchets » (permet d'évaluer le nombre d'opérations de nettoyage des déchets) - Mise en place du protocole OSPAR	Une meilleure connaissance su pollutions des macrodéchets.	



## MAINTIEN DU PRINCIPE DE NON-INTERVENTION COMME MODE DE GESTION DE CERTAINS HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE



Mise en place de restauration passive			
Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la r		Priorité
texte : Financement : Natura 2000  Mises en défens : ganivelles, (cf. TER2-2).  Financement : Natura 2000  Mises en défens : ganivelles, (cf. TER2-2).			1
plantes rares et menacées du Cap Sizun se rencontre au niveau des falaises et des pelouses littorales, telles que l'Oseille des rochers, la Silène des Shetlands, la Capillaire de Montpellier et la Doradille obovale.  Les pelouses littorales sont sensibles au piétinement, et plus principalement sur les zones où se concentrent des flux importants de visiteurs. Le stationnement de véhicules peut également impacter ces milieux en tassant et mettant à nu le sol.  Action:  Les techniques de restauration passive (mise en défens de l'habitat) sont à	CCCS-PR CDL	Maîtrise d' CCCS-PR : Servi Naturels et Ra Commu Bretagne V	ce Espaces ndonnée nes
privilégier pour les pelouses littorales. Elles permettent la recolonisation d'une végétation naturelle spontanée (à partir de la banque de graines déjà présente dans le sol) et sont d'un bien moindre coût que les mesures de restauration active (techniques de génie écologique).	Autres partenaires Indicateurs de mise en œuvre - Surfaces en cours de	CBNE Indicateurs d'ef - % de surfaces o	ficacité
La mise en place de restauration passive pourra être couplée avec la mise en place d'aménagements de maîtrise de la fréquentation (cf. TER2-1). L'utilisation pour la canalisation de la fréquentation de potelets de bois à simple ou double rangée de fils inox (dits « mono-fil » ou « bi-fils ») permet une meilleure intégration paysagère des aménagements que la pose de ganivelles, même si ces dernières sont plus dissuasives en termes de protection.  La reconquête des habitats dégradés nécessite un temps long, comme en	restauration passive suite à des mises en défens - Temps affecté à la mesure	littorales en bon conservation - Recolonisation végétation suite opérations de m défens - Recouvrement	état de de la aux ise en
témoignent les végétations observées sur la Pointe du Raz, toujours non totalement restaurées près de 30 ans après les travaux de l'Opération Grand Site. Dans certains cas, le choix de la restauration active pourra être fait afin d'accélérer la cicatrisation du milieu (voir mesure TER2-2).  Unités de gestion concernées : falaises et pelouses littorales		caractéristiques	

TER 1	Maintien du principe de non-intervention su	r les landes primaires lit	torales	
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité
	s littorales constituent l'habitat d'intérêt communautaire le plus	Financement : Natura 2000	/ CDL / CD29	1
répandu s	ur le site Natura 2000 du Cap Sizun avec une surface de près de 324	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
d'intérêt d rocheux e Les lande climacique Ces lande	us de la moitié de la superficie couverte par l'ensemble des habitats ommunautaire du site. Elles sont présentes sur l'ensemble du littoral t peuvent occuper sur certains sites des surfaces importantes. It is littorales les plus exposées aux vents et aux embruns sont dites es, c'est-à-dire qu'elles sont stables sans le temps.  s « primaires » ne nécessitent donc pas d'actions de gestion en de perturbations d'origine naturelle ou anthropique, hormis	CCCS-PR Conservatoire du littoral. Conseil départemental du Finistère Bretagne Vivante Communes	CCCS-PR : Servi Naturels et Ra Commu Bretagne V	ndonnée nes
	on de mise en défens lorsque nécessaire	Autres partenaires	CBNE	3
		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité

#### Action :

Surveiller l'évolution de ces landes climaciques et intervenir si apparition de perturbations anthropiques mettant en péril ces landes : mise en défens (cf. action TER2-1)

Unités de gestion concernées : landes littorales

mécanique d'algues échouées sur l'Anse du Loc'h.

- Surfaces de landes où le principe de nonintervention est mis en place
- Temps affecté à la mesure.
- Taux de réalisation.
- % de surfaces de landes primaires en bon état de conservation
- Recolonisation de la végétation suite aux opérations de mise en défens
- Recouvrement d'espèces caractéristiques

#### TER 1 Mise en place d'une gestion raisonnée des habitats littoraux Ø Coût estimé et financement Description de la mesure Priorité prévisionnel de la mesure Financement: Natura 2000 (pas pour le Contexte: ramassage mécanisé) Laisses de mer : - Réalisation en régie : temps agents. Les algues brunes et rouges qui se développent sur les fonds marins et qui peuvent former de véritables « forêts sous-marines » sont en partie arrachées par les vagues et rejetées sur la côte. Ces algues arrivent sous forme de dépôts, Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre principalement en haut de plage auxquelles s'ajoutent des restes de petits animaux (coquilles de mollusques, crustacés, capsules de raies, poissons, invertébrés...) et des débris végétaux (zostères, bois flotté) venus s'échouer. CCCS-PR CCCS-PR Occasionnellement, on peut y retrouver des cadavres d'animaux de plus grande taille : oiseaux et mammifères marins. Cet ensemble hétérogène constitue la Communes Communes laisse de mer. Echouée sur la plage, la laisse de mer joue un rôle fondamental dans la naissance et le fonctionnement des dunes (2110) et des végétations annuelles **Autres partenaires** DDTM, OFB, CBNB des laisses de mer (1210), puisqu'elle joue un rôle pionnier dans la fixation du Indicateurs de mise en Indicateurs d'efficacité sable ainsi que dans la germination et la croissance des premières plantes. œuvre Ces laisses de mer constituent également un véritable garde-manger pour - Nombres de plages / - Etat de conservation des beaucoup d'oiseaux marins et en particulier les limicoles. Lorsque les algues se anses non nettoyées laisses de mer. déposent sur la plage, elles servent d'abri à une multitude de crustacés, vers, mécaniquement - Maintien des habitats de insectes et mollusques qui viennent s'y nourrir. Ces organismes participent au - Nombre de secteurs laisses de mer nettoyage de la plage et décomposent la matière organique, la rendant ainsi nettoyés manuellement. - Amélioration de l'état de assimilable par les végétaux. Ils servent également de nourriture aux oiseaux - Absence d'intervention / conservation du cordon de ou aux insectes prédateurs. Cette richesse en microorganismes attire en effet Nombre d'interventions sur le cordon de galets et de nombreuses espèces d'oiseaux (limicoles, goélands, passereaux) pour qui - Bonnes fonctionnalités des l'exutoire (Baie des ces petits animaux constituent la base de leur alimentation. écosystèmes des hauts de Trépassés) plages et communautés - Temps affecté à la animales et végétales caractéristiques (Protocole mesure Plages Vivantes) - Taux de réalisation CYCLE DE VIE DE LA LAISSE DE MER Figure 2 : Cycle de vie de la laisse de mer (source : Agglomération Royan Atlantique) Les plages du périmètre Natura 2000 du Cap Sizun ne sont pas concernées par un ramassage mécanisé des plages comme cela peut être le cas non loin (ex : plage de Trescadec - Audierne). Cependant des échouages importants d'algues peuvent avoir lieu, notamment sur l'Anse du Loc'h et même en période estivale lors d'épisodes de forte houle, ce qui peut poser problème vis-à-vis de l'activité balnéaire et au tourisme. Il y a donc parfois des opérations de ramassage

#### Cordons de galets :

L'étang de Laoual est un étang arrière-littoral naturel séparé de l'océan par un cordon de galets au niveau de la Baie des Trépassés où s'écoule son exutoire. Cet exutoire passe sous la route départementale, à proximité immédiate d'un hôtel, grâce à un ouvrage équipé d'un dispositif de régulation du niveau d'eau comportant des batardeaux en bois et une vanne latérale installés dans le cadre du premier plan de gestion (TBM, 2005). Sous l'action des vagues, le cordon de galets a tendance à refermer l'exutoire, en particulier en période de vives eaux et pendant les tempêtes hivernales. Des actions non concertées d'intervention de réouverture du cordon de galets ont régulièrement lieu afin de recréer un écoulement de l'exutoire de l'étang en lien avec les problématiques d'inondation de la cave de l'hôtel. La vanne ne remplit donc plus son rôle de régulation des niveaux d'eau.

De plus, la pratique de construction de cairns se développe dans les espaces naturels, avec un impact non négligeable sur les habitats littoraux. Si elle constitue pour certains, une performance artistique, une envie de laisser la trace de son passage, elle peut devenir une véritable nuisance lorsqu'elle réalisée de manière régulière (surtout dans les sites très fréquentés).



Photo 1 : Intervention de curage de l'exutoire en décembre 2021 (photo : Erwan Stricot - CCCS-PR)

#### Actions:

#### Laisses de mer :

Garantir une gestion raisonnée des habitats de hauts de plage en assurant un maintien de ces laisses de mer sur l'estran et les hauts de plage dès que possible (norme). De même, il sera nécessaire de maintenir du bois flotté dans les criques de galets afin de pérenniser les populations de Grillon de la Manche.

A l'inverse, un ramassage mécanisé pourrait être accepté ponctuellement lors d'échouages massifs avérés (non finançable par Natura 2000) tout en conservant une partie des laisses de mer en haut de plage. La piste d'une valorisation de ces algues d'échouage serait également à étudier.

En complément, un ramassage manuel sélectif régulier des macrodéchets est fortement préconisé (cf. action TER9-2).

#### Cordons de galets :

En ce qui concerne le cordon de galets de la Baie des Trépassés, éviter les interventions de réouverture du cordon de galets. Le cordon de galets étant un habitat d'intérêt communautaire (1220), toute intervention doit être soumise à une autorisation préalable des services de l'Etat (DDTM) et du Conseil Départemental du Finistère ainsi que de l'avis des services de la DREAL et du CBNB.

Limiter le développement des cairns dans les espaces naturels à l'aide d'actions de sensibilisation du public (cf. action CS1-8).

Unités de gestion concernées : plages, cordons de galets et milieux littoraux



## MAITRISE ET ORGANISATION DE LA FREQUENTATION SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE



TER 2  Mise en place et entretien des aménagements	de maîtrise de la fréqu	entation	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Le piétinement est un facteur d'influence important de dégradation des habitats d'intérêt communautaire, notamment au niveau des pelouses littorales, des massifs dunaires et des landes littorales.  La mesure consiste à améliorer ou compléter les dispositifs mis en place sur les espaces naturels en s'appuyant notamment sur l'observatoire des	Financement : Natura 2000 communes  Achat de matériel : ganivelle barrières  Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR		
fréquentations (cf. AC4-1):  En espaces naturels, la stratégie générale consiste, d'une part à limiter les aménagements afin de conserver la valeur paysagère des habitats d'intérêt communautaire et d'autre part, à prendre en compte la présence d'espèces à forte valeur patrimoniale.	Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes	CIAS Entrepri d'aménagemen Agriculte Association de de la nature (ex Vivant	ses It paysager eurs protection : Bretagne
<ul> <li>Actions:</li> <li>Canalisation de la fréquentation, suppression de chemins en excès (cf. action TER10-2), décompactage du sol si nécessaire sur les zones trop</li> </ul>	Autres partenaires	CBNB, Bureaux CEREMA, IUEM	d'étude,
dégradées ;	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
<ul> <li>Pose d'aménagements de contention limitant l'impact du piétinement en réduisant les surfaces ou fermant des sentiers (ex : monofils, bifils, ganivelles basses,);</li> <li>Mise en place d'obstacles naturels (ex : lignes de cailloux, barrières végétales, transplantation) pour fermer certains sentiers sans mobilier;</li> <li>Entretien des surfaces piétinées afin de limiter les phénomènes de déport</li> </ul>	Nombre de sites mis en défens / aménagés     Linéaire / Surfaces mises en défens     Etudes / expertise réalisées en amont	- Réduction des la fréquentation de conservation habitats - Respect des co les usagers	: bon état des
<ul> <li>piéton (ex : reprofilage, drainage, apport de matériaux,);</li> <li>Installation de signalétiques directionnelles et informatives;</li> <li>Adaptation des aménagements installés en fonction de l'évolution du milieu, de l'acceptation sociale et de l'évolution des fréquentations (ex : repositionnement de monofils, bifils, ganivelles basses,);</li> <li>Des mises en défens particulières pourront être mis dans certains secteurs sensibles pour l'avifaune nicheuse.</li> </ul>	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Reconquête de végétation sur le mises en défens - Des habitats na terrestres et litte meilleur état de conservation	es zones aturels oraux en
Lors d'opérations conséquentes d'installation de mobilier ou de mises en défens, il sera nécessaire d'étudier préalablement avec des experts, les impacts potentiels des aménagements prévus sur les habitats d'intérêt communautaire. En effet, les aménagements, aussi légers qu'ils soient, peuvent avoir des impacts sur les habitats naturels sensibles en modifiant les conditions locales (vent / lumière / hygrométrie / sédimentation /). Ces études / échanges avec experts devraient permettre d'orienter vers le choix pertinent d'aménagement (ou de non aménagement).  Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000 du Cap Sizun			

TER 2	Restauration active des pelo	uses littorales		
Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure			Priorité	
L'impact du piétinement sur les habitats d'intérêt communautaire peut être résorbé dans la plupart des cas par des mesures de « restauration passive » (cf. mesure TER1-1). Les habitats ainsi préservés du piétinement voient leur végétation naturelle spontanément se réinstaller à court ou moyen terme (5 à		: aménagements de restauration e (sur devis)		
10 ans).		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
milieu, de	ains cas cependant, afin d'accélérer le phénomène de cicatrisation du es mesures de « restauration active » de la végétation sont mises en echniques de génie écologique).	Conservatoire du littoral Conseil départemental du Finistère CCCS-PR	Entreprises sp Service Espaces la CCCS-	Naturels de
Action :		Communes	CIAS	
Plusieurs	techniques de restauration active peuvent être testées dont voici	Bretagne Vivante		
<ul><li>quelques</li><li>Pose</li></ul>	exemples :  de filets géotextiles biodégradables (en jute ou fibre de coco) mencés ou non ;	Autres partenaires	CBNB, UBO (I Géoarchitecture RESTOBS	
	sfert de mottes (démottage / repiquage) ;	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
<ul> <li>Déco d'hal</li> </ul>	sfert de biomasse, de litière ; ompactage du sol (avec réensemencement avec du broyat grainé issu bitats naturels proches) ; es à graines.	<ul> <li>Nombre de sites restaurés</li> <li>Surfaces restaurées</li> <li>Temps affecté à la mesure</li> </ul>	- Retour d'une v caractéristique s zones restaurées - Des pelouses e état de conserva	ur les s n meilleur
modifier l	port de matériaux ou de végétaux exogènes n'est effectué pour ne pas es équilibres écologiques locaux. gestion concernées : pelouses littorales	- Taux de réalisation		

TER 2	Limitation des véhicules terrestres à moteur sur les fal	aises, les landes et les r	milieux dunair	es
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité
par le dé utilisent le réglemente	de l'attrait de ses paysages emblématiques, le Cap Sizun est touché veloppement du camping-caravaning sauvage. Certains usagers es aires de stationnement existantes qui sont ou ne sont pas ées la nuit. D'autres trouvent des sites de stationnement sauvages en	Financement: Natura 2000 du littoral / Département du Conseil Régional / autres pro Coûts estimés: ≈ 2 500 €/ba comprenant ingénierie, four	u Finistère / ogrammes arrières	0
empruntar	nt des pistes et des chemins d'exploitation. Ces camping-cars,	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
empruntant des pistes et des chemins d'exploitation. Ces camping-cars, véhicules aménagés et caravanes peuvent parfois rester installés plusieurs jours d'affilée avec les conséquences que cela entraine : déchets, eaux usées, piétinement.  D'autres activités sont aussi à l'origine de ces fréquentations automobiles, notamment pour l'accès aux sites de pêche ou du GR34. De plus, la pratique de quads et de motos sur les sentiers et parfois sur les milieux naturels (dunes) est touiours d'actualité sur le site.	CCCS-PR Syndicat Mixte de la Pointe du Raz Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes Autres partenaires	CCCS-PR CIAS Entreprise de travaux publics Communes		
motorisés	Limiter progressivement l'accès aux hauts de falaise en véhicules par la mise en œuvre d'une stratégie basée sur la sensibilisation, ment et des rappels à la loi.	Indicateurs de mise en œuvre  - Nombre d'installations mises en place	- Revégétalisatio zones mises en c	n des léfens.
		- Nombre de chemins / aires de stationnement	- Diminution du véhicules observ sites	

#### Actions :

#### A - Encadrement circulations automobiles autorisées :

- Garantir une exemplarité d'intervention du service « Espaces naturels et Randonnée » et des prestataires sur les habitats d'intérêt communautaire (ex : limiter de façon stricte l'accès des véhicules à certains sites, définir des plans de circulation associés au cahier des charges travaux, ...)
- Assurer une sensibilisation et garantir un dialogue permanent entre l'opérateur local et les services d'incendie et de secours
- Définir des plans de circulation et de stockage de matières issues d'une gestion des pollutions marines dans le cadre d'un plan POLMAR localisé (cf. action GOUV2-4).

### <u>B – Déclassement des voies rurales relevant d'une problématique de circulation automobile en espaces naturels :</u>

- Étape 1 : Evaluer pour chacune des municipalités les voies situées en espaces naturels actuellement cadastrées, mais à déclasser
- Étape 2 : Faire prendre des arrêtés municipaux de fermeture de voies rurales

#### C – Limitation des pressions automobiles :

Il ne s'agit pas d'interdire les circulations, mais de limiter leurs impacts sur les milieux selon l'opportunité foncière, sociale, financière... Préalablement ou suite à la mise en œuvre de moyens de limitation d'accès :

- Pose d'aménagements légers ou naturels canalisant les phénomènes d'augmentation des surfaces dégradées liés à un élargissement des voies ou à une zone de stationnement / retournement de véhicules
- Fermeture des voies en double par la pose de barrières végétales naturelles ou par la dégradation volontaire de la carrossabilité de l'axe.

En premier lieu, les aménagements doivent limiter au maximum les phénomènes de banalisation anthropique des milieux (ex: limiter l'aménagement de talus qui nécessite l'import de terre exogène au site et perturbe les habitats immédiatement proches)

En second lieu, les aménagements doivent répondre à un critère prioritaire d'intégration paysagère.

#### D - Limitation de l'accès automobile :

Il s'agit de limiter progressivement l'accès aux véhicules sur les sites par la mise en œuvre d'une stratégie structurée en fonction d'opportunité foncière, sociale, financière, ... Ces interventions s'effectuent parallèlement ou préalablement à la mise en œuvre de moyens de limitation des pressions automobiles (mesure C).

Elle consiste en une succession d'étapes allant de l'information avec un panneau de sensibilisation à la pose d'une barrière bloquant l'accès :

- Étape 1 Pose de panneau : cette étape peut s'accompagner de campagne de discussion-concertation des usagers par le gestionnaire (garde du littoral). Si absence de dégradation du panneau pendant une durée jugée suffisante, passer à l'étape 2 ;
- Étape 2 Pose d'une barrière fixée en position ouverte : cette étape nécessite la pose d'une signalétique routière adaptée (type panneau B0). Elle peut également nécessiter un accompagnement policier incitatif en cas de dégradation récurrente sur les aménagements Si absence de dégradation de la barrière pendant une durée jugée suffisante, passer à l'étape 3;
- Étape 3 Fermeture de la barrière : cette étape peut nécessiter un accompagnement policier répressif en cas de dégradation récurrente sur les aménagements ;

Les aménagements sont positionnés en situation optimale au moment où ils sont posés, considérant : la situation foncière de chaque site / l'acceptation sociale au moment de l'action / la limite d'accès fixée par la réglementation / la sensibilité écologique / la physionomie du couvert végétal (contention naturelle

fermées à la circulation de véhicules à moteur

- Surfaces traitées / mises en défens
- Temps affecté à la mesure
- Taux de réalisation

- Des habitats terrestres en meilleur état de conservation des véhicules – capacité de retournement - ...). Cette situation optimale évolue dans le temps vers l'objectif fixé par la réglementation. Ainsi, l'adaptation des aménagements est fondamentale (cf. mesure E).

Cette étape peut nécessiter un accompagnement policier répressif en cas de dégradation récurrente sur les aménagements.

### <u>E – Suivi, entretien et évolution des aménagements de limitation des circulations automobiles</u>

- Suivi et réparation : le sujet des fermetures d'accès peut être sensible vis-àvis de la perception des usagers et des dégradations volontaires que les aménagements peuvent subir. Moins ces dégradations sont nombreuses plus l'acceptation sociale est bonne et plus les aménagements peuvent être adaptés pour répondre à l'objectif réglementaire.
- Adaptation : Pose d'aménagements légers ou naturels permettant d'approcher progressivement les objectifs d'interdiction des circulations automobiles conformément à la réglementation.

TER 2	Renaturation de certaines portions de milieux dunaires	s anciennement urbanis	sés / artificialis	sés
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
passé suit	: nassifs dunaires du Cap Sizun ont été grandement anthropisés par le e à divers aménagements (routes, parkings, constructions,).	<u>Financement</u> :  - Natura 2000  - Conservatoire du Littoral  - Conseil Départemental du  - CCCS-PR	Finistère	3
	des portions de massifs dunaires en fonction des opportunités de gements des sites (retrait de parkings, fermeture de voies à la 1,).	- Région Bretagne - Autres programmes (OGS)  Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
projets d aménager Unités de	es écologiques et paysagères devront être réalisées en amont de ces e réhabilitation de sites afin d'intégrer au mieux les nouveaux ments.  e gestion concernées : milieux dunaires (Trez Goarem, Baie des , Anse du Loch).	Syndicat mixte de la Pointe du Raz CCCS-PR Conservatoire du littoral Conseil Départemental du Finistère	Entrepri d'aménagem travaux pu Bureaux d'o	ent et de ublics
Hepasses	, Alise du Lochj.	Autres partenaires	CBNB, CEREMA	
		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
		<ul> <li>Nombre de sites restaurés</li> <li>Surfaces restaurées</li> <li>Temps affecté à la mesure.</li> <li>Taux de réalisation</li> </ul>	- Une augmenta surfaces de milie dunaires - Des milieux du meilleur état de conservation	eux naires en



### MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES HABITATS TERRESTRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (PELOUSES LITTORALES, LANDES, MILIEUX DUNAIRES, PRAIRIES)



TER 3  Gestion des pelouses littorales par le	pâturage ou la fauche		
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Certaines pelouses littorales se referment de par le développement de fourrés, principalement de Prunellier. Les opérations de pâturage et de fauche permettent de maintenir l'ouverture des pelouses littorales.  L'objectif est de limiter l'embroussaillement, de maintenir ainsi la pelouse rase	ent de Prunellier. Les opérations de pâturage et de fauche de maintenir l'ouverture des pelouses littorales.  Acquisition de matériel en rég grillage, (coût à préciser)		1
et de préserver le cortège floristique typique des pelouses littorales et la faune associée.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Actions:  Les questions techniques de gestion seront traitées plus en détails dans le cadre de l'action « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).  A — Débroussaillage des ligneux  Dans le cas où les pelouses littorales sont colonisées par du Prunellier, des opérations de débroussaillage pourront être réalisées. Le broyage sera réalisé mécaniquement au moyen de débroussailleuses manuelles ou d'engins légers, et effectué de manière centrifuge (du centre vers l'extérieur de la zone fauchée)	- CCCS-PR - Douarnenez Communauté - Conservatoire du Littoral - Conseil Départemental du Finistère - Communes	- CIAS - Entreprise - Agriculteurs - Associations de protection de la (ex : Bretagne Vi	nature ivante)
afin de permettre à la faune présente de fuir.  Les produits de fauche sont préférentiellement exportés afin d'éviter l'eutrophisation du milieu et la banalisation de sa flore spécifique, et peuvent faire l'objet d'une valorisation (cf. action TER3-9).	Autres partenaires	CBNB, Bretagne	Vivante
En cas de présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, il conviendra de gérer spécifiquement ces dernières (cf. action TER7-1).  Période d'action préconisée : septembre - février	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure	- Taux d'embroussailler pelouses littorale (surfaces, haute	ment des es
B - Pâturage  Ce mode de gestion permet de maintenir la pelouse rase et de limiter le développement des ligneux dans les zones moins exposées. Le pâturage devra être extensif et se fera sans apports de fertilisants ou d'amendements pour ne pas enrichir le milieu (sauf apports du pâturage).	- Taux de réalisation	- Typicité des pe littorales : suivi d associations phytosociologiqu indice VCS (Vege Conservation Sta	des ues et etation
Ce mode de gestion peut impliquer la pose de clôtures et la gestion du troupeau. La pose de clôtures peut être financée pour faciliter l'intégration des parcelles dans des systèmes d'exploitation existants ou pour faciliter l'installation d'agriculteurs sur ces milieux.		- Des pelouses e état de conserva	
Des conventions seront établies avec les gestionnaires concernés (agriculteurs, chasseurs ,) (voir mesures CS2-1, CS2-2).			
Période d'action préconisée : toute l'année			
Unités de gestion concernées : pelouses littorales			

TER 3  Gestion des landes en voie d'enfrichement pa	ar la fauche, le pâturage ou	l'écobuage		
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité	
Contexte:  Dans les secteurs de landes littorales les plus abrités du vent et des embruns est nécessaire de réaliser périodiquement un rajeunissement par fauche pâturage afin de limiter la colonisation par les fourrés à ajoncs principaleme (à partir du moment où ces derniers excèdent 50 cm de hauteur).	Financement: Natura 2000 / CD29 / CDL / CCCS-PR, AELB (PSE = Paiement pour services environnementaux), MAEC.		1	
Actions :	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
Les questions techniques de gestion seront traitées plus en détails dans le cade l'action « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).  A - Opérations de fauche  La fauche est réalisée au moyen d'un tracteur équipé d'une barre de coupe, précédée, si nécessaire, par un gyrobroyage des fourrés. La fauche est tard (septembre-octobre) afin de respecter les cycles de la faune présente (avifau notamment). Elle est à renouveler tous les 3 à 5 ans selon l'évolution du milie Exportation et valorisation des produits de fauche (cf. action TER3-9).  En cas de présence d'espèces végétales exotiques envahissantes, il convience de gérer spécifiquement ces dernières (cf. action TER7-1).	et ive eu.  CCCS-PR  Douarnenez  Communauté  Conservatoire du Littoral  Conseil Départemental du Finistère  Communes  Agriculteurs	CCCS-I CIAS Entrepi Agriculti Association de de la nature (ex Vivant Associations o	rise eurs protection c: Bretagne ee) de chasse	
3 - Pâturage	Autres partenaires Indicateurs de mise en	CBNB, Bretagne	Vivante	
Mise en place de pâturage extensif (bovins, équins, ovins, caprins) dans landes. Des parcelles de repli pour le troupeau en dehors des landes devro être réservées et l'affouragement limité sur les landes pâturées afin d'évi l'eutrophisation du milieu.  Ce mode de gestion peut impliquer la pose de clôtures et la gestion troupeau. La pose de clôtures peut être financée pour faciliter l'intégration oparcelles dans des systèmes d'exploitation existants ou pour facili	du des	Indicateurs d'ef  - Taux d'embroussaille landes (surfaces - Typicité des lar des associations phytosociologiq	illement des ces, hauteur) landes : suiv ons	
l'installation d'agriculteurs sur ces milieux.  Des conventions seront établies avec les gestionnaires concernés (agriculteu chasseurs, particuliers) (voir mesures CS2-1, CS2-2)	ırs,	indice VCS (Vege Conservation St. - Des landes en état de conserva	atus) meilleur	
<u>C - Ecobuage</u> Des opérations d'écobuage pourront être mises en place pour gérer des mass de landes anciennes dégradées afin d'exprimer la banque de graines et favoris la régénération de landes rases.				
Cette action de gestion nécessite un travail coordonné avec le Serv Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère afin de s'assurer que conditions de sécurité soient respectées. De plus, il est nécessaire d'inform les services de gendarmerie, les communes et autres acteurs concerr (chasseurs, agriculteurs, randonneurs, riverains etc.). Des arrêtés préfectora interdisent les feux de végétaux, des arrêtés de dérogation sont als nécessaires. La présence d'un technicien formé à cette technique est obligato pendant l'opération.	les ner nés nux ors			
Unités de gestion concernées : landes et végétations associées (fourrés	s à			

ajoncs, à genêts, ptéridaies)

TER 3	Gestion des abords des landes	et des pelouses		
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité
Contexte: Fortement	exposées au vent et aux embruns, les landes littorales sont	Financement : Natura 2000 CCCS-PR	/ CD29 / CDL /	1
généralement stables et n'évoluent que très lentement (landes dites primaires		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
ou « climaciques »). De même pour les pelouses aérohalines qui se maintiennent grâce à ces conditions difficiles que seules ces végétations peuvent supporter.  En revanche, si un obstacle physique, comme une haie ou un boisement, vient à être érigé entre la lande et la mer, les conditions bioclimatiques sont modifiées. Ces nouvelles conditions microclimatiques peuvent résulter en une fermeture progressive de l'habitat, avec notamment le développement de fourrés à ajoncs / prunelliers qui viennent supplanter les bruyères.	CCCS-PR  Douarnenez Communauté  Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes	CCCS-I CIAS Entrepr Agriculte Associations de de la nature (ex Vivant Associations d	rise eurs protection :: Bretagne :e)	
Action :		Autres partenaires	Communes, CBN	
	obstacles d'origine anthropique (haies, plantations de pins .) qui viennent perturber le bon fonctionnement naturel de	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	
Avant tout t de permett anthropique	travaux, des expertises préalables doivent être mises en place afin tre d'évaluer la valeur écologique de ces éléments d'origine e (plantations, haies, murets) existants afin d'orienter le choix on soit vers la suppression de ces éléments, soit vers le contrôle de e.	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Taux d'embroussaille pelouses littoral (surfaces, haute - Typicité des pe littorales : suivi associations phytosociologiq indice VCS (Vega Conservation Sta	es ur) clouses des ues et etation atus)
			<ul> <li>Des landes et p meilleur état de conservation</li> </ul>	

TER 3  Gestion des prairies d'intérêt commu	unautaire par la fauche ou le pâturage	
Description de la mesure	Coût estimé et financement Prior	rité
Contexte:  Les prairies humides oligotrophes (6410) du Cap Sizun occupent de hydromorphes pauvres en substances nutritives et présentant un car acide. Ces prairies sont en voie de raréfaction car elles ne se maintienne sur des secteurs ne subissant pas, ou peu d'apports en nutriments (tê	aractère Acquisition de matériel en régie : clôtures, grillage (coût à préciser)	
bassins versants, zones sourceuses). Souvent considérées comm	me peu Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre	
productives, elles souffrent de déprise agricole ou, à l'inverse, o converties en prairies intensives par drainage, fertilisation, etc. Ces présentent pourtant une richesse et une diversité floristique netteme importantes que les prairies mésotrophes ou eutrophes.  Les prairies maigres de fauche (6510) sont également peu communes sur Sizun et témoignent d'une gestion ancienne par fauche.  Actions:  La gestion des prairies par fauche ou pâturage est indispensable pour cor	prairies lent plus  CCCS-PR  Douarnenez Communauté  Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère  Communes  CCCS-PR  CIAS  Entreprise Agriculteurs  Association de protect de la nature (ex : Breta, Vivante)  Associations de chass	gne se
des formations herbacées. De plus, la préservation du fonctionn hydrologique global de la zone humide (régime des crues, circulation de et de la qualité physico-chimique des eaux est un élément essentiel.	Autres partenaires DDTM, OUESCO, EF	PAB,
La période d'intervention et les modalités de gestion sont égal	Indicateurs d'efficacité	
importantes : une intervention trop précoce sur prairie humide (interve mécaniques sur des sols gorgés d'eau) ou un pâturage inadapté (mise à l trop précoce, chargements importants), peuvent avoir des conséqu difficilement réversibles, notamment pour les prairies les plus fra tassement des sols, modification du cortège floristique, prolifération des	ventions - Unités de gestion traitées (nombre, surface) quences - Temps affecté à la mesure - Des habitats prairiaux meilleur état de conservation	en

etc. L'amendement est également à éviter sur ces milieux (sauf apports du pâturage).

Les questions techniques de gestion seront traitées plus en détail dans le cadre de l'action « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).

#### A - Opérations de restauration

- Restauration par débroussaillage manuel et/ou mécanique ou gyrobroyage avec exportation ; coupes ou arrachages des ligneux (saules) voire des arasements de touradons de molinie ;
- Deux fauches l'année suivante (printanière et automnale) avec exportation des produits de coupe, permettent de renforcer le caractère « pauvre » des sols.

#### B - Opérations de fauche

La fauche est réalisée au moyen d'un tracteur équipé d'une barre de coupe (si possible avec un dispositif d'effarouchement), et précédée, si nécessaire, par un gyrobroyage des fourrés ou autres ligneux. La fauche doit être tardive (juillet – août au plus tôt) afin de favoriser une diversité faunistique et floristique tout en respectant les cycles.

Deux fauches dans l'année (printanière et automnale) avec exportation des produits de coupe, permettent d'entretenir, voire de renforcer le caractère « pauvre » des sols (avec exportation de la matière végétale).

Une fauche pluriannuelle (tous les 2 à 5 ans) peut permettre d'enrichir la diversité floristique, en favorisant l'émergence d'espèces liées aux habitats de mégaphorbiaies, de roselières ou de cariçaies.

Exportation et valorisation des produits de fauche (cf. action TER3-9).

#### C - Pâturage

Un pâturage extensif peut également être mis en place en maintenant cependant un chargement faible afin de ne pas dégrader les sols. La mise à l'herbe peut avoir lieu au printemps ou en début d'été, sur sols réessuyés (nécessité de parcelles de repli). L'apport de fourrage est à éviter pour limiter l'enrichissement indirect des sols par les déjections.

Le pâturage peut être complété par une fauche de refus de pâturage en arrièresaison.

Ce mode de gestion peut impliquer la pose de clôtures et la gestion du troupeau. Le financement de ce type de matériels pourrait être envisagé.

Des conventions pourront être établies avec les gestionnaires concernés (agriculteurs, chasseurs, particuliers) (voir mesures CS2-1, CS2-2)

A respecter : éviter la fertilisation, les amendements et l'usage de pesticides, éviter les plantations et mises en culture, limiter les accès directs aux cours d'eau, limiter les traitements anti-parasitaires à base d'Ivermectine et proposer des produits alternatifs\* (\*cf: annexes).

- Taux d'embroussaillement des prairies
- Des habitats prairiaux en meilleur état de conservation

TER 3	Gestion des milieux dunaires en voie d'enfricher	ment par la fauche ou le	e pâturage		
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité	
mais sont Trépassés	ses dunaires du Cap Sizun occupent des surfaces importantes (65 ha) réparties sur seulement deux secteurs : Trez Goarem et la Baie des . Ces formations ont une très forte valeur patrimoniale et accueillent diversité d'espèces rares et / ou protégées (Ivraie du Portugal,	Financement: Natura 2000 / CD29 / CCCS-PR, AELB (PSE = Paiement pour services environnementaux), MAEC.  Acquisition de matériel en régie : clôtur grillage (coût à préciser)		9 / CDL / bur i.C. <b>1</b>	
-	petites fleurs, Parentucelle à larges feuilles, Ophrys abeille,).	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'		
problémat découlant embrouss au vent e développe	ations dunaires du Cap Sizun sont globalement confrontées à des tiques d'embroussaillement (Prunellier, Fougère aigle, ronces,) de l'abandon de pratiques pastorales extensives passées. Cet aillement a lieu au sein des milieux les moins exposés aux embruns, t à la fréquentation. Le site de Trez Goarem est plus touché par le ement du Prunellier que le site de la Baie des Trépassés. A l'inverse, le ement d'ourlets à Fougère aigle est plus important sur la Baie des	CCCS-PR Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes	CCCS-I CIAS Agriculte Association de de la nature (ex Vivant Associations d	eurs protection :: Bretagne e) de chasse	
	niter la fermeture de ces milieux d'intérêt communautaire au profit	Autres partenaires Indicateurs de mise en	CBNB, Bretagne		
	s beaucoup plus banals, il est proposé de lutter contre l'installation de s et ptéridaies sur certains secteurs.	œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
Actions:  Les questi de l'action  A - Opérat  Les fourré préférenc automnale coupe dar avec expo gestion se Les zones zones où l Pour les l passereau faciliter la  B - Pâtura  La mise er de lutter semble êt Sur les pe	ons techniques de gestion seront traitées plus en détail dans le cadre a « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).  Scions de réouverture des fourrés  es de Prunellier et de ronces peuvent être contrôlés en réalisant de le des coupes manuelles ou sinon des gyrobroyages en période le (septembre – novembre), avec une exportation des produits de la	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Taux d'embroussaille milieux dunaires hauteur) - Typicité des mi dunaires : suivi dassociations phytosociologiq indice VCS (Vege Conservation Str Des habitats du meilleur état de conservation	s (surfaces, illieux des ues et etation atus) unaires en	
Pour con gyrobroya Ce mode troupeau. Des conv (agriculted A respect proposer	an sur des enclos provisoires. Ce pâturage peut également être mis en des pelouses humides mais doit éviter les autres pelouses xériques dunaires sensibles au piétinement.  Inpléter ces actions de pâturage, des actions ponctuelles de ge / fauche des refus peuvent être réalisées en arrière-saison.  de gestion peut impliquer la pose de clôtures et la gestion du Le financement de ce type de matériels pourrait être envisagé.  entions pourront être établies avec les gestionnaires concernés urs, particuliers) (voir mesures CS2-1, CS2-2).  er : éviter les traitements anti-parasitaires à base d'Ivermectine et des produits alternatifs afin de favoriser l'entomofaune coprophage s proies importantes pour le Grand Rhinolophe (*cf: annexes).				

C - Opérations de roulage de Fougère aigle

Si les ourlets thermophiles dunaires ne montrent pas d'enjeux particuliers (existence d'espèces rares, nidification...), il est possible de restaurer des pelouses vivaces calcicoles en affaiblissant la Fougère aigle.

La lutte contre la Fougère aigle nécessite des interventions fréquentes sur plusieurs années. Deux techniques sont couramment employées avec le même principe : il s'agit de casser les tiges des fougères sans les couper afin de ne pas trop stimuler la repousse des frondes et de renouveler régulièrement l'opération qui affaiblit la Fougère.

<u>Technique du rouleau brise-fougères</u>: Le rouleau pouvant être à traction animale ou mécanique doit être appliqué au moins deux fois par an (juin puis août-septembre) sur plusieurs années. Il est souhaitable d'intervenir par secteurs limités pour limiter les impacts sur la faune associée.

<u>Technique du bâtonnage manuel</u> : Il s'agit de casser les frondes des fougères manuellement à l'aide d'un bâton. Cette technique assez fastidieuse est souvent utilisée en terrain accidenté lorsque le rouleau brise—fougères n'est pas adapté.

Dans les deux cas, un premier passage est requis en juin lors de la formation des frondes, et un deuxième passage lors de la régénération des fougères observée en août-septembre.

Type de travaux	Période	Périodicité
A - Réouverture fourrés	Septembre - Novembre	Annuellement puis à adapter à la dynamique de végétation
B - Pâturage	A définir avec éleveur	A définir avec éleveur
C - Roulage Fougère	Juin puis Aout - Septembre	Annuellement jusqu'au résultat espéré

TER 3 Ges	stion des dépressions humid	les intradunaires		
Description de la mesu	re	Coût estimé et finar prévisionnel de la l		Priorité
Contexte:  Les dépressions humides intradunaires so communautaire riches en biodiversité qu'il conv. Sizun, cet habitat est peu répandu (4,08 ha) et élémentaires qui coexistent et s'imbriquent les u	vient de préserver. Sur le Cap regroupe différents habitats ns avec les autres : bas-marais	ats   services environnementaux), MAEC.  Acquisition de matériel en régie : clôtures,  grillage (coût à préciser)		0
dunaires, prairies humides dunaires, roselières e	t cariçaies dunaires.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Outre leur intérêt communautaire, ces habitats o écologiques pour les espèces aquatiques et amp Butome en ombelles, Orchis incarnat), mammifè des moissons), invertébrés (Agrion de Mercure nicheurs (Râle d'eau, Phragmite des joncs amphibiens (potentiellement le Pélodyte ponctue Ces habitats sont très sensibles aux conditions hiprivilégier pour ces milieux est:  - Bas-marais dunaires: une végétation herbacé	ohibies : flore (Grande Douve, res (Campagnol amphibie, Rat e, Agrion mignon,), oiseaux, Rousserolle effarvatte,), é) ydrauliques du milieu. L'état à	CCCS-PR Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes  Autres partenaires	CCCS-F CIAS Agriculte Association de de la nature (ex Vivant Associations c CBNB, Bretagne	eurs protection : Bretagne e) de chasse
cariçaie basse, plus ou moins ouverte ;	e moyeme, de type jonçale-	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
<ul> <li>Prairies humides dunaires : une végétation herb dense.</li> <li>Roselières et cariçaies dunaires : une roselière of Afin de limiter la fermeture de ces milieux d'intre de milieux plus banals (saulaies), il est proposé de ou du pâturage.</li> </ul>	compacte et dense ; érêt communautaire au profit	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Taux d'embroussailler dépressions hun intradunaires (su hauteur) - Typicité des mi dunaires : suivi c associations phytosociologiqu indice VCS (Vege Conservation Sta	nides urfaces, lieux des ues et etation

#### Actions :

#### A - Fauche avec exportation

Une fauche occasionnelle permet de diversifier l'habitat :

- Fauche précoce (avril) : favorise les formations herbacées ainsi que les plantes pionnières et espèces de pleine lumière (certaines orchidées notamment);
- Fauche tardive (automne) ou pluriannuelle (tous les 3 ans) : favorise les formations plus hautes et les hélophytes (roseaux, scirpes, iris des marais, etc).

A l'occasion des fauches, les ligneux présents dans les roselières peuvent être éliminés.

Les produits de coupe seront exportés afin de limiter l'eutrophisation.

#### B - Opérations de réouverture des fourrés

Les fourrés de saules peuvent être contrôlés en réalisant de préférence des coupes manuelles ou sinon des gyrobroyages en période automnale (septembre – novembre), avec une exportation des produits de coupe dans la mesure du possible. Les années suivantes, une fauche d'entretien avec exportation des produits de coupe doit être réalisée. Le pas de temps de gestion sera ensuite adapté à la dynamique de végétation.

Pour les bosquets de fourrés bien développés susceptibles d'héberger des passereaux nicheurs, il est conseillé d'intervenir par petites zones afin de faciliter la dispersion des animaux. Les interventions doivent se faire en dehors des périodes de reproduction et de nidification des oiseaux.

#### C - Pâturage

Un pâturage peut être mis en place sur ces parcelles en fonction des opportunités. Une fauche des refus avec export sera menée en complément en fin de saison.

Les questions techniques de gestion seront traitées plus en détail dans le cadre de l'action « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).

Attention : sous l'effet du pâturage, notamment si les animaux sont lourds, le piétinement abîme les rhizomes des phragmitaies / cariçaies au profit des joncs.

Des conventions pourront être établies avec les gestionnaires concernés (agriculteurs, particuliers) (voir mesures CS2-1 et CS2-8).

A respecter : éviter les traitements anti-parasitaires à base d'Ivermectine et proposer des produits alternatifs afin de favoriser l'entomofaune coprophage et donc les proies importantes pour le Grand Rhinolophe (\*cf: annexes).

L'objectif est de maintenir une dynamique de stades transitoires formant ainsi

mosaïque hétérogène. Des fauches ponctuelles sont donc préconisées.

- Des habitats aquatiques en meilleur état de conservation

TER 3	Gestion des mégapho	orbiaies		
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
hautes (1 parfois so	: ations végétales, composées de végétations de vivaces denses et à 1,5m), sont caractéristiques des bordures de cours d'eau et sont bumises aux crues temporaires qui les enrichissent en éléments Ces milieux possèdent une richesse floristique et sont utilisés comme	Financement : Natura 2000 CCCS-PR, AELB (PSE = Paiem services environnementaux Acquisition de matériel en r grillage, (coût à préciser)	ent pour ), MAEC.	2
abris, site	de reproduction et corridors de déplacement pour la faune amphibie	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
. ,	Campagnol amphibie, Crossope aquatique,). Ils présentent tun intérêt notable pour l'entomofaune.	CCCS-PR	CCCS-F CIAS	
	milieux, la production de biomasse est importante et constitue un striments avec de fortes capacités d'épuration, rôle important pour la	Douarnenez Communauté	Entrepr	
	s eaux. Sans intervention humaine, ces mégaphorbiaies évoluent vers	Conservatoire du Littoral	Agriculte	
•	s humides puis des boisements humides.	Conseil Départemental du	Associations de de la nature (ex	•

Communes

Vivante)

Associations de chasse

Actions : Gestion ciblée :	Autres partenaires	EPAB, OUESCO, CBNB, GMB, Chambre d'Agriculture
- Fauche ou gyrobroyage sur place, avec une fréquence de 4 à 5 ans afin de	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
conserver une dynamique de stades transitoires Contrôle et coupe des rejets de saules tous les 5 à 10 ans.	- Unités de gestion traitées (nombre, surface)	- Taux d'embroussaillement des
A noter qu'une gestion par fauche régulière et surtout du pâturage peut entraîner une évolution vers des formations plus prairiales. Ces interventions doivent donc rester occasionnelles si l'objectif est de maintenir un stade de mégaphorbiaies.	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	mégaphorbiaies par les saules (surface, hauteur) - Typicité des mégaphorbiaies : suivi des associations phytosociologiques et indice VCS (Vegetation
Sur mégaphorbiaie dégradée à Ortie dioïque, il est possible de réaliser une fauche exportatrice annuelle durant 3 à 5 ans pour restaurer un habitat plus diversifié (appauvrissement du substrat par exportation des produits de coupes).		Conservation Status)  - Des habitats aquatiques en meilleur état de conservation
La non-intervention est préconisée sur des secteurs favorables à l'installation de la Loutre.		
Les questions techniques de gestion seront traitées plus en détail dans le cadre de l'action « Réalisation d'une étude de stratégie agropastorale » (AC3-15).		)
<b>Unités de gestion concernées :</b> l'habitat est représenté sur l'ensemble du périmètre Natura 2000, notamment au niveau des cours d'eau et autres pièces hydrographiques		

TER 3  Restauration et/ou entretien des milieux aquatiques					
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité	
2000. Ce (flore, an	: mares oligotrophes (3110) sont identifiées sur le périmètre Natura sont des milieux riches pour les espèces aquatiques et amphibies aphibiens, odonates,). Cependant, certaines de ces mares perdent panalités écologiques (envasement, etc.).	es <u>Coût</u> : sur devis		2	
Objectifs		Maîtrise d'ouvrage CCCS-PR	Maîtrise d'	œuvre	
aux espè	de cette action est de favoriser les conditions biologiques nécessaires ces végétales caractéristiques et ainsi d'augmenter les potentialités des amphibiens, des odonates et autres invertébrés aquatiques.	tialités Conservatoire du littoral Entre		reprises	
dépender eaux et d	tations amphibies ne demandent pas de gestion particulière et nt avant tout du maintien des caractéristiques physico-chimiques des lu régime d'inondation. En ce sens, il faut travailler sur la reconquête lité globale des eaux, à l'échelle des bassins versants.	Finistère Propriétaires privés Agriculteurs Bretagne Vivante	CIAS Bretagne Vivante		
Actions : Pour pére	enniser ces habitats, ces opérations peuvent être menées :	Autres partenaires	OUESCO, EPAB,	OFB	
	rofilage des berges en pentes douces (qui favorise les ceintures essives de végétations);	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
espa	ge raisonné des mares ; désenvasement ; faucardage (ou décapage), acés dans le temps (tous les 5 à 10 ans) et pratiqué sur des surfaces ées (permettant aux communautés amphibies de se développer).	- Nombre de mares restaurées - Nombre de mares	- Etat de conserv mares - Communautés		
redé d'an (étre creu	tion de mares en dehors des habitats d'intérêt communautaire afin de evelopper un réseau de mares favorables au maintien des populations aphibiens et d'invertébrés. Le creusement de zones dépressionnaires épage superficiel) peut également être réalisé en prairies humides. Le sement pourra être soit mécanique soit manuel avec un profilage des jes en pentes douces.	créées  - Unités de gestion traitées (nombre, surface)  - Temps affecté à la mesure  - Taux de réalisation	et végétales caractéristiques humides fonctio - Des habitats ac en meilleur état conservation	nnelles) Juatiques	

A respecter : aucune mare ne devra être en communication avec un ruisseau ni mesurer plus de 1000 m². Cette action devra être compatible avec les préconisations du SAGE Ouest-Cornouaille et SAGE Baie de Douarnenez.

Les travaux seront à réaliser en dehors de la période de reproduction et de repos hivernal.

Unités de gestion concernées : mares et milieux aquatiques

TER 3	Exportation et valorisation des p	roduits de fauche			
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
de rando exportatio	es qui s'occupent de la gestion des espaces naturels et des itinéraires nnée (CCCS-PR, CIAS) se retrouvent confrontés au dilemme : in des résidus de fauche dans un contexte d'essai de limitation des erts auprès des habitants du Cap Sizun (lien avec service déchets) /	e: les		1	
	des résidus de fauche in-situ avec les problématiques que cela	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
Pourtant l' oligotroph oligotroph	sur le milieu.  'exportation des résidus de fauche permet le maintien de conditions es favorables à certains habitats sensibles (landes, prairies humides es, prairies de fauche,) et au développement de cortèges s diversifiés.	Douarnenez CCCS-PR		CS-PR Communauté IAS munes	
Action :	s apportunités d'apportation et de palarication des produits de	Autres partenaires	- Effectifs des populations		
fauche.	s opportunités d'exportation et de valorisation des produits de	Indicateurs de mise en œuvre			
partenaria couche de manière co Le projet d	exemple, Bretagne Vivante a développé depuis plusieurs années un t avec un agriculteur pour récupérer la lande (utilisation en sous- litière), ce qui permet de traiter des grands volumes de landes de phérente.  L'acquisition d'une botteleuse par la CCCS-PR afin de permettre une n et une valorisation de ces produits de fauche est en cours de	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation			
	<b>gestion concernées :</b> ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts elouses, prairies,) .				



# MAINTIEN D'UNE GESTION DIFFERENCIEE SUR LES BOISEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE



TER 4 Gestion des jeunes plantations et boisements mixtes en	faveur des essences f	euillues indigènd	es
Description de la mesure	Coût estimé et fin prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  Certains boisements d'intérêt communautaire sont occupés par des peuplements d'essences arborées exotiques (Robinier faux acacia, Pin maritime). Des opérations de contrôle de ces espèces doivent être réalisés afin de favoriser le développement des espèces indigènes.			
L'objectif sera donc de favoriser le développement des essences arborées feuillues locales (chênes, frênes, hêtres, ormes, châtaigniers).  Actions:  A - Gestion en futaie irrégulière:  A long terme ces peuplements seront gérés en futaie irrégulière visant à	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  Douarnenez  Communauté  Conservatoire du  Littoral	Maîtrise d'œu  ONF  CCCS-PR  CIAS	uvre
favoriser le vieillissement des peuplements et la présence d'arbres de gros diamètre.  Lors des éclaircies, les espèces exotiques envahissantes seront éliminées en respectant toutes les précautions nécessaires afin d'en éviter la propagation (éliminer les produits de coupe et d'arrachage dans la filière appropriée, avec si possible la mise en sac des fruits ou graines, séchage des produits de coupe	Conseil Départemental du Finistère Communes Propriétaires privés	Entreprise: Propriétaires p	
avant enlèvement si possible). <u>B – Gestion des ormaies :</u> Cet habitat participe à des mosaïques de milieux naturels du plus grand intérêt.  Afin d'en préserver le bon état de conservation, il convient de respecter le cortège d'espèces spontanées en assurant le principe de non-intervention	Autres partenaires	ONF, CRPF, GMB, des propriétaires f 29, DDTM, Union r des forestiers pr Bretagne	orestiers égionale
comme mode de gestion conservatoire (cf. action TER4-2).	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
<u>C - Contrôle des espèces indésirables (Robinier, Pin maritime,)</u> Différentes techniques de lutte existent pour contrôler ces espèces (cf. actions TER7).  Unités de gestion concernées: boisements d'intérêt communautaire	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Présence de gîtes chiroptères  - Indice de diversit entomologique, mycologique,  - Des habitats fore plus fonctionnels e meilleur état de conservation	é stiers

TER 4 2 Actions visant au vieillissement des peuplements et au	ı maintien d'arbres séne	escents ou mo	rts	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
Contexte:	Financement : Natura 2000		2	
Plus les arbres sont vieillissants, plus ils sont sujets à développer des	20.00			
singularités: fissures, pourritures, gélivures qui constituent des micro-habitats. Cette diversité de microhabitats est favorable à de nombreuses espèces, telles que les oiseaux cavernicoles, les chiroptères, les insectes saproxylophages, ainsi que les mousses, lichens et champignons. Parmi ces espèces favorisées par ce type de mesures, on retrouve l'Escargot de Quimper et les chauves-souris arboricoles dont la Barbastelle fait partie.  Plus les habitats forestiers d'intérêt communautaire sont âgés, plus leur typicité augmente et abritent potentiellement des espèces spécialistes.  Cette action vise à optimiser le rôle et la richesse écologique des boisements en contribuant au maintien ou à l'apparition de micro-habitats permettant	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  Douarnenez  Communauté  Conservatoire du Littoral  Conseil Départemental du  Finistère  Communes  Propriétaires privés	ONF CCCS-I CIAS Entrepr Propriétaire	PR ises s privés	
l'apparition d'espèces animales à haute valeur patrimoniale.  A - Création d'îlots de sénescence  Ce dispositif peut concerner des groupes d'arbres appelées « îlots de	Autres partenaires  Indicateurs de mise en	Bretagne	restiers 29, egionale des rivés de	
sénescence » mais également des arbres disséminés dans le peuplement.  Les arbres choisis seront des essences autochtones présentant ces caractéristiques : arbre déjà sénescent ; houppier de forte dimension ; présence de fissures, cavités ou de branches mortes. Les arbres morts peuvent être gardés sur quand cela n'affecte pas la sécurité du public.	ceuvre  - Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Limitation de la arbres sénescen à la sécurisation sentiers.	a coupe des its ou morts des	
B – Conservation du bois mort Si des opérations de coupes ont lieu, la conservation de tas de bois mort au sol permet la création d'abris pour une multitude d'espèces (invertébrés, champignons, micromammifères,). Ce type de bois, plus humide, attire des insectes saproxyliques, appréciant des milieux frais et ombragés. Les cavités et les anfractuosités, peuvent également abriter oiseaux et amphibiens.  Unités de gestion concernées : boisements d'intérêt communautaire		futaie irrégulière - Absence de ne sous-bois lors de de coupe Mise en place e indicateur de su mort par parcell de Biodiversité I (CRPFIDF)	ttoyage du es travaux d'un ivi du bois le. L'Indice Potentielle	
		- Présence de gî chiroptères - Indice de diver entomologique, mycologique, - Des habitats fo plus fonctionnel meilleur état de	sité prestiers s et en	

conservation



### MAINTIEN D'UN FONCTIONNEMENT NATUREL DU REGIME HYDROLOGIQUE DES ZONES HUMIDES



TER 5  Gestion des niveaux d'eau de l'étang de Laoual avec un mar	nage saisonnier (crue hi	vernale, étiage	e estival)
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  L'étang de Laoual est un étang arrière-littoral naturel séparé de l'océan par un cordon de galets. L'étang s'inscrit dans un bassin versant côtier d'une superficie de 314 ha, lui-même composé de sous-bassins versants drainés par des ruisseaux à fonctionnement généralement temporaire.	Financement : Natura 2000 de l'Eau Suivis : temps agents		0
L'exutoire de l'étang se trouve au niveau de la Baie des Trépassés. Cet exutoire	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
passe sous la route départementale, à proximité immédiate d'un hôtel, grâce à un ouvrage équipé d'un dispositif de régulation du niveau d'eau comportant des batardeaux en bois et une vanne latérale installés dans le cadre du premier plan de gestion (TBM, 2005). Sous l'action des vagues, le cordon de galets a tendance à refermer l'exutoire, en particulier en période de vives eaux et pendant les tempêtes hivernales.	Conseil départemental du Finistère	CCCS-PR : service Naturels et Ranc	•
Des actions non concertées d'intervention de réouverture du cordon de galets ont régulièrement lieu afin de recréer un écoulement de l'exutoire de l'étang	Autres partenaires	OFB, DDTM, OUESCO	DREAL,
en lien avec les problématiques d'inondation de la cave de l'hôtel. La vanne ne remplit donc plus son rôle de régulation des niveaux d'eau.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
Depuis novembre 2020, une expertise judiciaire est en cours afin de déterminer « la cause des désordres qui seraient constatés et notamment l'origine des inondations affectant [l'Hôtel de la Baie des Trépassés] ; de dire en particulier s'ils sont dus à une capacité insuffisante, à un mauvais fonctionnement ou à un défaut d'entretien de l'exutoire de l'étang de Laoual ».	- Suivi des niveaux d'eau - Nombre d'interventions sur la gestion des batardeaux / vanne - Absence d'intervention / Nombre d'interventions sur le cordon de galets et	- Une gestion de d'eau cohérente préservation des (crue hivernale / estival) - Absence / limit interventions su	avec la habitats étiage ation des r l'exutoire
Fonctionnement hydrologique:  Plusieurs études ont mis en évidence que le plan d'eau et ses zones humides périphériques sont alimentés par les petits ruisseaux et des eaux souterraines dont la contribution varie selon les saisons. En période d'étiage, les eaux souterraines peuvent être les seules contributrices. Les observations piézométriques ont montré que la nappe était en charge par rapport à l'étang. Les sorties d'eau de l'étang se font principalement:	l'exutoire - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	et le cordon de g - Une améliorati de conservation humides périphé	on de l'état des zones
- En période de basses eaux, par résurgence de la nappe au niveau de la plage et par évapotranspiration ;			
<ul> <li>En période de hautes eaux, par écoulement des eaux au niveau de l'émissaire et par résurgence au niveau de la plage.</li> <li>Le niveau d'eau de l'étang fluctue au cours de l'année avec les niveaux les plus bas en fin d'été et les niveaux les plus hauts durant l'hiver. Le remplacement des buses en 2009 permet dorénavant de contrôler le niveau d'eau entre 4,15 m (niveau du seuil) et 4,6 m (maximum autorisé par arrêté préfectoral). Avant ces travaux, le fil d'eau en entrée des buses était à 4,45 m, soit 30 cm plus haut que le niveau actuel.</li> </ul>			
Ainsi, comme le précise Sicard et Coussement (2018), « d'un point de vue hydrogéologique, les 30 cm en moins contribuent à rabattre un peu plus la nappe phréatique se vidangeant en traversant les sables des dunes. Dans ce contexte sableux et en bordure d'une plage fortement inclinée, les fluctuations de la nappe peuvent être très rapides. »			
<u>Impact sur les végétations</u> :			
L'étude du CBNB a démontré que la gestion actuelle semble peu influencer la conservation des milieux les plus longuement inondés (zone la plus basse à Grande Douve) en raison de leur position sous le niveau minimum du seuil à			

l'exutoire de l'étang (4,15 m). En revanche, elle est nettement défavorable au maintien des habitats du niveau supérieur et des plantes à fort intérêt patrimonial qui leur sont liées (Grande Douve, Butome en ombelles, Potamot de Berchtold, Scirpe à une écaille). En effet, ceux-ci ne subissent que des inondations exceptionnelles au lieu d'être sous l'eau plusieurs mois de l'année.



Photo 2 : Ouvrage hydraulique au niveau de la route départemental (photo : Erwan Stricot - CCCS-PR)

#### Action:

Préserver les ceintures de végétations humides et des espèces caractéristiques qui entourent l'étang de Laoual et l'exutoire.

Suivre les orientations formulées dans le premier plan de gestion (2005) et renouvelées dans le second (2016) :

Maintenir des hauts niveaux d'eau en hiver pour inonder les ceintures de végétation autour de l'étang et favoriser la décrue printanière et l'étiage estival.

Unités de gestion concernées : Etang de Laoual – Baie des Trépassés

#### Références :

Colasse V. (2019). Flore et habitats naturels et semi-naturels de l'étang de Laoual : synthèse des enjeux de conservation et évaluation de l'influence de la gestion hydraulique. Département du Finistère. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 18 p.

Glemarec E. (2020). Rapport d'expertise judiciaire « Baie des Trépassés » Plogoff. Dossier n°2001442-7. Ordonnance du 26 aout 2020. Tribunal administratif de Rennes. Erwan Glemarec – Eau et Environnement, 47 p.

Sicard T. et Coussement C. (2017). Diagnostic préalable sur le fonctionnement hydrogéologique de l'étang de Laoual. Département du Finistère. Reagih Environnement, 22 p.

Sicard T. et Coussement C. (2018). Suivi piézométrique. Etang de Laoual. Note de synthèse portant sur l'approche hydraulique à proximité de l'exutoire. Département du Finistère. Reagih Environnement, 14 p., annexes.

TBM Environnement (2016). Plan de gestion des espaces naturels sensibles départementaux du Cap Sizun – Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz (Finistère) – Volume 2 : Plan opérationnel. Conseil Départemental du Finistère. 224 p.

TER 5 Restauration / maintien de la continuité écologique terre-mer sur les cours d'eau						
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité		
Contexte :  La continuité écologique terre-mer n'est pas permanente sur le site de la Baie des Trépassés avec une rupture de connexion lors des périodes d'étiage du fait		<u>Financement</u> : Agence de l' Couts: suivant devis	Eau 2			
	ruption des écoulements. Le niveau d'eau dans l'étang se situe alors	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
sous le seuil de l'ouvrage en amont de l'exutoire. Cette interruption peut poser problème pour la remontée des Anguilles pour lesquelles l'étang de Laoual représente un site important.  Sur la Pointe du Millier, la gestion des niveaux d'eau du ruisseau du Millier visàvis du moulin de Keriolet pose également question sur le maintien des continuités écologiques.		Conseil départemental du Finistère Conservatoire du littoral OUESCO / EPAB CCCS-PR	Entreprises Bureaux d'études			
Action :		Autres partenaires	OUESCO, EPAB,	OFB, DDTM		
	continuité écologique sur ces deux pièces hydrographiques ainsi que mble des ruisseaux côtiers (réalisation d'aménagements si besoin)	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité		
	gestion concernées : réseau hydrographique et zones humides	- Réalisation d'aménagements / de travaux - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	Une continuité restaurée / amé les tronçons problématiques	liorée sur		

TER 5	Gestion des niveaux d'eau compatible avec le non état de conservation des trenaies alluviales					
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité		
(91E0) qui alluviales i	es alluviales sont des habitats d'intérêt communautaire prioritaires s'installent en bordure de rivières et de ruisseaux, sur les terrasses nondées périodiquement. Elles occupent le lit majeur des cours d'eau ominées par des arbres qui supportent des sols humides comme le	Coûts : suivant devis		2		
	xinus excelsior) et l'Aulne glutineux (Alnus glutinosa). Ces boisements	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
naturels sont principalement conditionnés par les crues des cours d'eau dont ils constituent le lit majeur.  Pour maintenir ces boisements, il est conseillé de ne pas modifier le régime hydrologique naturel. Cependant, le site de la Pointe du Millier a subi des aménagements de déviation du cours d'eau en lien avec la restauration du moulin de Keriolet (vannes, bief). Ces aménagements et la gestion hydraulique	CCCS-PR Conservatoire du littoral Conseil départemental du Finistère	Entrepri Bureaux d'				
naturel du	enée par l'association gestionnaire du moulin perturbent le débit cours d'eau et impactent les apports en eau nécessaire au maintien ations caractéristiques (arbres mais également strates arbustive et	Autres partenaires	OFB, DDTM			
herbacée)	· ·	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité			
	ne gestion concertée des niveaux d'eau qui permette à cet habitat e maintenir un bon état de conservation.	- Réalisation d'aménagements / de travaux de restauration  - Temps affecté à la mesure  - Taux de réalisation	- Restauration d naturel ou conco sites de frênaies - Absence de pié - Augmentation surfaces de frên	erté sur les alluviales etinement des		
		. aan ac realisation	surfaces de frênaies alluviales			



Photo 3 : Vanne hydraulique en position fermée dans le lit mineur du cours d'eau (photo : Erwan Stricot)

De plus, la fréquentation touristique sur les deux stations (habitat également présent sur le vallon Saint-Pierre à Douarnenez) entraine un piétinement sur les rives du cours d'eau qu'il conviendrait de contenir (cf. action TER2-1).

Des plantations de peupliers en amont aux abords de la fontaine Saint-Pierre ont pu réduire l'extension potentielle de l'habitat. Il conviendrait de rétablir des conditions favorables au retour des frênaies alluviales sur ce secteur (cf. action TER7-1).

**Unités de gestion concernées :** frênaies alluviales (Pointe du Millier et vallon Saint-Pierre)



## GESTION DES HABITATS TERRESTRES NON D'INTERET COMMUNAUTAIRE



TER 6	Restauration et gestion des prairies naturelles					
		Description de la mesure		Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
permet le	de certaines p maintien de mi	arcelles de prairies par la lieux ouverts d'intérêt tan				2
	a qualité paysag		tion AC2 15\ cotto oction	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
En lien avec la stratégie de gestion agropastorale (action AC3-15), cette action consiste à maintenir des pratiques de fauche et de pâturage sur les prairies naturelles intéressantes d'un point de vue faunistique et floristique.  Ces actions peuvent être menées par des agriculteurs locaux, notamment via le biais de conventions de prêts à usage agricole signées entre l'agriculteur, le propriétaire (Département / Conservatoire du littoral) et le gestionnaire (CCCS-PR) (cf. action CS2-1). Les pratiques agricoles extensives seront poursuivies dans le respect des cahiers des charges accompagnant les prêts à usages avec le suivi des conventions par le gestionnaire.  Par site, il sera intéressant de maintenir des gestions de différents types suivant les parcelles (fauche, pâturage, pâturage et fauche) afin de conserver des milieux variés d'un point de vue écologique.			Conseil département du Finistère Entre Conservatoire du littoral Agricu CCS-PR Associations de la nature e Communauté Communes Association Communes Autres partenaires Chambre d'AFinistère, CBN		eurs protection : Bretagne e) de chasse nes iculture du	
Actions :				Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
A – Opérations de fauche  La fauche est réalisée au moyen d'un tracteur équipé d'une barre de coupe (si possible avec un dispositif d'effarouchement), et précédée, si nécessaire, par un gyrobroyage des fourrés ou autres ligneux. La fauche doit être tardive (à partir de juillet si possible) afin de favoriser une diversité faunistique et floristique tout en respectant les cycles.  Exportation et valorisation des produits de fauche (cf. mesure TER3-9).			- Surfaces de prairies naturelles en gestion - Nombre d'agriculteurs en conventionnement	- Cortèges florist faunistiques rep de prairies natur - Taux d'embrou - Des habitats pr meilleur état de conservation	résentatifs relles issaillement riairiaux en	
B - Pâturage  Un pâturage extensif peut également être mis en place en maintenant cependant un chargement faible. La mise à l'herbe peut avoir lieu au printemps ou en début d'été, sur sols réessuyés (nécessité de parcelles de repli). L'apport de fourrage est à éviter pour limiter l'enrichissement indirect des sols par les déjections. Le pâturage peut être complété par une fauche de refus de pâturage en arrière-saison.  Ce mode de gestion implique la pose de clôtures et la gestion du troupeau. Le financement de ce type de matériels pourrait être envisagé.  A respecter : éviter la fertilisation, les amendements et l'usage de pesticides, éviter les plantations et mises en culture, limiter les accès directs aux cours d'eau, éviter les traitements anti-parasitaires à base d'Ivermectine et proposer des produits alternatifs* (*cf: annexes).						
Туре	de travaux	Période	Périodicité			
A – Fauch exportati		A partir de juillet pour la production de foin	Annuelle			
B – Pâtur des refus	age (+ fauche )	Du 1er avril au 30 novembre. Fauche à l'automne	Annuelle			
Unités de	gestion concern	iées : milieux prairiaux non	d'intérêt communautaire			

TER 6	Restauration d'habitats d'intérêt con	nmunautaire dégradés		
2	(Actions de contrôle des fourrés			
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  La déprise agricole à partir de la deuxième moitié du XXème siècle a conduit à une forte tendance de la fermeture des milieux par les fourrés de différents types (prunelliers, ronces, ajoncs) et par les ptéridaies. Cette dynamique s'est faite au détriment de milieux ouverts variés, pour certains patrimoniaux (pelouses littorales, landes, milieux dunaires) conduisant à une banalisation des		Financement : Natura 2000 CCCS-PR, AELB (PSE = Paiem services environnementaux Acquisition de matériel en r préciser (sur devis)	nent pour ), MAEC.	0
	t des paysages. Les fourrés présentent cependant un intérêt comme	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
abri pour l		CCCS-PR	CCCS-F	PR
seront can	niter la tendance à la fermeture des milieux, les fourrés et ptéridaies atonnés sur certains secteurs pour conserver des habitats ouverts de es, prairies, milieux dunaires.	Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral	CIAS Entrepr	ise
pâturage d	proposé de réaliser régulièrement des opérations de fauche, de ou de brisage des frondes sur les nappes de fougère aigle en contact ndes, pelouses, et autres habitats d'intérêt communautaire.	Conseil Départemental du Finistère Associations de protection de la nature (ex : Bretagne Vivante) Communes	Agriculte Associations de de la nature (ex Vivant Associations c	protection : Bretagne e) de chasse
A - Entreti	en des prairies embroussaillées :	Autres partenaires	Associations loca	aloc
	de fauche et/ou de pâturage sur les milieux prairiaux conduit à	Indicateurs de mise en		
	on d'ourlets de ronces, de prunelliers ou de Fougère aigle. La reprise cion annuelle de type fauche avec exportation des produits de coupe	œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
Ces parcel le cadre d milieux ou B - Limitat Des fourre d'intérêt c	ion des fourrés : és de ronces et prunelliers sont déjà en place sur certains habitats ommunautaire. Leur avancée sera limitée par une fauche annuelle, à ssailleuse, des rejets et des zones de progression de la végétation	- Unités de gestion traitées (nombre, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Taux d'embrou des habitats d'in communautaire hauteur) - Ratio : Evolutio de ptéridaies / s d'HIC - Des habitats na meilleur état de conservation	térêt (surfaces, in surfaces urfaces aturels en
La lutte con plusieurs a principe : i	ontre la Fougère aigle : ontre la Fougère aigle nécessite des interventions fréquentes sur années. Deux techniques sont couramment employées avec le même il s'agit de casser les tiges des fougères sans les couper afin de ne pas			
<ul> <li>Technanima</li> <li>puis a par se</li> </ul>	uler la repousse des frondes et de renouveler régulièrement n qui affaiblit la Fougère.  nique du rouleau brise-fougères: Le rouleau pouvant être à traction alle ou mécanique doit être appliqué au moins deux fois par an (juin août-septembre) sur plusieurs années. Il est souhaitable d'intervenir ecteurs pour limiter les impacts sur la faune associée.  nique du bâtonnage manuel: Il s'agit de casser les frondes des			
fougè fastid	res manuellement à l'aide d'un bâton. Cette technique assez lieuse est souvent utilisée en terrain accidenté lorsque le rouleau fougères n'est pas adapté.			
frondes, e en août-se				
	es ptéridaies gagnent sur les landes, il est conseillé de réaliser une ective à l'aide d'une débroussailleuse, suivi de batonnage.			
<u>D – Pâtura</u>	<u>ige :</u>			
la plante p	des ptéridaies par le pâturage est délicate étant donné la toxicité de pour les animaux lorsqu'ils en consomment à forte dose (thiaminase poside). De plus, elle peut produire des composés chimiques dans le sol			

qui permettent à la plante de se défendre contre les herbivores et différents agents pathogènes.

Elle reste cependant efficace lorsque des actions de restauration ont été réalisées préalablement, notamment par l'action du piétinement qui écrase les frondes et fragmente la litière. Le pâturage est envisageable lorsque la Fougère aigle recouvre de faibles surfaces.

Type de travaux	Période	Périodicité
A - Réouverture fourrés	Septembre - Novembre	Annuellement puis à adapter à la dynamique de végétation
B - Roulage Fougère	Juin puis Aout - Septembre	Annuellement jusqu'au résultat espéré
C - Pâturage	A définir avec éleveur	A définir avec éleveur

Unités de gestion concernées : ensemble du périmètre Natura 2000



## LIMITATION DU DEVELOPPEMENT DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES OU INDESIRABLES



TER 7  Actions de lutte pour éradiquer ou maîtriser les espè	ces végétales exotiques	s envahissante	s
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  Suite à l'action AC4-11 (Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes) qui permettra de définir un plan de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes mentionnées plus haut, des actions de lutte devront être mises en place pour	<u>Financement</u> : Natura 2000 appels à projet		0
contrôler le développement de ces espèces au sein des espaces naturels.  Actions:  Cette lutte sera constituée de plusieurs axes:	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  CDL	Maîtrise d'o CCCS-P CIAS	
A - Contenir et/ou éradiquer la prolifération des espèces invasives  Une fois la stratégie de lutte établie (cf. action AC4-11), des actions de lutte eront à prévoir avec une priorité fixée sur les foyers situés au sein d'habitats l'intérêt communautaire, à proximité de stations d'espèces remarquables ou ur des sites emblématiques d'un point de vue paysager.	CD29 Communes  Autres partenaires	CDL CD29 Commui	nes ne de la
Des actions d'aide aux particuliers seraient à envisager avec l'appui du CIAS sur les propriétés privées qui abritent des foyers importants de dissémination en	Indicateurs de mise en	Biodiversité, CBN Indicateurs d'eff	
espaces naturels.  Chaque espèce végétale exotique envahissante nécessite une intervention adaptée, à envisager sur plusieurs années, qui comprend à la fois la technique utilisée, la période d'intervention et l'évacuation des déchets issus de l'intervention (incinération, compostage,). Exemples de techniques de lutte à prévoir en fonction des espèces végétales :  Griffe de sorcière :  Arrachage et séchage des tapis pour éviter toute bouture accidentelle lors du transport et exporter (incinération).  Les actions courantes de gestion de la griffe de sorcière n'agissant pas sur les graines, il est nécessaire de surveiller et agir sur une période d'au moins 3 ans (durée d'épuisement supposé de la banque de graines dans le sol).  Herbe de la pampa :  - Coupe, séchage puis incinération des plumeaux (très combustible) ;  - Arrachage manuel ou mécanique des pieds et exportation en déchetterie (selon accessibilité du site) / brûlage sur aire de dépôt (si autorisé) ;  - Coupe puis couverture des plants avec une bâche noire pendant au moins 2	- Unités de gestion traitées (nombre de stations, surface) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Evolution des s colonisées par di végétales exotiq envahissantes - Des habitats na terrestres en me de conservation - Des population d'espèces patrim bon état de cons	surfaces es espèces ues uturels illeur état s noniales en
étés ensoleillés (recréation d'une étuve) avant exportation.  Robinier faux-acacia:  Cerclage des troncs des gros sujets pour éviter le drageonnement.  Peuplier blanc:  Coupe puis arrachage des rejets (octobre-novembre). Tester la technique du cerclage sur les gros sujets.  Renouée du Japon:  Arrachage soigneux des plants (tiges et rhizomes), bâchage de la zone traitée pendant 2 ou 3 ans avec mise en concurrence (boutures de saules par exemple), brûlage des déchets une fois secs.  Ail triquètre:  Arrachage des plants (avec les bulbilles) à la fourche-bêche.  Buddléia de David:  Arrachage / dessouchage des plants avant fructification, évacuation des déchets vers une plateforme de compostage.			

Autres perspectives d'actions / démarches préalables :

- Intervention d'entreprises spécialisées pour les stations situées à flancs de falaises (cordistes).
- Organisation de chantiers participatifs de bénévoles.
- Le brûlage doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale.
- Surveillance des reprises de végétation dans tous les cas.

### <u>B - Informer, sensibiliser et éduquer les usagers et les professionnels afin de</u> limiter les foyers de propagation (cf. CS-1-3, CS1-8, CS1-10, CS2-4)

Il s'agit ici de limiter l'implantation de nouvelles plantations d'espèces invasives dans les jardins et de diminuer le nombre de foyers pouvant être à l'origine d'invasion en espace naturel.

Sensibiliser la population à travers différents moyens de communication :

- Bulletin intercommunautaire, flyers et posters dans les lieux de fortes affluences ;
- Signalétique sur les sites ;
- Animations nature;
- Échanges avec les usagers directement sur le terrain lors des actions d'arrachages;
- Intervention auprès des professionnels pour limiter la vente et la plantation d'espèces ornementales à caractère invasif.

Sensibiliser les propriétaires où les foyers de dissémination sont les plus importants et les accompagner dans l'éradication des espèces invasives :

- Inciter à ne pas planter ces espèces ;
- Ne pas se débarrasser des plants dans les espaces naturels ;
- Réaliser une coupe avant la floraison ;

Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000

#### Actions de contrôle des plantations de résineux sur les landes, les falaises, les dunes et les boisements 2 d'intérêt communautaire Coût estimé et financement Priorité Description de la mesure prévisionnel de la mesure Contexte: Financement: Natura 2000, CDL, CD29, appels à projet Plusieurs plantations anciennes de conifères se trouvent en périphérie de landes, de pelouses littorales et de végétations dunaires. Ces plantations sont essentiellement constituées d'espèces allochtones (d'autres zones biogéographiques voire d'autres continents): Cyprès de Lambert, Pins maritimes, Pins noirs, ponctuellement de Sitka et de Mélèze. Certaines de ces Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre espèces se sont naturalisés et peuvent se reproduire (cas du Pins maritime et Propriétaires forestiers du Pin noir), ce qui entraînent le développement de semis. Conservatoire du Littoral Sous les plantations matures, pouvant atteindre une vingtaine de mètres, les Entreprise de travaux Conseil départemental du forestiers strates inférieures de végétation sont quasi nulles à l'exception de Lierre ou de Finistère Ronces en assez faible densité, ou, dans les fonds de vallons à sol mésophile Communes frais, une flore transgressive des fourrés littoraux peut se maintenir (Sureau, Scolopendre...). Dans les plantations plus récentes de plateau, les interlignes ONF, CRPF, CBNB sont occupées le plus souvent par des fourrés récents à Genêt et Ajonc. **Autres partenaires** De plus, les essences résineuses accentuent la podzolisation des sols et Indicateurs de mise en Indicateurs d'efficacité perturbent la structuration des sols, en lien avec le fait qu'ils soient très œuvre défavorables aux populations de vers de terre. La dégradation de la litière des - Unités de gestion - Evolution des surfaces essences plantées est lente et s'accumule abondamment. De plus les conifères traitées (nombre de colonisées par résineux forment une canopée limitant les radiations solaires vers les strates inférieures stations, surface) - Des habitats naturels et limitent le développement des espèces chlorophylliennes. Ces modifications - Temps affecté à la terrestres ne meilleur état de la couverture herbacée entraînent une modification de composition des mesure de conservation cortèges biologiques du sol et de leurs interactions. La monospécificité du - Taux de réalisation

boisement limite aussi les cortèges animaux, fongiques et bactériens notamment les décomposeurs.

Ces plantations sont très dispersées, mais près de 80% d'entre elles sont situées sur les communes du fond de la baie de Douarnenez, sur la côte nord (Poullansur-Mer et Beuzec-Cap-Sizun). La surface des unités de plantations sont faibles. La plus grande couvre moins de 3 ha. La surface cumulée de toutes les plantations est de 60 ha.

Ces plantations à vocation sylvicole paraissent trop petites et peu productives pour en réaliser une exploitation rentable. Elles sont probablement issues de la volonté des propriétaires de ne pas laisser des espaces apparemment improductifs et aussi en lien avec le caractère « brise-vent » qui leur a été attribué par le passé.



Photo 4 : Semis et plantations anciennes de Pins maritimes en pelouses arrières-dunaires à Trez Goarem (photo : Erwan Stricot)



Photo 5 : Plantations de Sitka en contexte littoral à Kergonoy (photo : Erwan Stricot)

#### Action:

Supprimer les plantations qui empiètent sur les landes, les pelouses littorales et les milieux dunaires afin de reconquérir d'anciennes surfaces d'habitats d'intérêt communautaire.

Dans les cas de coupe d'exploitation, laisser les rémanents sur place et de ne pas replanter en résineux mais en essences feuillues locales.

Si une coupe d'exploitation n'est pas organisée, laisser vieillir les plantations jusqu'à sénescence spontanée et conversion naturelle vers un boisement spontané en feuillus. Des actions de coupes ponctuelles pour aller vers une conversion progressive en boisements mixtes peuvent également être réalisées.

Une attention particulière devra être réalisé avec les services d'urbanisme des collectivités afin de ne pas protéger ces plantations de résineux en Espaces Boisés Classés dans documents d'urbanisme lorsque celles-ci sont dans le périmètre Natura 2000.

**Unités de gestion concernées :** plantations de conifères présentes sur l'ensemble du périmètre (principalement sur Beuzec-Cap-Sizun, Poullan-sur-Mer et Audierne).

TER 7 Actions de lutte pour limiter l'impact des espèces animales e espèces à enjeu		s sur les habita	ats et les
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Le Ragondin et le Vison d'Amérique sont deux espèces de mammifères semiaquatiques introduits et considérés comme invasifs et nuisibles.  Les fortes populations de Ragondins occasionnent des dégâts hydrauliques (trous dans les berges) et vis-à-vis de la faune (avifaune en particulier). Il est	<u>Financement</u> : Natura 2000 appels à projet		3
bien présent au niveau des zones humides du Cap Sizun et notamment sur	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
l'étang de Laoual.  Le Vison d'Amérique est un prédateur opportuniste et généraliste, connu comme portant préjudice aux nichées d'oiseaux en particulier pour les colonies d'oiseaux marins et autres espèces nichant au sol. Sa présence est avérée sur le site, notamment sur la côte nord (nombreux indices de présence).  Action:	CCCS-PR Conservatoire du Littoral Conseil départemental du Finistère Fédération départementale des	CCCS-F Sociétés de Bretagne V	chasse
Des actions de piégeage étaient identifiées par le plan de gestion du CD29 (TBM,	chasseurs du Finistère		
2016). Dans un premier temps, une estimation des population présentes sur le	Autres partenaires	OFB	
site pourrait être réalisée. Elle pourrait être menée dans le cadre de partenariat avec les associations naturalistes locales. En fonction des résultats d'inventaire,	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
l'opportunité d'un piégeage expérimental sera étudiée avec une mise en œuvre sur un territoire plus large, à organiser avec le soutien et l'encadrement de	- Nombre de secteurs traités	- Nombre d'anir capturés	maux
l'OFB, la FDGDON29 et la FDC29. Elle peut être appliquée par des piégeurs bénévoles.	- Temps affecté à la mesure	- Evolution des	
Attention : La présence du Campagnol amphibie et de la Loutre d'Europe,	- Taux de réalisation	<ul> <li>Des habitats na terrestres en me de conservation</li> </ul>	eilleur état
mammifères semi-aquatiques protégés, est à prendre en compte dans l'organisation et la surveillance du piégeage avec une bonne connaissance de la faune par le piégeur agréé et une relève fréquente des pièges. De plus d'autres espèces patrimoniales telles que l'Hermine et le Putois peuvent également être impactées par ces piégeages. Le piégeage ne devra également pas porter préjudice à la quiétude du site, en particulier en période de nidification.  Unités de gestion concernées: zones humides et falaises littorales		- Des population d'espèces patrin bon état de cons	noniales en
Unités de gestion concernées : zones humides et falaises littorales			



## MISE EN PLACE D'ACTIONS DE GESTION EN FAVEUR DES ESPECES ANIMALES TERRESTRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE



TER 8	Maintien de l'ouverture des cours d'éau favorables à l'Agrion de Mercure					
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la l	Priorité			
communa végétation claires et l	de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> ) est une libellule d'intérêt utaire qui affectionne les ruisseaux, ruisselets et fossés ensoleillés à n aquatique et rivulaire riche où l'eau est de bonne qualité (eaux pien oxygénées), de préférence alcaline, rarement acide ou saumâtre,	llés à (eaux âtre,				
L'espèce e Esquibien milieux p prospectio	débit modéré permanent.  est seulement connue sur le ruisseau de Brigneoc'h (Trez Goarem, ) qui coule au sein d'une dépression humide intradunaire. D'autres otentiellement favorables ont été prospectés en 2020 mais ces ons n'ont pas permis d'identifier l'espèce sur de nouveaux secteurs.	es CCCS-PR CC es Conservatoire du Littoral		PR		
	prospections sur les sites favorables devront être réalisées dans le action AC3-8).	Autres partenaires	GRETIA, Bretagne Vivante			
Maintenir	l'ouverture de ces cours d'eau avec un taux de recouvrement de aquatique d'environ 50% et 90% et une faible densité de végétation	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité			
rivulaire. Les inter débroussa milieu inta Etant dor devront ê refuges. L gérés de la Si des fac drainage,	rventions devront être manuelles (suppression de ligneux, illage, dégagement de l'écoulement) en conservant une partie du acte (ex : l'autre berge).  Iné, l'isolation de cette petite population, les actions de gestion tre réalisées avec parcimonie, en prenant soin de laisser des zones es secteurs potentiellement favorables aux alentours pourront être a même manière.  Icteurs défavorables sont clairement identifiés (pollution de l'eau, fermeture du milieu, piétinement excessif), il conviendra de prendre res conservatoires adaptées.	- Surfaces mises en gestion Nombre d'interventions réalisées Temps affecté à la mesure	- Maintien de la d'Agrion de Mer site de Brigneoc' - Nombre de cou colonisés / recol l'espèce - Des habitats aq plus fonctionnels	cure sur le 'h urs d'eau onisés par Juatiques		
	gestion concernées : ruisseau de Brigneoc'h et autres ruisseaux ement favorables (cf. diagnostic)					

TER 8	Adaptation des pratiques de gestion en fav	veur du Damier de la Su	ccise	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la	Priorité	
Contexte :  Le Damier de la succise ( <i>Euphydrias aurinia</i> ) est un rhopalocère (« papillon de jour ») inféodé à des milieux humides ouverts tels que les prairies humides oligotrophes mais on peut également la trouver sur des landes littorales, sur		Financement : Natura 2000 projet		2
•	ses arrière-dunaires ainsi qu'en lisière de milieux forestiers. La plante ipale de cette espèce est la Succise des prés ( <i>Succisa pratensis</i> ).	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR	Maîtrise d'	œuvre
Nord au ni le massif o observation	est présente sur quelques secteurs du site, notamment sur la côte veau de la réserve de Goulien et de la Pointe de Kerharo ainsi que sur dunaire de Trez Goarem près de Custrein. Cependant, les dernières ons datent de 2018 et le maintien de ces populations restent à . De plus, d'autres secteurs favorables à l'espèce sont potentiellement	Conservatoire du Littoral Conseil départemental du Finistère Bretagne Vivante	CCCS-F CIAS	
présents s	ur le périmètre et seront à prospecter.	Autres partenaires	GRETIA, CBNB, B Vivante	retagne





Photo 6 et 7 : Damier de la succise et Succise des prés (photos : Erwan Stricot)

#### Action:

De manière générale, la gestion conservatoire de l'espèce pourrait être résumée à un maintien de milieux ouverts en association avec des faciès d'embroussaillement par une gestion dynamique des végétations. Une fauche en suivant un schéma de rotation pluriannuelle doit être privilégiée (tous les 3-4 ans). La période de fauche doit se situer entre la mi-août et la mi-septembre afin d'éviter l'impact sur les imagos. Par ailleurs, il est préconisé de réaliser des fauches hautes (10-15 cm) et de laisser de zones refuges non fauchées pour limiter l'impact sur les colonies de chenilles.

#### De plus, il faut :

- Maintenir un réseau de petits patchs favorables autour des sites connus ;
- Mettre en place des expériences de pâturage bovin avec application d'une faible charge et mener des actions localisées de création de clairières intraforestières et de déchaussement de touradons de Molinie;
- Maintenir des conditions d'oligotrophie sur les secteurs riches en Succise des prés (fauche avec exportation);
- Prospecter les secteurs potentiellement favorables à l'espèce en période de vol des imagos afin d'estimer les potentialités de reconquête sur le territoire et poursuivre les suivis sur les sites connus : comptage des pieds de succises en été, comptage des colonies de chenilles en septembre, etc (cf. action AC3-8).

#### Cas des sites en cours de fermeture :

Certains sites sont en cours de fermeture, ce qui limite les potentialités de présence / maintien de l'espèce. Dans ce cas, un débroussaillage manuel et/ou mécanique ou gyrobroyage avec exportation est préconisé. Ce débroussaillage peut être couplé à de l'arrachage de ligneux (saules).

#### Entretien

Fauche tardive (mi-août et la mi-septembre) avec exportation tous les 3 à 4 ans. La mise en place d'un pâturage bovin extensif ( $\approx$  0,7 UGB/hectare) est possible. Dans les deux modes de gestion des exclos pourront être installés pour épargner les stations de Succise des prés.

A respecter : éviter la fertilisation, les amendements et l'usage des pesticides sur les parcelles concernées.

**Unités de gestion concernées :** prairies humides oligotrophes, site de Custrein, Goulien, GR34, Bois d'Isis.

### Indicateurs de mise en œuvre

- Surfaces mises en gestion.
- Nombre d'interventions réalisées.
- Temps affecté à la mesure

#### Indicateurs d'efficacité

- Nombre de stations connues qui se maintiennent / nouvelles stations découvertes.
- Populations d'imagos et de colonies de chenilles.
- Des habitats prairiauxplus fonctionnels

TER 8  Préservation des populations de	Grand Rhinolophe		
Description de la mesure	Description de la mesure  Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  De nombreux gîtes d'hivernage et de reproduction de Grand Rhinolophe sont présents sur le périmètre Natura 2000 ainsi qu'au-delà. Ces gîtes sont essentiels au maintien des populations de Grand Rhinolophe sur le site du Cap Sizun. Il convient donc de les protéger afin de pérenniser les populations existantes.	Financement : Natura 2000 CCCS-PR, AELB (PSE = Paiem services environnementaux à projet	ent pour	1
Les proies principales du Grand rhinolophe sont les lépidoptères et les <i>Aphodius</i>	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
<i>sp.</i> , et à certains moments de l'année les Géotrupes, les Hannetons communs, les Tipules et les Ichneumons. Ces espèces sont sensibles aux traitements antiparasitaires.	CCCS-PR Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral	Propriéta Groupe Mamn	
Actions:	Conseil Départemental du Finistère	Bretagne V	n
A - Protection et gestion des gîtes d'hivernage et de reproduction de Grand Rhinolophe	Communes	Agriculte	eurs
<ul> <li>Mise en place de protections physiques (grilles, aménagements) et réglementaires / incitatives (arrêté de protection, convention, biens</li> </ul>	Groupe Mammalogique Breton		
vacants sans maître,) sur les gites d'hivernage et de reproduction pour limiter les intrusions ;	Autres partenaires	GMB, Bretagne Vivan OUESCO, EPAB	
<ul> <li>Cas des gîtes de reproduction hors périmètre du site : des protections réglementaires et des conventions avec les propriétaires pourraient être mises en place et dans le cas de maison abandonnées, des procédures de</li> </ul>	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
biens vacants sans maître pourraient être lancées par les communes (ex : maison abandonnée de Poull Prat - Plogoff).	- Nombre de gîtes mis en défens	- Effectifs des po de Grand Rhinol	
<ul> <li>Incitation des propriétaires à aménager des gîtes de reproduction et d'hivernage : travail d'animation pour inciter les propriétaires à aménager des espaces pour les chiroptères et plus particulièrement pour le Grand</li> </ul>	- Nombre de conventions signées avec les propriétaires	<ul> <li>Nombre de gîte</li> <li>Nombre de site</li> <li>chasse identifiés</li> </ul>	es de
Rhinolophe, notamment lors des travaux de restauration de maisons anciennes.	- Surfaces de parcelles avec limitation de traitements	- Des habitats pr plus fonctionnel	
<ul> <li>Nettoyage des déchets dans le cas des gîtes pollués (bunkers).</li> </ul>	antiparasitaires - Temps affecté à la		
B - Travail de sensibilisation avec les agriculteurs pour limiter les traitements antiparasitaires sur certaines parcelles	mesure - Taux de réalisation		
Adaptation et limitation d'usage de produits antiparasitaires, notamment par le biais des conventions agricoles. Ces actions doivent être réalisées en priorité à proximité des colonies de reproduction (rayon d'un kilomètre).			
Unités de gestion concernées : ensemble du site Natura 2000 du Cap Sizun			

TER 8	Préservation des populations de Barbastelle						
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la I	Priorité				
affinités f Bretagne.	telle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> ) est une chauve-souris aux orestières, mais on la trouve également en contexte bocager en Elle loge dans des cavités d'arbres (chênes et hêtres), au niveau de derrière des écorces, ou dans des bâtiments (linteaux, derrière des	<u>Financement</u> : Natura 2000 CCCS-PR, appels à projet, GN		2			
	ujours au contact du bois. Elle privilégie les peuplements forestiers	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre			
denses et	âgés de feuillus dotés de beaucoup de bois mort.	CCCS-PR					
	un constitue un secteur à enjeux de rétablissement des continuités es pour la Barbastelle :	Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère Communes	Breton				

• Mettre en place des îlots de senescence sur au moins 5% des boisements (unités de 1 ha au minimum) : conserver des arbres à cavités (>5/ha), dépérissant et du bois mort (>25 m³/ha) au sein des boisements (cf. action TER4-2);	Autres partenaires	GMB, Bretagne Vivante, ONF
<ul> <li>Privilégier les peuplements de feuillus indigènes en traitement irréguliers en sylviculture (cf. action TER4-1);</li> </ul>	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
<ul> <li>Restaurer le bocage par l'entretien et la plantation de haies arborées continues et diversifiées en strates comme en essence, en particulier autour des forêts et entre les gîtes et les secteurs connus les plus favorables;</li> </ul>	- Nombre de gîtes mis en défens - Nombre de conventions	- Effectifs des populations de Barbastelle - Nombre de gîtes occupés
<ul> <li>Si des gites arboricoles d'hivernage ou de reproduction sont identifiés par les prospections (cf. AC3-8), il faudra protéger et maintenir les arbres en question.</li> </ul>	signées avec les propriétaires - Temps affecté à la mesure	- Des habitats forestiers plus fonctionnels
Unités de gestion concernées : boisements	- Taux de réalisation	

TER 8	Adaptation des pratiques de gestion en fav	eur de l'Escargot de Qu	imper	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la	Priorité	
boisés, on chênaies-l	de Quimper ( <i>Elona quimperiana</i> ) fréquente essentiellement les lieux nbragés et frais. Il est souvent considéré comme caractéristique des nêtraies acidiphiles atlantiques (9120) aux sous-bois relativement et aux autres boisements frais (9180* et 91E0*). L'espèce peut	<u>Financement</u> : Natura 2000 CCCS-PR, appels à projet	), CD29, CDL,	2
	t être rencontrée dans des milieux plus diversifiés, et notamment plus	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
ouverts, souvent à proximité de cours d'eau : murets, zones humides, bord de ruisseaux, haies bocagères, fourrés humides et ombragés (fourrés de prunellier), landes humides, jardins et grottes. Il paraît en tous cas éviter majoritairement les plantations de résineux.  Il se réfugie la journée sous des pierres, des anfractuosités rocheuses, des tas de bois mort, mais également sous des tapis de mousse ou de la litière forestière.		CCCS-PR  Douarnenez  Communauté  Conservatoire du Littoral  Conseil Départemental du  Finistère  Communes	CCCS-F Douarnenez Co CIAS Commu	mmunauté
	ver une proportion de bois mort au sein des boisements (sous forme	Autres partenaires	Bretagne Vivani ONF	te, GRETIA,
	er les peuplements de feuillus indigènes en traitement irréguliers en	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
<ul> <li>Mettre action T</li> <li>Conserv périphé</li> </ul>	eure (cf. action TER4-1); en place des îlots de senescence sur au moins 5% des boisements (cf. ER4-2); ver et entretenir un bocage diversifié et multistrate, en particulier en rie des boisements. gestion concernées : boisements	- Nombre d'aménagements réalisés - Surfaces mises en gestion spécifique (îlots de sénescence) - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Evolution des populations (sec colonisés) - Des habitats fo plus fonctionnel	restiers

TER 8  6  Mise en place de mesures favorables à la Loutre d'Europe			
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  La Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> ) est un mammifère semi-aquatique qui vit au bord des rivières et ruisseaux et en exploite l'ensemble des habitats associés: estuaires, lacs, étangs, bras morts, marais et autres zones humides. Elle peut, secondairement, s'installer sur le littoral (récifs et champs d'algues peu profonds). Elle affectionne particulièrement les zones humides présentant une végétation dense: roselières, forêts alluviales, cariçaies, Au cours d'une année, la Loutre utilise plusieurs dizaines de gîtes différents le long du cours d'eau qu'elle exploite. Les habitats présentant un couvert végétal important peuvent proposer des possibilités de gîtes alternatifs ou de zones refuges, les habitats des bords de cours d'eau sont intéressants pour la capture des proies secondaires (batraciens, mammifères).	Financement : Natura 2000, CD29, CDL, CCCS-PR, appels à projet, AELB (PSE = Paiement pour services environnementaux), MAEC		2
	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre	
	CCCS-PR Douarnenez Communauté Conservatoire du Littoral Conseil Départemental du Finistère	CCCS-PR Douarnenez Communauté Communes Entreprises de travaux publics  GMB, Bretagne Vivante, OUESCO, EPAB	
Quelques données attestent la présence de la Loutre sur le Cap Sizun. Présente de manière permanente sur le Goyen, sa présence ponctuelle est également	Communes		
attestée sur plusieurs bassins versants côtiers, dont le ruisseau du Loc'h.  Il semble probable que la Loutre continuera son extension sur les ruisseaux	Autres partenaires		
côtiers du Cap Sizun et qu'à moyen-terme, de nouveaux bassins versants seront colonisés, notamment au sein du périmètre Natura 2000. Les zones les plus	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
favorables à l'installation pérenne de la Loutre au sein du périmètre sont l'anse du Loch, l'étang de Laoual et les zones humides de Trez Goarem.  Actions:	- Nombre d'aménagements réalisés - Surfaces mises en gestion spécifique (îlots de tranquillité)	- Evolution de la colonisation du site par l'espèce (par secteur) - Des habitats aquatiques plus fonctionnels	
A – Maintien d'habitats et d'îlots de tranquillité favorables à la Loutre :	- Temps affecté à la	pius iorictionnei	3
L'objectif est d'assurer la conservation de milieux rivulaires favorables, et d'assurer un entretien cohérent des cours d'eau, des berges et des milieux humides associés :  • Favoriser des lieux de refuge le long des cours d'eau en maintenant les ripisylves peu entretenues (aulnaies-frênaies, saulaies) et préserver la végétation naturelle des berges. Conserver des arbres creux sur pied et de chablis sur les berges, les troncs creux et souches, ainsi que des zones de	mesure - Taux de réalisation		
<ul> <li>végétations buissonnantes (saules, ronciers, épineux);</li> <li>Veiller à la non fragmentation des habitats (maintien de végétations aquatiques denses telles que les magnocariçaies, les mégaphorbiaies et les roselières);</li> </ul>			
<ul> <li>Veiller au maintien des niveaux d'eau, à la préservation de la qualité des eaux de surfaces et des milieux humides;</li> </ul>			
<ul> <li>Maintenir des ressources alimentaires suffisantes pour l'espèce. A ce titre, contrôler les activités de pêche professionnelle et de loisir afin d'éviter toute surexploitation du peuplement piscicole et l'épuisement de la ressource en proies.</li> </ul>			
<ul> <li>Maîtriser la fréquentation : concevoir les chemins de randonnées de manière à ce qu'ils évitent de longer les cours d'eau;</li> </ul>			
<ul> <li>Mettre en place des « havres de paix » : ce label porté par le GMB est issu d'un engagement volontaire d'un propriétaire qui exprime le souhait de ne pas nuire à la population de loutres et de préserver son habitat (cf. CS2-8)</li> </ul>			
<ul> <li>Sensibiliser les acteurs de la chasse pour évaluer les pratiques de piégeage actuelles et informer des techniques de lutte sélective, notamment pour les piégeurs non agréés qui chassent le ragondin (cf. CS2-2)</li> </ul>			
B – Limitation du risque de collisions routières avec la Loutre et les autres mammifères semi-aquatiques :			
Identifier les ouvrages qui nécessiteraient un aménagement particulier pour éviter tout risque de collision (ex : pont de l'anse du Loch, pont au niveau de l'ouvrage hydraulique de l'étang de Laoual).			
Selon la configuration des ouvrages et les diagnostics, différents aménagements pourront être réalisés : passerelles bétons sous les ouvrages, passage en			

encorbellement, installation de buse sèche, pose de grillage le long d'ouvrages existants pour dissuader les loutres de traverser, etc.

S'il y a des projets de création / modification d'ouvrages, ces mesures pourront être proposées comme mesures de réduction dans le cadre des études d'évaluation des incidences Natura 2000.

Unités de gestion concernées : milieux humides et rivulaires

TER 8  Adaptation des pratiques de gestion en fa	aveur du Lucane cerf-vo	lant	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Le Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> ) est un insecte emblématique: c'est le plus gros coléoptère d'Europe. C'est un coléoptère saproxylophage: ses larves consomment du bois mort et se développent dans les racines des vieux arbres. Sa présence est essentiellement liée aux chênes, mais on trouve ses larves et	Financement : Natura 2000 CCCS-PR, appels à projet	, CD29, CDL,  Maîtrise d'	2
es nymphes dans les vieilles souches d'un bon nombre de feuillus.  'espèce est présente sur le Cap Sizun mais n'est pas confirmée sur le site latura 2000. Elle est probablement présente au niveau des boisements feuillus,	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  Douarnenez		
notamment au Nord-Est du site où ceux-ci sont plus représentés.  Action :	Communauté  Conservatoire du Littoral	CCCS-P Douarnenez Cor CIAS	•
Conserver des arbres sénescents au sein des haies et des massifs boisés (plus particulièrement des chênes) et protéger les arbres parasités par l'espèce. Si des actions de coupe doivent être réaliser, laisser les fûts parasités sur place	Conseil Départemental du Finistère Communes	Commur	nes
afin de laisser les imagos émerger.  Mettre en place des îlots de senescence sur au moins 5% des boisements (cf.	Autres partenaires	Bretagne Vivant ONF	e, GRETIA,
action TER4-2).  Privilégier les peuplements de feuillus indigènes en traitement irréguliers en	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'eff	icacité
sylviculture (cf. action TER4-1)	- Surfaces mises en gestion spécifique (îlots de sénescence)	<ul> <li>Evolution des populations (sec colonisés)</li> </ul>	teurs
1000		- Des habitats forestiers plus fonctionnels	

TER 8	Limitation du dérangement causé par les ac	tivités aériennes		
	Description de la mesure	Coût estimé et finan prévisionnel de la n		Priorité
Contexte:  Certaines activités aériennes, telles que les survols de drones, d'hélicoptères et d'ULM, provoquent des nuisances sonores voire visuelles troublant le cycle biologique des espèces animales présentes dans ces espaces, notamment les oiseaux. Ces engins peuvent provoquer chez ces espèces un stress (parfois non visible) souvent associé à		<u>Financement</u> : Natura 20 Action ZPS, à initier rapid lien avec colonies d'oised présentes sur terrain CDL (concernant les drones)	lement en iux	1
nécessaire	re de vigilance, l'envol d'individus, une surprotection du nid limitant le temps e à la recherche alimentaire, des comportements d'attaque, un changement nidification voire, dans les cas les plus graves, un échec de reproduction.	Maîtrise d'ouvrage		d'œuvre
hélisurface d'hélicopte	concerne les hélicoptères, l'hôtel de la Baie des Trépassés dispose d'une e privée au pied du cordon de galets et organise chaque année des baptêmes ères au mois août. Ces vols passent à proximité des falaises de la pointe du la pointe du Van et peuvent impacter les populations d'oiseaux marins	CCCS-PR Préfecture (DDTM)	Préfecture (DDTM)	
En ce qui	s tridactyles, Fulmar boréal, Cormoran huppé,).  concerne la pratique de l'ULM, une entreprise basée à Mahalon (l'Aile	Autres partenaires		
voiante), (	organise des baptêmes ULM, balades, photo aérienne sur le Cap-Sizun, l'île	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	

de Sein et ses alentours. Cette activité peut également impacter les populations d'oiseaux, notamment les colonies d'oiseaux marins.

#### Rappel réglementaire :

S'agissant de la question du survol des propriétés privées, l'article L. 6211-3 du code des transports stipule que « le droit pour un aéronef de survoler les propriétés privées ne peut s'exercer dans des conditions telles qu'il entraverait l'exercice du droit du propriétaire ». Il appartient donc à l'exploitant d'évaluer, avant le vol, si celui-ci est de nature à « entraver l'exercice du droit du propriétaire », par exemple en cas de vol à très basse hauteur, et en cas de doute de se coordonner avec lui.

#### Actions:

- Proposition argumentée de mesures réglementaires (APPB, ...) portant sur la limitation du survol des falaises du Cap Sizun (colonies d'oiseaux marins nicheurs)
- Modification de la carte « Restrictions UAS catégorie Ouverte et aéromodélisme » en lien avec la DGAC (Service de l'Information Aéronautique). Cette carte à destination des pilotes de drones et d'aéronefs de loisirs est disponible sur Géoportail et représente les zones soumises à interdictions ou à restrictions de survol sur le territoire métropolitain (domaine public maritime, zones urbanisées...) mais ne prend pas en compte la sensibilité écologique des milieux.
- cartographie carte « **Restrictions UAS** catégorie Ouverte et aéromodélisme » : prise en compte des enjeux écologiques
- Mise en place de mesures réglementaires (APPB...)
- Temps affecté à la mesure
- Taux de réalisation

- Modification de la

- Les falaises et les

colonies d'oiseaux

marins non impactés

par les survols aériens.





Carte 2 : Exemple de découpage de la réglementation sur la carte "Restrictions UAS catégorie ouverte et aéromodélisme sur le secteur de Castel Meur - Brezellec. En rouge, les zones interdites de survol. On peut noter que le découpage est assez vague et n'englobe pas la totalité des falaises, et notamment des secteurs sensibles pour la nidification d'espèces patrimoniales.

Remarque: Dans le cas des demandes de prises de vue avec des pilotes professionnels (drones, hélicoptères, ULM), des préconisations permettront de limiter le risque de dérangement de l'avifaune :

- Interdiction de survol lors des périodes sensibles (reproduction, sites d'hivernage).
- Eviter au maximum de survoler les oiseaux, notamment les grands groupes ;
- Proscrire la descente verticale (90°) au-dessus des animaux / colonies ;
- Pour les gestionnaires : adapter la hauteur de vol en fonction de la capacité auditive de l'espèce observée.

Unités de gestion concernées : ensemble du site et en particulier les falaises littorales et autres sites à enjeux (étang de Laoual)



# REDUCTION DE L'IMPACT DES POLLUTIONS D'ORIGINE ANTHROPIQUE



TER 9	Actions de surveillance vis-a-vis des depots sauvages de dechets					
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité		
secteurs o	: ts de déchets verts sont régulièrement constatés sur différents du périmètre avec les risques associés de dissémination d'espèces ales et/ou invasives et d'eutrophisation d'habitats naturels.	DD /		3		
	sauvage de déchets dans la nature est interdit et il appartient	Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'		œuvre		
si ces déci code de l'é Action :	t au maire de la Commune d'en assurer, le cas échéant, l'élimination lets présentent un danger pour l'environnement (article L. 541-3 du nvironnement).  CCCS-PR  Douarnenez  Communauté  Communes		CCCS-F CIAS Commu Associations Usage	nes locales		
	ne veille vis-à-vis de ces dépôts sauvages lors des tournées de site. avec les partenaires locaux pour identifier des dépôts sauvages non	Autres partenaires	DDTM, OFB			
		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité		
Unités de	gestion concernées : ensemble du site Natura 2000	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Evolution des dans les milieux			

TER 9  Actions de nettoyage / ramassage de déchets					
Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Pr	iorité		
Contexte:  Certains usagers abandonnent parfois leurs déchets sur les plages ou sentiers qu'ils fréquentent. A ces derniers s'ajoutent les déchets rejetés par mer et s'échouant avec les laisses de mer naturelles.	DD / same same		2		
De plus, des toilettes sauvages sont également régulièrement observées su sites fréquentés, souvent au détour d'un sentier ou fourrés, ce qui cause problématiques de dégradation des habitats et de qualité paysagère.	des Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvr	re		
Le Service Espaces Naturels de la CCCS-PR intervient toute l'année précupérer et évacuer les macrodéchets retrouvés dans la nature.  Action :	Our CCCS-PR Douarnenez Communauté Communes	CIAS Communes Associations local Usagers	ines s locales		
L'enlèvement et l'évacuation de tous ces macrodéchets est à réa	ser Autres partenaires	DDTM			
régulièrement afin de limiter l'impact de la pollution et de l'eutrophisation.  Des déchets sont régulièrement ramassés par les agents d'entretien	Indicateurs de mise en ceuvre	Indicateurs d'efficaci	ité		
espaces naturels.  Pour ce qui concerne les laisses de mer, il convient de maintenir la par naturelle des échouages, qui contribue à l'équilibre écologique de l'estra des hauts de plages, et de n'évacuer manuellement que les déchets naturels (cf. mesure TER1-3).	et - Taux de réalisation	- Evolution des déche dans les milieux natur - Des habitats terrest littoraux en meilleur de conservation	rels res et		
Unités de gestion concernées : ensemble du site					



# OPTIMISATION DE LA GESTION DES ITINERAIRES DE RANDONNEE



TER 10	Développement d'une charte de gestion du GR34 et	t des autres itinéraires o	de randonnée	
	Description de la mesure	Coût estimé et financement Pric		Priorité
	: onstitue un continuum de milieux ouverts sur l'ensemble de la frange i représente parfois, sur certains secteurs, les rares milieux herbacés			2
en prései	nce. Ces milieux herbacés sont de grande importance pour de	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
	es espèces rares patrimoniales et il convient d'optimiser leur gestion iorer et pérenniser les conditions d'accueil de ces espèces.	CCCS-PR	CCCS-F Douarnenez Co CIAS	mmunauté
Dour co fo	ire, la mise en place d'une charte de gestion du GR34 est nécessaire		Commu	nes
afin d'idei	ntifier et de mettre en place une gestion différenciée sur l'ensemble en fonction des enjeux floristiques et faunistiques.	Autres partenaires	CBNB, Bretagne Vivante, GRETIA	
	te de gestion permettra d'identifier les différents cortèges d'espèces	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
vis-à-vis d afin d'y ap ces espèc une gesti	s à enjeu en raison de leur patrimonialité ou de leur fonctionnalité es espèces animales (cas des plantes hôtes de papillons patrimoniaux) opliquer des modes de gestion respectueux des cycles biologiques de es. A l'inverse, les cortèges floristiques à enjeu faible ou qui nécessite on forte seront également identifiés. La charte devra également	- Temps affecté à la mesure  - Taux de réalisation  - Publication de la charte	<ul> <li>Une meilleure compte des enje écologiques dan des itinéraires d randonnée</li> </ul>	eux s la gestion
·	n compte les enjeux d'accueil au public et de sécurité.		<ul> <li>Des habitats te littoraux en meil de conservation</li> </ul>	lleur état
	orte pourra ensuite être déclinée sur les autres itinéraires de le du périmètre Natura 2000.		- Mise en place opérationnelle d de gestion	le la charte
	gestion concernées : itinéraires de randonnée sur l'ensemble du site 00 du Cap Sizun		- Effectifs des po d'espèces patrin	•

TER 10	Aménagement des sentiers (fermeture, d	léviation, requalification	n)	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
	eux sentiers sauvages fragmentent les habitats naturels dont certains 'intérêt communautaire (landes, pelouses littorales,). Ce réseau de	Financement : CCCS-PR / No	atura 2000	2
sentiers sa	auvages contribue à l'accélération du piétinement de ces habitats.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
sauvages s sauvages s • Fermer	diagnostic (AC4-2) « Rédaction d'un diagnostic sur les sentiers », des actions de fermeture, déviation ou requalification de sentiers seront réalisées. :  les sentiers sauvages en privilégiant des moyens naturels (ex : e végétale / andains de prunelliers / ajoncs / ligne de cailloux);	CCCS-PR Communes CDL CD29 Bretagne Vivante	CCCS- Douarnenez Co CIAS Commu	mmunauté
	le sentier côtier lorsque celui-ci se trouve à proximité de secteurs es au piétinement / de stations d'espèces végétales (ex : pelouses es.	Autres partenaires	CBNB, Bretagne GRETIA	Vivante,

• Requalifier certains sentiers sauvages en sentiers officiels lorsque le passage des usagers semble inévitable, pour diverses raisons.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
Le suivi de l'efficacité de ces opérations est également décrit dans l'action AC4- 2.  Amélioration du confort de marche et de la lisibilité du GR34 pour limiter le développement de nouveaux sentiers sur les habitats d'intérêt communautaire :	- Nombre d'opérations réalisés - Linéaires fermés / déviés / requalifiés - Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans les aménagements - Des habitats terrestres et littoraux en meilleur état de conservation
• Assurer la bonne accessibilité du GR34 par des coupes et du débroussaillage ;	- Nombre de suivis	
<ul> <li>Créer et entretenir les aménagements améliorant le confort de marche (ex : passerelle, marches ou cale-pied sur des affleurements,);</li> </ul>		
• Entretenir l'assise du sentier afin de garantir un bon confort de marche (ex : reprofilage, drainage,).		
Entretenir et améliorer le marquage GR et autres éléments de signalétiques directionnels, informatifs		
<b>Unités de gestion concernées :</b> itinéraires de randonnée sur l'ensemble du site Natura 2000 du Cap Sizun		



## ACTIONS VISANT A LA LIMITATION DES IMPACTS SUR LES HABITATS MARINS ET LES ESPECES MARINES



MER 1  Maintien d'une gestion raisonnée de la pé	èche de loisir du pouce-	oied	
Description de la mesure	Coût estimé et financement Pri		Priorité
Contexte:  Le Pouce-pied ( <i>Pollicipes pollicipes</i> ) est un petit crustacé qui vit en colonies denses, de 2 à 3 m de largeur, fixées sur les côtes rocheuses fortement battues par la mer. Sur le Cap Sizun, ces colonies sont présentes principalement sur la côte Nord mais également sur les falaises de la côte Sud, de la Pointe du Raz	les la		•
jusqu'à Primelin.  C'est une espèce à forte valeur commerciale, très recherchée notamment en Espagne et au Portugal, ce qui peut être source de braconnage. Sa pêche professionnelle est strictement réglementée : elle est réservée aux professionnels détenteurs d'une licence (6 timbres limités au renouvellement sur le Cap Sizun). La pêche de loisir du pouce-pied est autorisée du 16 janvier au 14 mars ainsi que du 16 septembre au 14 novembre et est limitée à 3 kg par pêcheur / jour. L'ensemble des récoltes faites doivent, de plus, toujours être	Maîtrise d'ouvrage  OFB  CCCS-PR  Autres partenaires	Maîtrise d'  OFB  CCCS-F  Pêcheurs de lo  PNMI, IFRE	PR isirs, OFB, EMER,
limitées à la consommation familiale du pêcheur.  Même si la pêche au Pouce-pied est classifiée comme pêche à pied, elle se pratique le plus souvent en parvenant aux sites (très difficiles d'accès) par mer peu formée en descendant en pied de falaises, ou au moyen d'embarcations légères, kayak. Les gisements du Cap Sizun peu étendus et difficilement exploitables par les pêcheurs.  Lors des groupes de travail, la pêche de loisir aux pouces-pieds a été jugée peu impactante et en déclin sur le site du Cap Sizun.  Action:  En lien avec la mise en place de suivi des colonies de pouces-pieds (cf. action AC2-1), il est proposé de suivre l'évolution des gisements et des pratiques de pêche au pouce-pied afin de maintenir une gestion durable de la ressource.  Charte Natura 2000:  Les pêcheurs de pouce-pied non professionnels pourraient également signer un acte d'engagement (charte Natura 2000) entre les associations concernées et l'opérateur Natura 2000 avec pour objet la préservation des habitats de récifs ainsi que la conservation des milieux de hauts de falaises empruntés pour accéder aux sites de pêche par voie terrestre. (cf. action CS1-2)	Indicateurs de mise en ceuvre  - Temps affecté à la mesure  - Taux de réalisation  - Nombre de rencontres organisées  - Nombre de chartes signées avec des pêcheurs	Indicateurs d'efi  - Une gestion rai durable des gise pouces-pieds  - Une meilleure compte des enje écologiques par pêcheurs de lois  - Des habitats m littoraux en meil de conservation	ficacité isonnée et ments de prise en eux les irs arins et lleur état
Actions de sensibilisation :  Des actions de sensibilisation seront menées auprès des pêcheurs sur la sensibilité de ces milieux et les bonnes pratiques à mener (cf. actions CS1 et CS2-6)			

MER 1 2 Limitation de l'impact de la plaisance sur les hal	bitats et les mammifère	es marins	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  L'impact abrasif des mouillages:  La chaîne, sous l'effet de la houle et du vent, « rague » et balaye le fond sur tout le secteur d'évitage du bateau. L'action, diffuse et répétée entraine une stérilisation de la zone. La perte de biodiversité y est importante.	Financement : Natura 2000  - Estimation du coût : 1 500 euros / mouillage en moyenne - variable selon le type et si bloc corps-mort.		2
	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Le corps-mort a un impact très localisé et permanent. Sur cette surface, il empêche la photosynthèse de l'algue qui entraine sa mort rapide. Les microhabitats constitués par sa structure sont également perturbés. On constate une perte de biodiversité effective mais très ponctuelle. À l'inverse des perturbations diffuses, la résilience du milieu permet de minimiser ce type de perturbation ponctuel et localisé.  L'ancre a un impact diffus et répété. Particulièrement dévastatrice sur les	- OFB - CCCS-PR - Commmunes	- Entreprise spéc - CCCS-PR : temp	
herbiers de zostères, ce type de mouillage est le plus impactant.	Autres partenaires	Plaisanciers, plongée, pêcher communes	clubs do urs, DDTM
Autres impacts de la plaisance sur les sites de concentration :	Indicateurs de mise en œuvre	- Une meilleure prise e compte des sensibilités habitats marins et des espèces marines par le	
Les pollutions : peintures antisalissures, émissions des bateaux moteurs, rejets d'eaux usées, pollution organique, utilisation de produits ménagers, provoquent des microphénomènes d'eutrophisation minimisé par le brassage important de la masse d'eau.  Le débarquement-embarquement : le stockage des annexes peut induire localement la dégradation des habitats de hauts de plage (ex : port du Loc'h). <u>Dérangement des mammifères marins / colonies d'oiseaux marins :</u> Les mammifères marins et les colonies d'oiseaux marins peuvent être dérangés	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation - Nombre de rencontres organisées - Nombre de chartes signées avec des pêcheurs		
par des approches d'embarcations répétées ou à faible distance, notamment lors de périodes sensibles (ex : nidification).  Actions :		populations de mammifères et o marins	
A - Installation de mouillages de moindre impact			
Cette action peut se traduire par la mise en place de mouillages de moindre impact sur les herbiers ou autres habitats marins sensibles et / ou des mouillages classiques en dehors des zones d'herbiers. Un herbier est identifié dans l'anse de Brezellec, à proximité du port-abri et mériterait peut-être une installation de ce type. Une expertise sera à réaliser en amont.			
Ce type de mouillages pourrait également être mis en place sur des sites de plongée se trouvant sur des sites sensibles (ex : récifs circalittoraux à faune fixée).			
<u>B – Actions de sensibilisation</u> Des actions de sensibilisation seront menées auprès des pêcheurs sur la sensibilité des habitats marins, des mammifères et des oiseaux marins et la promotion des bonnes pratiques à adopter (cf. actions CS1 et CS2-5)			

MER 1	Accompagnement de l'analyse de risques pêche professio	onnelle sur le site Natur	a 2000 du Cap	Sizun
Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure			Priorité	
d'intérêt o sont oblig	s « analyse de risques de dégradation des habitats et des espèces communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle » atoires à l'échelle de chaque site Natura 2000. Elles ont pour objectifs les risques de dégradation des habitats marins par les activités de	lle » ectifs		
pêche, no	tamment les effets des engins de pêche sur les fonds marins, ainsi que	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
dégradation avec les prassurer la et des esp	s de captures accidentelles des espèces marines. Lorsqu'un risque de on significatif est identifié, il s'agit ensuite d'élaborer en concertation êcheurs professionnels concernés, des propositions de mesures pour compatibilité des activités de pêche avec la conservation des habitats èces d'intérêt communautaire. ne, ces études sont progressivement réalisées sur l'ensemble des sites	- CRPMEM Bretagne - Office Français pour la Biodiversité	- CRPMEM Breta - Office Français Biodiversité	•
Ū	00 marins bretons par le CRPMEM et l'OFB sous l'autorité du Préfet	Autres partenaires	CCCS-PR, DDTM	, IUEM
Action :		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
travail HA Les résult	de mission Natura 2000 participera aux réunions et aux groupes de RPEGE afin d'apporter une expertise écologique locale. ats de l'analyse des risques (diagnostic et mesures de gestion) ont une mise à jour du DOCOB.	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation de la mesure	- La prise en compte des enjeux écologiques dans cette étude	
		- Réalisation de l'étude risque pêche professionnelle		



### ACTIONS VISANT A LA REDUCTION DES POLLUTIONS D'ORIGINE ANTHROPIQUE SUR LE LITTORAL



MER 2	Limitation des pollutions induite	es par la plaisance		
	Description de la mesure Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure			Priorité
pour la ge	Faire respecter la réglementation et initier des actions exemplaires stion des effluents plaisanciers (en lien avec action CS2-5).	Financement : Natura 2000 Suivis : temps agents		2
Actions :		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
activités o toilettes e	sur la réglementation en matière de gestion des eaux noires liées aux de plaisance : obligation pour les navires de plaisance, équipés de et construits après le 1er janvier 2008, qui accèdent aux ports ainsi ones de mouillages et d'équipements légers, d'être munis	Syndicat Mixte des Ports de Cornouaille OUESCO, EPAB	Syndicat Mixte of Cornouaille, co	mmunes,
d'installat toilettes	ions permettant soit de stocker, soit de traiter les eaux usées de ces	Autres partenaires	Plaisanciers, magasins de pêc	pêcheurs, :he
	et accompagner les ports de plaisance pour la mise à disposition nents portuaires permettant de vidanger les cuves à eaux noires et	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
grises (en	particulier Audierne - Sainte Evette)	- Temps affecté à la	- Limitation de la	•
	la prise en compte, des potentialités de perturbations des milieux par oires et grises, dans les critères d'identification des ZMEL	mesure - Taux de réalisation de la	chimique (effluents div causée par les activités plaisance	
depuis les	une limitation des risques de pollution et d'écoulement d'effluents ports-abris et les ports situés en périphérie du site (Sainte-Evette, Poulgoazec, ports de Douarnenenez).	mesure - Nombre d'interventions auprès des plaisanciers	p.a.sa.rec	
	es actions de sensibilisation et d'information des plaisanciers incitants ion de produits biodégradables afin de réduire les risques de pollution ux grises.			

MER 2	Limitation des sources de dégradations de l	'estran par les macrodé	chets	
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la		Priorité
ľactivité h	: Flottant au large, ces déchets sont principalement générés par numaine continentale puis dispersés en mer par les grands fleuves ou pit directement liés à l'activité maritime.			1
L'échouag	e de ces macro-déchets est une source de pollution qui perturbe les	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Actions : - Installer	des bacs à marée dans les zones d'accumulation de macrodéchets du Cap notamment);	CCCS-PR Douarnenez Communauté	CCCS-PR / Douarnene Communauté Communes Associations locales	
- Mettre e	r manuellement des macro-déchets sur les estrans sableux ; en place des actions de sensibilisation contribuant à la limitation de es macro-déchets sur les estrans sableux (cf. actions CS1 et CS2-4).	Autres partenaires	Bretagne Vivante Associations locales, citoyens	
		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
		- Quantité de macro- déchets récupérés et évacués en centres de tri.	- Evolution de la de macro-déche récupérés	•
		- Nombre de bacs à marée installés	- Propreté des lie - Evolution des	eux.
		- Temps affecté à la mesure.	comportements	
		- Taux de réalisation		

	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
un échoua	pollution maritime majeure, comme par exemple une marée noire, ge de conteneurs, de bateaux ou un dégazage, le préfet de zone	Financement: Natura 2000 - Temps agents: CCCS-PR	)	1
	le plan POLMAR (POLlutions MARines) (décrit dans action GOUV2-	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
4).  Action:  En cas d'intervention nécessaire sur le périmètre Natura 2000, les agents du service Espaces Naturels et Randonnée de la CCCS-PR se rendront disponibles				7.7
	impagner les services d'intervention et alerter sur les enjeux	Autres partenaires	Indicateurs d'efficacité	
	es présents : stations d'espèces végétales patrimoniales (Oseille des Ivraie du Portugal, Renouée maritime), habitats d'intérêt	Indicateurs de mise en œuvre		
communat patrimonia	utaire (milieux dunaires et littoraux), présence d'espèces animales alles, enjeux autres,  gestion concernées : ensemble du littoral du site	Nombre d'interventions de la CCCS-PR en cas de pollution     Temps affecté à la mesure		



### POSSIBILITE DE CREATION D'UNE ZONE EXPERIMENTALE DE REFERENCE MARINE AU SEIN DU SITE NATURA 2000



MER 3  Etude de faisabilité d'une création de zone ex	périmentale de référence	marine		
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
Contexte :  Malgré une variabilité importante selon les secteurs en réserve et les espèces, de nombreuses publications scientifiques démontrent que les réserves ont un effet			2	
significatif sur les populations exploitées : augmentation de la taille des individus, augmentation de la densité, augmentation de la biomasse, augmentation du potentiel reproducteur, maintien des traits d'histoire de vie, augmentation de la résilience.  Le déplacement des individus adultes vers l'extérieur (effet <i>spillover</i> ) et la diffusion	on Maîtrise d'ouvrage		œuvre : bureau les	
des larves produites à l'intérieur de la réserve peuvent contribuer à l'amélioration du recrutement aux alentours. Les réserves peuvent également contribuer à limiter le risque d'effondrement des stocks.  L'objectif de cette zone expérimentale de référence marine serait double :  1: Permettre aux habitats marins et espèces d'intérêt d'avoir une zone de refuge et de production pour les zones alentours (effet réserve)	Autres partenaires	Communes Préfecture n Comité des Pêc (DML), plais pêcheurs, pl universités (sta de Concarneau	naritime, ches, DDTM canciers, ongeurs, tion marine	
2 : Avoir un « état de référence » des espèces et habitats (sans pression) afin de servir de point de comparaison avec les suivis des mêmes espèces et habitats qui seront mis en œuvre, en s'appuyant sur les sciences participatives.  Action :  Proposer avec les usagers (pêcheurs) la mise en place d'une zone expérimentale de référence marine, témoin des fonctionnements écologiques et où la pression humaine est fortement limitée (ciblant les activités récréatives + travail avec pêcheurs professionnels) par une réglementation déjà existante.  Le diagnostic des habitats marins et de l'estran (cf. action AC1-1) devra préciser les zones d'intérêt susceptibles de bénéficier de ce statut expérimental. Les discussions avec certains pêcheurs ont notamment évoqué la zone de cantonnement de Lervily ainsi que les abords de la réserve ornithologique de Goulien.  Références : Mesnildrey L., Gascuel D., Lesueur M., Le Pape O. (2010). Analyse des effets des réserves de pêche. Rapport scientifique. Les publications du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST n°2, 105 p.	Indicateurs de mise en œuvre  - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure - Sensibilisation/ information en ligne et sur panneaux Mise en œuvre effective de cette zone : balisage et/ou signalisation sur cartes marines.	Indicateurs d'et  - Création d'une expérimentale or référence marin  - Observation de fréquentation de expérimentale or référence  - Suivi des habit	e zone de ne. e la ans la zone de	



## INTEGRATION DES ENJEUX DE CONSERVATION DANS LES PROCEDURES REGLEMENTAIRES



GOUV 1

Accompagnement des dossiers de demande d'autorisation et information sur les enjeux de conservation

<b>1</b>			
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte : Les porteurs de projets de travaux / manifestations doivent respecter certaines	Temps d'animation Natura 2000		2
procédures réglementaires telles que des conventions d'autorisation vis-à-vis	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
des propriétaires, des dossiers réglementaires tels que les dossiers Loi sur l'Eau, les dérogations espèces protégées, les permis d'urbanisme, les autorisations d'occupation temporaire (AOT) sur le Domaine Public Maritime, des	- CCCS-PR - DDTM	- CCCS-PR : Char mission Natura 2	_
autorisations au titre des sites classés / inscrits  Dans la plupart des cas, ces dossiers doivent être accompagnés d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000.  Action:	- Porteurs de projet  Autres partenaires	DDTM, DREAL DIRM NAMO, c Douarnenez Cor OUESCO, EPAB, Maritin	ommunes, nmunauté, Préfecture
Faire connaître, auprès des services instructeurs et des pétitionnaires, les enjeux écologiques du site Natura 2000 du Cap Sizun afin de s'assurer de leur	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	
prise en compte le plus en amont possible (dès la phase de planification des projets et tout au long de leur construction).  Le rôle de l'animateur Natura 2000 sera d'accompagner les porteurs de projets en leur apportant des précisions vis-à-vis des enjeux écologiques. Il n'a pas pour mission de réaliser les évaluation d'incidences à la place du porteur de projet. Dans les cas complexes, les porteurs de projets peuvent faire appel à des bureaux d'études spécialisés pour réaliser ces évaluations d'incidences Natura 2000.	- Nombre de dossiers d'évaluation environnementale prenant en compte des enjeux du site Natura 2000 et Conservatoire du littoral - Nombre d'échanges avec les services de l'État, les collectivités et les pétitionnaires - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Réduction des les enjeux écolo; (habitats, faune, site du Cap Sizur - Maintien ou an du bon état de conservation des site.	giques flore) du I nélioration

GOUV 1 Etude des effets cumulés des activités et t	ravaux sur les espaces na	turels	
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Action : - Mettre en place un tableau de recensement des manifestations, projets, plans	Temps d'animation Natura	2000	2
programmes qui font l'objet d'études d'incidences Natura 2000 et / ou d	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
conventions d'autorisation.  Réalisation d'une cartographie de synthèses de toutes les interventions confondues.  Mise en libre consultation du public sur le site internet de la CCCS-PR.	- CCCS-PR	- CCCS-PR: chargé de mission Natura 2000 et coordinateur des espace naturels	
	Autres partenaires	CDL, CD29, DDTM, Préfecture maritime,	
	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
	- Existence du recensement (tableau + cartographie)  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure.	- Une meilleure connaissance (g cartographique) activités existan site Natura 2000 - Réduction des les enjeux écolo (habitats, faune site du Cap Sizu	des tes sur le ) impacts sur giques , flore) du

Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Action:  Sensibiliser les services de police (OFB, gendarmerie, police municipale, garde du littoral) les enjeux écologiques du site Natura 2000 afin qu'ils puissent procéder au contrôle du respect de la réglementation, des prescriptions réglementaires et des engagements pris dans le cadre du DOCOB.	r - Temps agents des collectivités et du CDL /		2
Exemples de besoins de contrôles d'activités ayant un impact négatif sur les	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
enjeux de conservation :	CCCS-PR		
- Dépôt de déchets sauvages ;	CDL	CCCS-PR	
- Circulation des véhicules motorisés et des vélos sur les espaces naturels ;	CD29		
<ul> <li>Divagation des chiens (dunes, landes et pelouses) dont la réglementation spécifique en période estivale sur les plages (1<sup>er</sup> juin au 30 septembre);</li> <li>Atteinte au DPM (enrochement, dépôts,),</li> </ul>	Autres partenaires	OFB, Gendarmerie Nationale, Préfecture Maritime, DIRM NAMO, DDTM, DREAL, SDIS  Indicateurs d'efficacité  - Une meilleure articulatio avec les services de police afin de mieux prendre en compte les enjeux écologiques du site; - Réduction des impacts st les enjeux écologiques (habitats, faune, flore) du site du Cap Sizun; - Maintien ou amélioration du bon état de conservation des enjeux du site.	
- Autres infractions impactant les habitats d'intérêt communautaire et les patrimoines bâti, culturel et historique	Indicateurs de mise en œuvre		
- Risque incendie	- Intégration annuelle des enjeux au plan de surveillance - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure		



## MAINTIEN D'UNE BONNE ARTICULATION DE LA GESTION AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES



GOUV2 Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espac	es naturels avec l'ensen	nble des parte	naires
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
A - Optimisation de la gouvernance de la compétence espaces naturels sur le territoire  Contexte: De nombreuses structures travaillent à l'échelle du territoire du Cap Sizun sur la protection et la gestion des espaces naturels : CCCS-PR, CIAS,	- Temps d'animation Natura 2000 - Temps agents des collectivités et du Conservatoire du littoral.		1
Syndicat mixte de la Pointe du Raz, CDL, CD29 Bretagne Vivante.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'o	œuvre
Action: Mutualiser les moyens humains et techniques afin d'optimiser le fonctionnement de la gestion des espaces naturels à l'échelle du Cap Sizun.	CCCS-PR CDL CD29	CCCS-P CDL CD29	
B - Maintien et renforcement des partenariats avec l'ensemble des membres du comité de gestion des espaces naturels (CCCS-PR, CDL, CD29, Syndicat Mixte PDR, Bretagne Vivante)	Syndicat Mixte de la Pointe du Raz Bretagne Vivante	Syndicat Mixte d du Raz Bretagne Vi	Z
<u>Contexte</u> : Le comité de gestion des espaces naturels du Cap Sizun regroupe l'ensemble des partenaires qui réalisent des actions en lien avec les espaces naturels. Il regroupe la CCCS-PR, le CDL, le CD29, le Syndicat Mixte de la Pointe du Raz et l'association Bretagne Vivante. Il a pour objet de traiter des actions qui ont été réalisées par l'ensemble des partenaires.	Autres partenaires	Communes, Etat (CECLANT), Sites 2000 (Baie d'Auc Presqu'île de Cro d'Erquy – Cap Fri PNMI	Natura lierne, ozon, Cap
Action : contribuer aux travaux du comité de gestion.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'eff	icacité
C - Renforcement des partenariats avec les autres propriétaires fonciers (Communes, Etat)	- Nombre de réunions organisées par an et par type de projet	- Un renforcement des liens avec l'ensemble des partenaires locaux ;	
Les communes et l'Etat possèdent eux aussi des propriétés au sein du périmètre Natura 2000. Avec l'arrivée de la phase d'animation Natura 2000, des actions pourront être menées sur ces propriétés. C'est pourquoi, un renforcement des	- Nombre d'actions partenariales mises en œuvre	- De nouveaux lie d'autres sites Na et le PNMI ;	
D - Renforcement des partenariats avec les opérateurs des sites Natura 2000 voisins (Presqu'île de Crozon, Baie d'Audierne) et d'autres sites aux enjeux et problématiques proches (Cap d'Erquy - Cap Fréhel)	- Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Maintien ou amélioration du bon état de conservation des enjeux site.	
<u>Contexte</u> : En raison de leur proximité géographique et écologique, les sites Natura 2000 de la Presqu'île de Crozon et de la Baie d'Audierne ont des enjeux écologiques et des problématiques similaires.			
De même, certains sites Natura 2000 plus distants géographiquement ont néanmoins des enjeux écologiques et des modes de fonctionnement très similaires. C'est notamment le cas du site Cap d'Erquy - Cap Fréhel qui est un site majeur de falaises et de landes littorales et qui abritent des colonies d'oiseaux marins (dont la Mouette tridactyle). De plus, ce site a officiellement rejoint le réseau des Grands Sites de France en 2019, ce qui apporte la dimension « gouvernance » en plus.			
Actions:			
- Se rapprocher des sites Natura 2000 voisins pour appréhender les problématiques émergentes et développer des synergies de gestion.			
- Etudier l'opportunité d'un jumelage avec le site Natura 2000 « Cap d'Erquy – Cap Fréhel afin qu'élus et techniciens puissent échanger sur leurs problématiques techniques communes.			



Photo 7 : Grand Site de France "Cap d'Erquy - Cap Fréhel" (image : Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel)

### E - Renforcement des partenariats avec le Parc Naturel Marin d'Iroise et l'OFB

<u>Contexte</u>: Le Parc Naturel Marin d'Iroise est un acteur incontournable de la gestion des aires marines protégées en Iroise. Il serait intéressant de renforcer des partenariats avec cette structure, notamment dans le cadre des thématiques d'acquisition de connaissances et de suivi.

 $\underline{Action}$  : Etablir des partenariats avec le PNMI pour la réalisation de missions conjointes.





Figure 3 : Périmètre du PNMI et agents en mission de comptage

GOUV 2 Prise en compte du site Natura 2000 au sein des autres politiques publiques et information sur les enjeux de conservation

de conservation	1		
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Certains facteurs d'influences (ou pressions) s'exerçant sur des habitats ou espèces sont encadrés par une politique publique.	Temps d'animation Natura 2000		2
Action :	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Porter à connaissance l'ensemble des enjeux écologiques et les objectifs du site Natura 2000 auprès de l'instance de ces politiques publiques.	CCCS-PR	CCCS-F	PR
Trouver des leviers, des synergies et mettre en œuvre des actions conjointes qui permettront de répondre à l'ensemble des enjeux et objectifs des politiques publiques concernées.	Autres partenaires	OUESCO, EPAB, Communes, SIOCA	
L'animateur du site Natura 2000 se rapprochera des instances adéquates selon les problématiques rencontrées.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
<u>A – Surveiller la bonne intégration des enjeux de conservation aux documents de planification et schéma territoriaux</u>	- Nombre de réunions - Taux de réalisation	<ul> <li>Une meilleure compte des enje écologiques dan</li> </ul>	eux
Partager les informations concernant les enjeux écologiques aux services concernés lors des procédures d'élaboration et de révision de documents de planification territoriale et s'assurer de leur prise en compte.	- Temps affecté à la mesure	politiques public	
<u>B – Veille sur le SAGE et la qualité des masses d'eau et le SAGE (OUESCO, EPAB)</u>			
Cette mesure consiste à assurer une veille sur la qualité des masses d'eau littorales en lien avec les Syndicats de bassins versants (OUESCO et EPAB) et les services de l'Etat (DDTM).			

GOUV2  Contribuer à l'intégration des enjeux biodiversité dans les PAEC					
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
Contexte:  Les mesures agro-environnementales existent depuis les années 1990 au sein		- Temps d'animation Natura	2000	3	
•	gricole commune (PAC). Ces mesures visent à soutenir des ulteurs volontaires notamment en faveur de la biodiversité et	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
de la qualité de l' mais sont en pa reçoit une aide fi Les MAEC (Mesu	reau. Ces mesures découlent d'un cadrage national et régional rtie adaptées au contexte agricole local. Chaque agriculteur nancière à l'hectare pour aider au changement de pratique.  Ures Agro-Environnementales et Climatiques) sont mises en ne période de 5 ans dans le cadre de projets agro-	régional iculteur cique. Syndicats de bassins versants : OUESCO, EPAB versants : OUESCO, EPAB			
environnemental les pratiques agri nécessaires pour territoire, selon	ux et climatiques (PAEC). La finalité du PAEC est de maintenir coles adaptées ou d'encourager les changements de pratiques répondre aux enjeux agri-environnementaux identifiés sur son les orientations de la stratégie régionale (qualité de l'eau, ntien des prairies permanentes).	du PAEC est de maintenir changements de pratiques mentaux identifiés sur son gionale (qualité de l'eau,  Autres partenaires  Commu Vivan d'agricult Breta Groupem		Bretagne Jambre Jarinistère, Jointe, Agriculture Finistère	
OUESCO pour l'	du site Natura 2000, deux organismes portent des PAEC : Ouest Cornouaille (depuis 2016) et l'EPAB pour la Baie de puis 2015). Ces PAEC devront être renouvelés à partir de 2022.		Biologique du Finistère DDTM du Finistère, Douarnenez Communau		
Actions :		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
d'intérêt commu	ans les PAEC de mesures en faveur des habitats et des espèces nautaire, telles que :	- Nombre de réunions - Taux de réalisation	- Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans les PAE		
	s landes secondaires et des fourrés à ajoncs ;	- Temps affecté à la	- Existence de m		
· Réouverture de	s fourrés à prunelliers, mise en place de pâturage extensif;	mesure	concernant les h		
<ul> <li>Maintien de l'o pâturage extensit</li> </ul>	uverture des fourrés à ronces et fougères, mise en place de f;		d'intérêt commi et naturels à for conservation da	t enjeux de	
- Réduction de l'u	utilisation des produits phytopharmaceutiques.		conservation da	IIS IE PAEC	
<u>B - Promotion de</u>	s mesures spécifiques à Natura 2000 auprès des agriculteurs				

GOUV2  Porter à connaissance des enjeux de conservation	pour le plan d'intervent	ion POLMAR	
Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité	
Contexte:  Le plan POLMAR (POLlution MARitime) est un plan d'intervention déclenché en cas de pollution marine accidentelle : échouage de conteneurs, de bateaux, dégazage en mer, hydrocarbures Ce plan est décliné départementalement et			2
celui du Finistère doit être révisé en 2022.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
S'il s'agit d'une pollution de moindre ampleur (échouage de conteneurs, par exemple), il est de la responsabilité du maire de la commune impactée de mettre en œuvre un plan « Infra POLMAR ». Il est cependant possible de développer un plan Infra POLMAR intercommunal avec l'assistance de Vigipol.  Actions:  A - Intégration de préconisations dans le plan POLMAR pour limiter l'impact des opérations de nettoyage sur les enjeux de conservation  Par exemple:  • Mise en défens de station d'espèces à fort enjeu patrimonial (Oseille des	- CCCS-PR - Vigipol (Vigilance Pollutions), syndicat mixte chargé de la protection des côtes bretonnes contre les pollutions maritimes basé à Lannion - Préfecture maritime - Préfecture du Finistère - DDTM	- Chargés de mission Natura 2000 : CCCS-PR et DREAL - A définir selon les problématiques et politiques publiques concernées.  CEDRE, DIRM NAMO, CEREMA, Préfectures, DDTM, Agence de l'eau Loire Bretagne, commune EPCI, OUESCO, EPAB, CRPMEM, Bretagne Vivante, PNMI, SDIS	
<ul> <li>Mise en defens de station d'especes à fort enjeu patrimoniai (Oseille des rochers, Ivraie du Portugal,);</li> <li>Adaptation du plan de circulation pour limiter l'impact sur les habitats naturels;</li> <li>Définition de zones de stockage;</li> <li>Recherche de moyens innovants pour limiter la circulation sur les milieux naturels.</li> </ul>	Autres partenaires  Indicateurs de mise en		
ilatuleis.	œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité

### B - Développement d'un plan Infra POLMAR intercommunal

Un plan Infra Polmar intercommunal pourrait être mis en place pour le territoire du Cap Sizun, à l'initiative du président de la CCCS-PR, et permettrait de décrire les procédures précises à suivre en cas de pollution accidentelle.

Avec l'assistance de Vigipol, un plan de secours type est élaboré, celui-ci étant composé d'outils complémentaires (fiches actions, fiches techniques, annuaire de crise, recensement des moyens, cartographie opérationnelle, documents type).

Une fois le plan achevé, Vigipol assure une formation des élus et des personnels des collectivités et organise un exercice de crise au sein de l'intercommunalité pour tester le caractère opérationnel du dispositif.

- Nombre de rencontres et / ou échanges avec les instances de gouvernance identifiées
- Nombre d'actions conjointes mises en œuvre
- Taux de réalisation
- Temps affecté à la mesure
- La mise en place d'un plan Infra Polmar sur le territoire du Cap Sizun
- Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques lors des interventions POLMAR



### **ANIMATION DU SITE NATURA 2000**



GOUV 3	Mottre a jour le Formulaire Standard de Données (ESD)						
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité			
Contexte:  Le Formulaire Standard de Données (FSD) constitue la « fiche d'identité » d'un site Natura 2000. Il présente les caractéristiques du site avec notamment une carte de localisation et une présentation générale. Il est également le support		- Temps d'animation Natura : - Temps agents DREAL/MNHI		3			
	mation transmise à la Commission européenne sur le réseau de sites	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre			
national, dont la liste des habitats naturels et des espèces végétales et animales du site pour lesquelles le périmètre a été choisi et qu'il est nécessaire de sauvegarder en priorité.  Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le Ministère en charge de l'Ecologie mettent à disposition des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) un outil de saisie en ligne permettant de structurer l'information Natura 2000 transmise à la Commission européenne, et diffusée		- CCCS-PR - DREAL - Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) - Ministère en charge de l'Ecologie.	- Chargés de mission Natura 2000 (DREAL et opérateur local) - Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)				
sur l'Inver Le FSD est	ntaire National du Patrimoine Naturel (INPN). t évolutif et sa mise à jour est proposée au vu d'éléments nouveaux a suite des inventaires écologiques.	Autres partenaires	Réseau National Echouage: (RNE), Observatoire PELAGIS, DDTM, Commission européenne				
Action :		œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité			
FSD, et de de renseig Si de nouv habitats /	d'une note technique relative à la demande d'ajout de données au la transmettre à la DREAL Bretagne. La DREAL Bretagne sera chargée gner ces nouvelles données dans l'outil de saisie en ligne des FSD. velles données viennent modifier les données existantes (nouveaux espèces, modification des surfaces,), celles-ci seront transmises gration dans le FSD.	- Transmission de la note technique - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Un FSD à jour v dernières conna				

GOUV 3 Mise à jour du Docume	nt d'Objectifs	
Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la I	Priorité
Contexte:  Le DOCOB est évolutif et pourra être actualisé dans le futur. Les orientation stratégiques de gestion sont définies à long terme (au moins 10 ans). Tandis que les objectifs opérationnels sont actualisables en fonction des besoins et grâce.	e e	
aux méthodes d'évaluation (cf. mesure GOUV3-6). Les enjeux et objecti définis à un moment donné sur un site peuvent évoluer avec le temps et êtrajustés à l'occasion des exercices d'évaluation.  Lors de l'élaboration de l'état initial écologique, la partie sur les habitats marir et l'estran n'a pas pu être pleinement traité du fait du manque de cartographi complète et actualisée de ces habitats. Pour pallier à ce manque de donnée l'action AC1 vise à dresser l'état initial écologique des habitats marins l'estrai	- CCCS-PR - DREAL Bretagne see	Maîtrise d'œuvre - Chargé de missions Natura 2000
Ces données permettront de traiter de façon plus précise ces thématiques que seront alors intégrées dans l'état initial écologique du DOCOB en phas d'animation.	Autros nartenairos	
Actions :	œuvre	Indicateurs d'efficacité
<u>A - Mise à jour régulière du Document d'objectifs</u> Les facteurs déclenchant un besoin d'actualisation peuvent être variés nouvelle espèce envahissante, nouvel enjeu suite à l'acquisition de connaissances, nouvelle exigence réglementaire concernant le contenu de	e sujet	- Un état initial complet et précis pour les habitats marins et l'estran

DOCOB, etc. L'actualisation devra être réalisée en concertation, et validée par les membres du comité de pilotage	- Compte rendu de réunion - Taux de réalisation	- Un Document d'Objectifs actualisé et adapté au contexte local
B - Compléter l'état initial écologique des habitats marins et de l'estran  A partir des données qui seront fournies grâce à l'action AC1, hiérarchiser les enjeux de l'estran, fixer des Objectifs Longs Termes (OLT) et des indicateurs de suivi (partie haute du tableau de bord). Puis dans un second temps, croiser les données écologiques avec l'état initial socio-économique afin d'identifier les facteurs d'influence en présence, définir les Objectifs Opérationnels (OO) puis	- Temps affecté à la mesure	

les mesures de gestion.

GOUV 3 Gestion des données informati	iques (SIG, BDD)		
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:	- Temps d'animation Natura	2000	
Une importante acquisition de données est réalisée tout au long de la vie des sites Natura 2000 :			3
<ul> <li>Inventaires initiaux dans le cadre des diagnostics écologiques et socio- économiques;</li> </ul>	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
<ul> <li>Inventaires ponctuels réalisés par les agents du service Espace Naturels et Randonnée, les bénévoles;</li> </ul>	CCCS-PR	CCCS-F	PR
• Inventaires ponctuels ou programmes de recherche menés par des			
scientifiques sur une thématique particulière ou des bureaux d'études lors de projets d'aménagement ;	Autres partenaires	OFB, Bretagne DDTN	
• Suivi des mesures de gestion et des indicateurs d'évaluation des mesures de gestion.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
Certaines données sont collectées selon des protocoles standardisés, renseignées dans des Systèmes d'Information Géographique, puis transmises et agrégées à plus grande échelle (ex : BIG Habitat gérée par le Conservatoire Botanique National de Brest). D'autres sont intégrées dans des bases de données SIG, des fichiers Excel, des bases de données de sciences participatives ou restent collectées dans des carnets de terrain.	- Temps affecté à la mesure. - Taux de réalisation	- Des données sauvegardées et jour	mises à
Actions :			
<ul> <li>Conservation des données des inventaires initiaux, mise à jour et mémorisation des corrections apportées (métadonnées);</li> </ul>			
• Organisation et structuration des données concernant la gestion et son historisation ;			
• Enregistrement des données de terrain actuellement « orphelines » ;			
• Rangement / classement de l'ensemble de ces données et leur archivage ;			
• Transmission à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne ;			
<ul> <li>Mise en ligne à disposition du public dans le respect de la Directive « Inspire » et le lien avec les autres partenaires de gestion (Conservatoire du littoral avec Visio-Littoral et Bretagne Vivante avec l'outil Faune-Bretagne).</li> </ul>			

GOUV 3 Organisation de réunions nécessaires à la gouv	vernance et à l'animatio	n du site	
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
A - Organisation de Comités de Pilotage :	- Temps d'animation Natura	2000	
L'État français a fait le choix, pour remplir ses obligations communautaires, de privilégier une approche concertée. Le Document d'Objectifs est établi en concertation avec les acteurs locaux concernés, dont les représentants sont	- Temps agents des collectiv CD29 et des autres partenai		2
réunis au sein d'un Comité de Pilotage (COPIL) local.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Le COPIL dont les membres sont désignés par le Préfet, désigne son président et se réuni au moins une fois par an. C'est le maillon central du dispositif de concertation. Il intègre une palette représentative des acteurs concernés par le site : décideurs et acteurs économiques, services de l'Etat, propriétaires, associations, scientifiques, Il prend connaissance, examine, amende et valide le bilan d'activités du site Natura 2000 et les propositions d'actions à mettre en œuvre l'année suivante. Il prend connaissance, examine, amende et valide le bilan d'activités du site Natura 2000 et les propositions d'actions à mettre en œuvre l'année suivante.  La plupart des acteurs sont généralement également partenaires de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et du Conseil département du Finistère (État, EPCI, usagers).	- Opérateur Natura 2000 : CCCS-PR - CDL - CD29 - Communes - Préfectures - DDTM - OFB	- Opérateur Nat CCCS-PR - CDL - CD29	ne Vivante,
B - Organisation de groupes de travail :	Autres partenaires  Indicateurs de mise en	économiques, Indicateurs d'ef	CBNB, OFB
Des groupes de travail (GT) sont organisés en fonction des spécificités de chaque site. Ils sont le lieu de débats autour du projet, en amont des décisions prises par le comité de pilotage. Mais ils peuvent également constituer un groupe de personnes restreintes chargées de mettre en œuvre une action du DOCOB. Des personnes extérieures au comité de pilotage peuvent y être associées pour nourrir les débats.  Des comités techniques restreints à certaines thématiques ou projets pourront ainsi être organisés regroupant des acteurs ciblés (liste non exhaustive):  • Gestion des landes et des milieux prairiaux: agriculteurs, gestionnaires, CBNB,  • Gestion des fréquentations de falaises: gestionnaires, associations de randonnée, clubs d'escalade, CBNB,  • Gestion des milieux forestiers: gestionnaires, ONF, propriétaires forestiers, CRPF,  • Estran et milieu marin: plaisanciers, pêcheurs, clubs nautiques, clubs de plongée, DDTM, Préfecture maritime  • Groupe de travail de préparation de COPIL: DREAL, CDL, CD29, Préfecture, DDTM,	- Nombre de COPIL Natura 2000 organisés - Nombre de comités de gestion des espaces naturels organisés - Nombre de groupes de travail organisés - Nombre de réunions d'information réalisées - Nombre de participants aux réunions - Nombre de structures représentées - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure.	- Un site Natura animé par plusie de réunions dan participation de est maintenue	2000 eurs types is lequel la
Il appartient à l'opérateur local, désigné par le Préfet, de mettre en œuvre cette démarche de concertation. Les chargés de mission Natura 2000 sont responsables de l'organisation des réunions, de la rédaction des comptes rendus et de leur diffusion avec l'appui du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental du Finistère. Les comptes rendus de réunions seront mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes.  C - Organisation de réunions d'information diverses  En plus des réunions de concertation mentionnées ci-dessus, des réunions d'information supplémentaires pourront être réalisées auprès des élus locaux (lien avec comité de pilotage du service Espaces Naturels et Randonnée de la CCCS-PR) et des habitats du Cap Sizun pour les informer sur les actions mises en œuvre au sein du site Natura 2000.			

GOUV 3	Production des bilans annuels de ge	estion et d'animation		
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte	:	- Temps d'animation Natura	2000	
communa européen	des espaces naturels engage des fonds publics à différentes échelles : ile, intercommunale, départementale, régionale, nationale et ne (FEADER, FEDER à partir de 2023, FEAMP). Les subventions	- Temps agents des collectiv CD29	ités, du CDL, du	2
	nes concernent plusieurs types d'actions : subventions pour les	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
d'animation Les gestion résultats à Actions :	travaux, subventions à la gestion, contrats Natura 2000, conventions on des sites Natura 2000.  Innaires doivent rendre compte des actions mises en œuvre et des auprès des financeurs, des partenaires et usagers du site du Cap Sizun.	- Opérateur Natura 2000 : CCCS-PR - Communes - DDTM	- Chargé de miss 2000 - Coordinateur des Espaces Nat la Randoi	de gestion turels et de
	tion d'un bilan annuel d'animation du site Natura 2000 du Cap Sizun à tion du Préfet et de la DDTM du Finistère.	Autres partenaires	OFB, CDL,	CD29
1	gnement de la base de données en ligne SIN2 (Système d'Information 2000) qui offre à l'ensemble des utilisateurs une base nationale	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
unique des site europé • Présent Une syntl gestion de document	et centralisée des données concernant le suivi et la gestion du réseau es Natura 2000 et permet un rapportage aux échelles nationale et	- Production annuelle du bilan (oui/non)  - Occurrence de mise à jour de la base de données SIN2/an  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure.	- Des bilans anni gestion et d'anir jour	

GOUV 3 Conception et mise à jour le tableau de bord o	es indicateurs de suivi et c	l'évaluation	
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
L'article R. 414-11 du code de l'environnement, précise que le docume d'objectifs d'un site Natura 2000 doit contenir les modalités de suivi contenir projetées et les méthodes de surveillance des habitats et des espèce en vue de l'évaluation de leur état de conservation.	es	a 2000	2
	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'o	euvre
Un dispositif de suivi (indicateurs de mise en œuvre, indicateurs d'efficaci évaluation de l'état de conservation,) est ainsi prévu dans le Docume d'Objectifs.	· ·	CCCS-P	R
L'objet de cette mesure est d'assurer de façon concertée :	Autres partenaires	DREAL, DDTN	л, OFB
<ul> <li>La collecte des informations ;</li> <li>Le renseignement des indicateurs ;</li> </ul>	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'eff	icacité
<ul> <li>La mise en forme et tenu d'un tableau de bord de suivi de ces indicateurs</li> <li>La production et diffusion d'un tableau de bord simplifié.</li> </ul>	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation	- Des tableaux de des indicateurs d d'évaluation à jou	e suivi et

GOUV 3 Participation aux réseaux d'acteurs de la gestion	des espaces naturels et des	milieux marins	
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  D'importantes connaissances, technicités sont développées lors de la mise œuvre des actions de suivis et de gestion des espaces naturels. L'ensemble ces actions sera réalisé grâce à des financements publics.		a 2000	1
Par ailleurs, le réseau de gestionnaires d'espaces naturels est structuré	via Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œ	uvre
plusieurs réseaux tels que :  • Réseau national Natura 2000 animé par le Centre de ressources Natura 2 de l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de la Transit Ecologique;  • Réseaux régional et départemental Natura 2000 animés par la DR	- Conservatoire du littoral - Conseil départemental	- Chargé de missic 2000 et du Consei du littoral - Coordinateur de naturels et de la ra	vatoire s espaces
Bretagne, la DDTM, l'Agence Bretonne de la Biodiversité, les sites Nat 2000 et l'association des Chargés de mission Natura 2000 de Bretagne ; • Tables rondes des gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) anim		OFB, ABB, RESTO DREAL, DDTM, AC Observatoire	MN2000,
<ul> <li>par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB);</li> <li>Rencontres régionales et nationales des Agents du Conservatoire du litto</li> <li>Forum des gestionnaires de la biodiversité;</li> </ul>	Autres partenaires	l'Environneme Bretagne exp scientifiques, ass 	perts
<ul> <li>Réseaux thématiques : gestion des landes, gestion des falaises littors (RESTOBS)</li> </ul>	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'effic	cacité
<ul> <li>Réseau scientifiques / gestionnaires d'Échange et de Valorisation en Écolo de la Restauration (REVER);</li> </ul>	- Nombre d'intervention et de participation dans les réseaux	- Une meilleure communication su enjeux écologique	
Action : • Participer aux réunions organisées par ces réseaux afin de pren connaissance des actualités et des expériences des autres animateur		- Une meilleure connaissance sur l projets mis en œu les autres sites Na 2000.	vre dans
<ul> <li>Valoriser les retours d'expériences vécus sur le site du Cap Sizun par présentations de retours d'expériences au sein de ces réseaux et en ligne ( avec action CS1-3),</li> </ul>		- Définition des perspectives d'act site.	ion sur le
Répondre à des enquêtes régionales et nationales ;			
<ul> <li>Contribuer à des programmes concernant les habitats et les espèces d'inte communautaire tels que « c-mon spot », « Nav&amp;Co »</li> </ul>	érêt		



### PORTER A CONNAISSANCE LES ENJEUX DE CONSERVATION DANS LE CADRE DES MODIFICATIONS DE REGLEMENTATION ET DES ACQUISITIONS FONCIERES



GOUV 4	Porter à connaissance les enjeux de conservation dans le	cadre des modifications	s de réglementation
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la	Priorité
étudier e	u diagnostic et des enjeux de conservation, cette mesure consiste à définir les besoins d'adaptation de la réglementation des usages	- Temps d'animation Natura - Réalisation en régie : temp	(2)
	et maritimes à l'aide des différents outils réglementaires existants :	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'œuvre
préfectora Les théma	unicipaux, arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), arrêtés aux de protection des habitats naturels (APPHN), atiques pouvant être abordées sont à titre d'exemple : la circulation les à moteur, les feux et le camping sauvage, les dépôts de déchets, le drone	- Communes - DDTM - Préfectures	- Communes - DDTM - Préfectures - CCCS-PR
Action :	aux services compétents (collectivités & Etat) la mise en œuvre de	Autres partenaires	OFB, Gendarmerie Nationale, communes,
	réglementations (Arrêtés de protection, arrêtés municipaux,).	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
Unités de	gestion concernées : ensemble du site Natura 2000	<ul> <li>- Temps affecté à la mesure</li> <li>- Taux de réalisation</li> <li>- Nombre de documents réglementaires signés</li> </ul>	- Prise en compte des enjeux écologiques dans la réglementation

GOUV 4 Porter à connaissance sur les enjeux de conservation Conservatoire du littoral et du C		tions foncières	du
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  L'acquisition par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental de certaines parcelles doit permettre de faciliter la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux habitats naturels patrimoniaux et aux espèces à enjeu	CD29 + chargé de mission N	s agents CDL /	2
De plus cette maîtrise foncière permet également de faciliter la mise en œuvre	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
de travaux de canalisation de la fréquentation, sur les secteurs sensibles.  Les prochaines acquisitions de parcelles pourront à présent être définies et raison des enjeux écologiques identifiées sur celles-ci (présence d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire / patrimoniales).  Action:  - Définition des parcelles intéressantes à acquérir, en collaboration avec la	CCCS-PR CDL CD29	CCCS-PR : ch mission Natur coordinateur d naturels et de la CDL / C	a 2000 et es espaces randonnée
Communauté de communes du Cap Sizun Porter à connaissance (localisation, argumentaire) du CDL et du CD29 de	Autres partenaires	Communes, CCC Douarnenez Cor	-
parcelles à enjeux susceptibles d'être acquises.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
	- Nombre de propositions effectives	- Nombre de pa enjeu acquises	rcelles à
The first fi	- Temps affecté à la mesure	- Une meilleure compte des enje	•
Marine 200  Content (200 to Prince 100 to Pr	- Taux de réalisation	écologiques dan périmètres d'acc	
Carte 3 : Propriétés du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental du Finistère et périmètres d'intervention associés			
<b>Unités de gestion concernées :</b> ensemble du site (parcelles inclues dans le périmètres d'intervention du CDL et du CD29)			

GOUV 4 Réflexion sur l'ajustement du périmètre Natura 2000 pou écologiques	r une meilleure prise en	compte des e	njeux
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  Comme évoqué dans l'état initial, certains habitats d'intérêt communautaire identifiés se trouvent en limite du périmètre Natura 2000 actuel et ne sont par conséquent pas protégés par la politique Natura 2000. Parmi ces habitats identifiés, on retrouve des massifs de landes sèches et humides, des milieux	- Temps d'animation Natura - Réalisation en régie : charg Natura 2000 + temps agents	gé de mission	3
dunaires, des mares oligotrophes et des boisements d'intérêt communautaire. De même, des habitats d'espèces d'intérêt communautaire adjacents sont potentiellement ignorés à l'heure actuelle et s'ils sont avérés mériteraient d'être prise en compte.  Selon les sensibilités des milieux et les menaces associées, l'intégration de ces secteurs sous réserve d'arguments scientifiques, à mener en lien avec la DREAL et le MNHN, permettrait aux propriétaires (communes, propriétaires privés) de	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR  DREAL	Maîtrise d' CCCS-F DREA	PR
bénéficier, s'ils sont volontaires, des contrats Natura 2000. Ces outils permettent de financer l'intégralité des actions d'entretien ou de restauration des milieux. De plus, cela permettrait également d'intégrer le régime d'évaluation d'incidences si des manifestations / projets sont envisagés.	Autres partenaires	Préfecture, DDT associations, cor CDL, CD29	nmunes,
De plus, avec la réalisation d'une étude d'inventaire et de cartographie des habitats marins du site Natura 2000 (AC1-1), la connaissance sur les milieux marins patrimoniaux à l'échelle du site sera peut-être modifiée, ce qui nécessitera d'établir un nouveau périmètre de la ZSC plus cohérent. Il est par ailleurs déjà identifié des secteurs marins à enjeux très forts d'un point de vue des habitats tels que les îlots des Duelloù et des Danoù.	- Nombre de réunions organisées - Procédure d'extension de périmètre réalisée ou en cours	- Un périmètre 2000 plus cohén prend en compt enjeux écologiqu adjacents	Natura ent qui e les
Cette mesure vise donc à étudier l'opportunité d'étendre le périmètre Natura 2000 à moyen – long terme afin de prendre en compte ces enjeux actuellement identifiés ou potentiellement identifié dans le futur et d'avoir la main leur conservation.	- Temps affecté à la mesure - Taux de réalisation		
Actions:  A - Mener une réflexion sur la pertinence d'étendre le périmètre à des secteurs périphériques présentant des habitats d'intérêt communautaire ou des habitats d'espèces.  Cette action sera réalisée en groupe de travail intégrant les usagers, les élu(e)s, les associations et les services de l'État.  B - Proposer au service de l'État un argumentaire d'extension du site.  Unités de gestion concernées: ensemble du site Natura 2000 (en marge du			
périmètre existant)			

Action CS1

# PROMOTION DES ENJEUX DU SITE NATURA 2000 ET LEUR GESTION



CS1	Définition d'un plan de communication co	onjoint avec les partena	ires	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
à définir	imiser les actions, le plan de communication / sensibilisation consiste : les publics visés, les objectifs de communication à atteindre, les à faire passer (dont les éléments de langage pour la vulgarisation de	- Temps d'animation Natura - Temps agents	2000	1
l'écologie	des milieux marins et terrestres), la tonalité des messages, les outils	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
différents	s de communication, les lieux de diffusion, les responsabilités des acteurs, le calendrier et les dates importantes, le budget et les et d'efficacité.	CCCS-PR	CCCS-PR : Ch mission comm	
Les sujets de commi naturels d du CD29 a	de communication étant les mêmes, et afin de mutualiser les moyens unication, ce plan de communication sera commun au service espaces le la CCCS-PR, au DOCOB Natura 2000, aux plans de gestion du CDL et insi que de la réserve de Goulien et du Syndicat Mixte de la Pointe du uidera et rendra cohérent le travail de chacune des structures	Autres partenaires	Syndicat Mixte of du Raz, Office d du Cap Sizun, O Douarnenez Cor Bretagne V commu	e Tourisme CDL, CD29, mmunauté, ivante,
	s dans la préservation des milieux naturels et harmonisera les et messages diffusés.	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
maîtres di tourisme	sera réalisé en concertation / collaboration avec les principaux ouvrages potentiels cités plus haut mais également avec l'Office de du Cap Sizun.	- Réalisation du plan de communication - Taux de réalisation - Temps affecté à la	<ul> <li>Une communio améliorée sur le réalisées en fave enjeux écologique</li> </ul>	s actions eur des
Le pilotag	e de ce plan de communication reste à définir.	mesure		

CS1	Promotion des outils contractu	els Natura 2000		
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la I		Priorité
permette	ls contractuels de mise en œuvre du DOCOB spécifique à Natura 2000 nt d'impliquer les usagers dans la gestion des sites Natura 2000 : les it la charte Natura 2000.	- Temps d'animation Natura	2000	2
A - Promo	otion et accompagnement de la mise en place de contrats Natura	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Les contra gestion a	e conventions de gestion ats Natura 2000 sont constitués d'une liste d'engagement d'actions de Ilant au-delà des bonnes pratiques, avec contrepartie financière on État/FEDER).	CCCS-PR OFB DDTM29	CCCS-F OFB DDTM:	
B - Promo	tion et accompagnement à l'adhésion de la Charte Natura 2000	DREAL	DREA	L
	Natura 2000 constitue l'acte d'engagement officiel développé dans le Natura 2000. Elle est constituée d'une liste d'engagement de bonnes	Autres partenaires	DREA	L
pratiques	contribuant à la réalisation des objectifs de conservation, sans tie financière. Elle permet aux propriétaires terrestres ainsi qu'aux	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
usagers to adaptées	errestres et marins de s'engager à des pratiques respectueuses et à la fragilité des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans le site Natura 2000 du Cap Sizun.	- Nombre de contrats mis en place Nombre de chartes	- Une meilleure communication enjeux écologiqu	ues du site
Cette cha	rte est décrite dans la partie C – Charte Natura 2000.	signées - Taux de réalisation	<ul> <li>Des habitats te littoraux et mari</li> </ul>	ns en
promus p travail de potentiels mesures d Les porte	outils sont généralement peu connus des usagers et nécessitent d'être our informer les contractants potentiels. La mesure consiste en un prise de contact / information / sensibilisation avec les contractants a aidé des supports de communication développés dans le cadre des ci-après (mesure CS1-3).  Jurs de projets sont accompagnés par le chargé de mission Natura 2000 quature des outils contractuels avec la DDTM du Finistère ou la DREAL.	- Temps affecté à la mesure	meilleur état de conservation	

~C1	
ىرى	

A - Conception et développement d'outils papier de communication / sensibilisation  Différents supports de communication papier pourront être utilisés ou développés:  Synthèse illustrée du DOCOB:  Réalisation d'une plaquette de vulgarisation du DOCOB qui se résumera à une dizaine / vingtaine de pages largement illustrée, à destination du grand public.  Promotion dans les documents existants:  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des nejeux. des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettre d'insérer u encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels),  Publications dans la presse:  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  Publications dans la prospectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur tes thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les
Différents supports de communication papier pourront être utilisés ou développés :  Synthèse illustrée du DOCOB :  Réalisation d'une plaquette de vulgarisation du DOCOB qui se résumera à une dizaine / vingtaine de pages largement illustrée, à destination du grand public.  Promotion dans les documents existants :  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  P resse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  P Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  P publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'Objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limite le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.
Différents supports de communication papier pourront être utilisés ou développés :  Synthèse illustrée du DOCOB :  Realisation d'une plaquette de vulgarisation du DOCOB qui se résumera à une dizaine / vingtaine de pages largement illustrée, à destination du grand public.  Promotion dans les documents existants :  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'inséer un enacrat concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  De nombreuses informations peuvent être transmises via la presse existante :  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les uniter d'insérer dans les documents existants les uniteriors d'insérer d'un renariss en mesure valorisation des faileur état de conservation des milieux naturels du Cap Sizun.
Synthèse illustrée du DOCOB :  Réalisation d'une plaquette de vulgarisation du DOCOB qui se résumera à une dizaine / vingtaine de pages largement illustrée, à destination du grand public.  Promotion dans les documents existants :  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes profisées.  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  P Presse locale (Ouest-France, Télégramme),  P Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'Objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés su des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les
Realisation d'une plaquette de vulgarisation du DOCOB qui se résumera à une dizaine / vingtaine de pages largement illustrée, à destination du grand public.  Promotion dans les documents existants:  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Presse locale (Quest-France, Télégramme),  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résulu
Promotion dans les documents existants :  La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  P resse locale (Ouest-France, Télégramme),  P resse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  P publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés su des thématiques, spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les docume
La priorité doit être donnée à l'insertion de messages de promotion des enjeux, des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  De nombreuses informations peuvent être transmises via la presse existante :  Presse locale (Ouest-France, Télégramme),  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page :  Ces outils papier de communication prospectus, affiches, marques page :  Ces outils papier de communication prospectus, affiches, marques page :  Ces outils papier de communication prospectus, affiches marques page :  Plaquettes de communication, prospectus, affiches marques page :  Ces outils papier de communication prospectus affiches marques page :  Plaquettes de communication prospectus affiches marques page :  Ces outils papier de communication prospectus affiches marques page :  Ces outils papier de communication experience de l'environnement average de vue des outils vidéos réalisées communication des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page :  Ces outils p
des mesures de gestion et des recommandations de bonnes pratiques dans les outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  P resse locale (Ouest-France, Télégramme),  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les l'avaire de la rointe du Raz  CCCS-PR  - Syndicat Mixte de la pointe du Raz  DREAL, Syndicat Mixte de la Pointe du Raz  DREAL S
outils existants tels que les guides et cartes de randonnée, dans les gazettes municipales,  La Communauté de Communes du Cap Sizun va également développer prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Publications dans la presse :  P resse locale (Ouest-France, Télégramme),  Publications scientifiques (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'Objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les l'acy parier de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les
prochainement un support de communication à destination des habitants qui permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Autres partenaires  Autres partenaires  Autres partenaires  Autres partenaires  DREAL, Syndicat Mixte de la Pointe du Raz, CDL, CD29, OFB, Office de Tourisme du Cap Sizun, Comité départemental du tourisme, partenaires, experts scientifiques  Presse locale (Ouest-France, Télégramme),  Publications scientifiques (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les
permettra d'insérer un encart concernant la gestion du site Natura 2000 et des espaces naturels protégés.  Autres partenaires  Tourisme du Cap Sizun,  Comité départemental du tourisme, partenaires, experts scientifiques  Nombre de documents de communication édités  - Nombre de documents de communériques  - Nombre de documents de requires de requires der servation des enjeux, outils, et mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun  - Nombre de diffusion des vidéos réalisées  - Nombre de diffusion
espaces naturels protégés.  Autres partenaires  Fourisme du Cap Sizun, Comité départemental du tourisme, partenaires, experts scientifiques  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  Autres partenaires  Tourisme du Cap Sizun  Indicateurs de mise en ceuvre  Indicateurs de mise en ceuvre  communication édités  - Nombre d'exemplaires  diffusés  - Nombre d'articles dans la presse existants les  - Nombre d'articles dans la presse existants les  - Nombre de films / clips vidéos réalisées  - Nombre d'emissions radiophoniques  - Nombre d'emissions radiophoniques  - Nombre d'emissions radiophoniques  - Nombre d'emissions radiophoniques  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure  Tourisme du Cap Sizun  - Nombre de vidéos  - Nombre d'emissions radiophoniques  - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation des milleur etat de conservation des milleur et
Publications dans la presse :  De nombreuses informations peuvent être transmises via la presse existante :  Presse locale (Ouest-France, Télégramme),  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  Autres partenaires  Tourisme du Cap Sizun, Comité départemental du tourisme, partenaires, experts scientifiques experts scientifiques  Indicateurs de mise en ceuvre  - Nombre de documents de communication édités - Nombre d'exemplaires diffusés - Nombre d'eritices dans la presse - Nombre de films / clips vidéos réalisées - Nombre de diffusion des vidéos - Nombre de diffusion des vidéos - Nombre de diffusion des vidéos réalisées - Nombre d'emissions radiophoniques - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
Publications dans la presse :  De nombreuses informations peuvent être transmises via la presse existante :  Presse locale (Ouest-France, Télégramme),  Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),  Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  Comité départemental du tourisme, partenaires, experts scientifiques experts scientifiques  Indicateurs de mise en œuvre  Nombre de documents de communication édités  - Nombre d'exemplaires diffusés  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de vue des outils audio/visuels  - Nombre de vue des outils audio/visuels  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de films / clips vidéos  - Nombre de vide vides vidéos  - Nombre de vide vide vide vide vides vidéos  - Nombre de vide vide vide vide vide vide vide
Presse locale (Ouest-France, Télégramme), Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels), Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Indicateurs de mise en œuvre  - Nombre de documents de communication édités - Nombre de viue des outils numériques  - Nombre d'articles dans la presse - Nombre de films / clips vidéos réalisées - Nombre de diffusion des milieux naturels du Cap Sizun - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
<ul> <li>Presse locale (Ouest-France, Télégramme),</li> <li>Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),</li> <li>Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).</li> <li>L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.</li> <li>Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:</li> <li>Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.</li> <li>Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les</li> </ul>
<ul> <li>Presse spécialisée notamment dans le domaine de l'environnement (exemple : revue Espaces naturels),</li> <li>Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).</li> <li>L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.</li> <li>Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:</li> <li>Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.</li> <li>Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les</li> </ul>
Publications scientifiques (exemple : revue Pen Ar Bed).  L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  de communication édités  - Nombre d'exemplaires audio/visuels  - Nombre d'articles dans la presse  - Nombre de films / clips vidéos réalisées  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre d'émissions radiophoniques  - Nombre d'émissions radiophoniques  - Nombre d'exemplaires audio/visuels  - Enquête sur la perception des mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun  - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site  - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
L'objectif est de proposer régulièrement des communiqués de presse à ces médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  - Nombre d'exemplaires diffusés audio/visuels  - Nombre d'efilms / clips vidéos réalisées - Nombre de films / clips vidéos réalisées - Nombre de diffusion des vidéos - Nombre d'emissions radiophoniques - Nombre d'émissions radiophoniques - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure - Nombre de rexemplaires diffusés audio/visuels - Enquête sur la perception des enjeux, outils, et mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun - Une meilleur communication sur les enjeux écologiques du site - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
médias au fil de l'actualité de la vie du site (réunions, mise en œuvre d'une mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  la presse  - Nombre de films / clips vidéos réalisées - Nombre de diffusion des vidéos - Nombre d'émissions radiophoniques - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure  des enjeux, outils, et mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
mesure, valorisation des études scientifiques et des résultats des travaux de gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  - Nombre de films / clips vidéos réalisées - Nombre de diffusion des vidéos - Nombre d'émissions radiophoniques - Nombre d'émissions radiophoniques - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure  mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
gestion, bilan annuel,) afin de partager l'information à la population locale.  Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  vidéos réalisées  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre d'émissions radiophoniques  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure  des milieux naturels du Cap Sizun  - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site  - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  - Nombre de diffusion des vidéos  - Nombre d'émissions radiophoniques  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure  - Nombre de diffusion des vidéos  - Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site  - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
Plaquettes de communication, prospectus, affiches, marques page:  Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les  Videos  - Nombre d'émissions radiophoniques  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure  communication sur les enjeux écologiques du site  - Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
Ces outils papier de communication pourront être réalisés mais de façon parcimonieuse afin de limiter le gaspillage et seront préférentiellement axés sur des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les les documents existants existants les les documents existants existants les les
des thématiques spécifiques.  Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les littoraux et marins en meilleur état de conservation
Il s'agira de façon prioritaire d'insérer dans les documents existants les meilleur état de conservation
The same Conscivation
messages définis au plan de communication (cf. action CS1-1). Avant toute
réalisation de nouveaux outils, une recherche bibliographique permettra de ambassadeurs du site
sur la Can Sizun (voire parfois adaptés au site)
- Enquête sur la perception des enjeux, outils, et
D'une manière générale, il est conseillé de favoriser la diffusion informatique
de ces différents outils de communications  des milieux naturels du Cap Sizun
B - Conception et développement d'outils audiovisuels et numériques de communication/sensibilisation
Les outils audiovisuels sont très intéressants car ils permettent de transmettre
un message relativement complexe dans un temps court. Ils sont adaptés tant à une diffusion sur les outils numériques que dans le cadre de réunions en salle.
Il sera intéressant de regarder ce qu'il s'est fait sur les autres sites Natura 2000 avant d'engager la réalisation de ce type de support audiovisuel (ex : Lorient
Agglomération, Morlaix Communauté,).

#### Réalisation de film / clips vidéos :

Une vidéo générale sur les enjeux et les richesses du site Natura 200 pourra être réalisée. Ensuite des courtes vidéos thématiques complémentaires pourront être envisagées, exemples :

- Les landes, histoire et richesses naturelles
- · Les falaises du Cap Sizun, le royaume des oiseaux marins
- Les richesses sous-marines du Cap Sizun (à développer notamment avec les vidéos marines produites par es plongeurs amateurs).
- La gestion opérée par la CCCS-PR et Natura 2000 pour préserver ces richesses naturelles.

Ces réalisations pourront être diffusées en ligne ou en salle à l'occasion de projections spécifiques ou d'évènements :

- Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute ;
- Festival de cinéma de Douarnenez ;
- · Festival international du film de surf ;
- Fête de la Nature / Fête de la Science
- Auditorium de la Pointe du Raz ;
- Cinéma du Goyen (Audierne);
- Théâtre Georges Madec (Esquibien);
- Office de tourisme.

#### Interviews radiophoniques:

Des interviews radio pourraient également être envisagées telles que sur France Bleu Breizh Izel qui produisait jusqu'à peu de temps (2019) l'émission radiophonique « Curieux de nature ». Ces interviews pourront être diffusés sur les outils numériques et aux membres du comité de pilotage.

### C – Promotion d'outils réalisés à l'échelle régionale ou nationale

Promotion d'outils réalisés par d'autres organismes (ex : C mon Spot, Nav&Co, vidéos crées dans le cadre du Life Marha, ...)

CS1 4	Développement d'actions d'éducati	on à l'environnement		
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la I		Priorité
	oppement d'animations pédagogiques scolaires et grand public sur oine naturel et Natura 2000	- Temps d'animation Natura 2000 - Temps agents collectivité		0
programn	ations pédagogiques sur la faune et la flore du Cap Sizun pourront être mées et proposées chaque année au grand public par différents	tre - Temps enseignants  - Achat de matériel pédagogique		1
	notamment avec le guide animateur du Syndicat Mixte de la Pointe du	Maîtrise d'ouvrage	e d'ouvrage Maîtrise d'o	
Raz.  Cette mesure vise à développer des animations axées sur l'environnement et la biodiversité du site et à s'assurer que leur contenu met bien en valeur les différents enjeux à l'échelle du site Natura 2000. Le chargé de mission Natura 2000 pourra ainsi prendre contact avec les différentes structures porteuses pour échanger avec elles sur les contenus de leurs animations, afin de les		- Opérateur Natura 2000 : CCCS-PR - Syndicat Mixte de la Pointe du Raz	- Syndicat Mixte de la Pointe du Raz - CCCS-PR - Douarnenez Communaut	
acquises of Des visit communa Fêtes de l	et ponctuellement y participer afin de transmettre les connaissances dans le cadre de Natura 2000.  es spécifiques concernant les habitats et les espèces d'intérêt autaire pourront être organisées à l'occasion des Fêtes de la Nature, la Sciences, autres animations ponctuelles.  re pourrait être diversifiée avec des propositions innovantes telles que	Autres partenaires	Ecoles, Collège OFB, Bretagne communes, Do Communauté, a naturalistes, plongée / apné scientifiques	e Vivante, puarnenez associations clubs de ee, experts
	onnées contées y compris nocturnes, des porteurs de parole dans les out en respectant la sensibilité des milieux naturels. Des		« Passeurs de Office de Touris	nature », me du Cap

recommandations visant ces activités sont proposées dans la charte Natura 2000.

La randonnée contée pourrait être organisée sur le principe de la randonnée du patrimoine avec un animateur / conteur qui informe sur les habitats et espèces associées

### B - Accompagnement à la création d'Aires Marines Éducatives / Aires Terrestres Educatives

#### Aires marines éducatives :

Une « Aire Marine Éducative » (AME) est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire suivant des principes définis par une charte.

Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement. En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

Le rôle du chargé de mission Natura 2000 est de faire la promotion des Aires Marines Éducatives sur le Cap Sizun notamment via un groupe de travail et des interventions auprès des écoles. Le Syndicat Mixte de la Pointe du Raz a débuté en 2021 la mise en place d'une aire marine éducative sur la commune de Plogoff avec l'école municipale. Le chargé de mission Natura 2000 pourra se raccrocher à la démarche en tant que gestionnaire référent sur les questions environnementales. D'autres aires marines éducatives pourront être développées au sein du périmètre avec les autres écoles du territoire : Beuzec-Cap-Sizun, Audierne, Douarnenez,...

Les acteurs pourront animer des groupes de scolaires autour d'enjeux sur une zone restreinte du site, dans le cadre d'une Aire Marine Éducative.

#### Aires terrestres éducatives :

Sur le même principe, des « Aires Terrestres Educatives » peuvent également être mises en place. Inspirées des aires marines éducatives, celles-ci confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

Ces dernières pourraient être mis en place sur des secteurs de landes, de pelouses littorales, de prairies ou de boisements.

La mise à disposition d'un programme et de matériel pédagogiques et l'accompagnement des enseignants favoriseraient la mise en œuvre de cette action. Le chargé de mission pourra également accompagner les classes sur le terrain pour concrétiser ce lien avec les élèves et les équipes pédagogiques.

### Indicateurs de mise en œuvre

- Nombre d'animations proposées
- Nombre de participants
- Promotion des aires marines éducatives
- Nombre d'écoles/classes impliqué(e)s dans une démarche d'AME
- Nombre d'élèves impliqués
- Taux de réalisation
- Temps affecté à la mesure.

### Indicateurs d'efficacité

- Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site
- Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation
- Des usagers ambassadeurs du site Natura 2000
- Enquête sur la perception des enjeux, outils, et mesures de préservation des milieux naturels du Cap Sizun

CS1 5	Développement d'expositions temporaires ou permanentes					
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité		
fonds ma pourront of territoire végétales public. Ex	itions thématiques sur les falaises littorales, les landes, les dunes, les arins et autres habitats patrimoniaux d'intérêt communautaire être réalisées au sein des différents sites d'exposition présents sur le élargi. Des expositions thématiques sur les espèces animales et patrimoniales du territoire seront également très appréciées du emple de thématiques : oiseaux marins, flore des falaises, insectes ap Sizun, les lichens, les fonds marins et la biodiversité associée.	Financement: Natura 2000 / CDL / CD29 / SMPDR  Label GSF: Lien avec fiche action n°25 « Modernisation des espaces d'accueil de la maison de site de la Pointe du Raz »: 400 000 € de budget		2		
Il est recor	mmandé de travailler sur des panneaux/muséographies communs aux	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre		
au Conser mais mett mises en c Ces expo	sitions contribueront à l'atteinte des objectifs des mesures de	CCCS-PR Syndicat Mixte de la Pointe du Raz Bretagne Vivante	CCCS-F Syndicat Mixte o du Ra Prestataire : a graphisi	le la Pointe z gence de		
communic	cation / sensibilisation.	Autres partenaires	Bretagne Vi			
	ption, réalisation et présentation d'expositions thématiques dans la e site de la Pointe du Raz	Indicateurs de mise en œuvre	associations locales Indicateurs d'efficacité			
être réali	itions sur la biodiversité du site Natura 2000 du Cap Sizun pourront isées au sein de la maison de site qui accueille un espace shique et un espace d'exposition.	<ul> <li>Nombre d'expositions mises en place</li> <li>Taux de réalisation</li> </ul>	- Une meilleure communication enjeux écologiqu			
	eption, réalisation et diffusion d'une exposition générale sur les conservation du patrimoine naturel du Cap Sizun :	- Temps affecté à la mesure	- Des habitats terrestres, littoraux et marins en meilleur état de conservation			
	e gracieux aux porteurs de projets à la demande sur le territoire du et de Douarnenez Communauté.	- Nombre de visiteurs				
C - Création des lieux t	on et mise en place de panneaux d'information pour diffusion dans tels que :					
	nblématiques du Cap Sizun : Maison-phare de la Pointe du Millier, Ti oulien), Réserve de Goulien, Ports abris ;					
<ul> <li>Mairies</li> </ul>	des différentes communes ;					
	rieur sur des lieux publics urbains : port d'Audierne, embarcadère de vette, port de Douarnenez ;					

CS1	Conception et réalisation de mobilier d'info	rmation sur les sites na	turels	
	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
informer l naturel, l Natura 20 <u>Exemples</u>	on, réalisation et pose de panneaux sur les sites naturels, pour le public sur les enjeux écologiques du site Natura 2000 : le patrimoine les bonnes pratiques à respecter, la réglementation, la démarche 100, les actions mises en œuvre, de panneaux d'information à installer : des littorales (flore, faune, historique des usages) ;	Financement : Natura 2000 Label GSF : Lien avec fiche a « Réalisation d'un schéma d des sites les plus fréquentés signalétique, de mobilier) de budget prévisionnel - Temps d'animation Natura	1	
<ul> <li>Les fala</li> </ul>	ises littorales (flore, faune, usages historiques);	Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'o		œuvre
Goaren • Les colo • Les oise	ieux dunaires du Cap Sizun : flore, faune et usages historiques (Trez n / Baie des Trépassés) ; onies d'oiseaux marins ; eaux rupestres : Crave à bec rouge, Faucon pèlerin, Grand Corbeau ; ieux littoraux : cordons de galets, estran, laisse de mer ;	CCCS-PR Communes CDL CD29	Prestataire : a graphisme, co Installation : ent régie	nception reprises ou
	fs du Cap Sizun: plusieurs emplacements au niveau des ports-abris?;	Autres partenaires	DREAL, DDT Bretagne V	, ,

• Les boisements d'intérêt communautaire et les espèces associées : Barbastelle, Escargot de Quimper, Lucane cerf-volant (Pointe du Millier /	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité
Vallon Saint-Pierre ?); • Grand Rhinolophe et chauves-souris du Cap Sizun : au niveau des bunkers ?;	- Nombre de panneaux d'information réalisés et installés ;	- Une meilleure communication sur les enjeux écologiques du site
	- Nombre de secteurs d'intervention ;	- Des habitats terrestres, littoraux et marins en
Les nouveaux panneaux s'intégrer le plus discrètement possible au paysage. Quelques recommandations :	- Taux de réalisation ; - Temps affecté à la	meilleur état de conservation
<ul> <li>Adosser les panneaux, dans la mesure du possible, à des bâtiments existants (ports, blockhaus, bâtiments, murets);</li> </ul>	mesure.	- Enquête sur la perception des enjeux, outils, et mesures de préservation
• Utiliser du mobilier et des matériaux cohérents avec le caractère naturel des sites ;		des milieux naturels du Cap Sizun
Ces panneaux pourront si nécessaire prendre la forme de sentier pédagogique,		

	Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
A - Création	n d'un sentier estran/sous-marin pédagogique et familial	Financements :		
sous-marin marin en pa	propose de développer un projet de création d'un sentier estran / qui permettrait d'observer facilement la beauté du milieu sous- almes-masque-tuba ou à pied. Pour remplir pleinement son rôle, le	- Région Bretagne, Conseil Départemental		
sentier doit		- Label GSF :		
<ul><li>Être en ac</li><li>Être facile</li></ul>	ccès libre ; ement accessible ;	<ul> <li>Lien avec fiche action n' d'un schéma d'interpréta plus fréquentés (charte d</li> </ul>	ition des sites les	
	r un parcours facile à pratiquer ; r les enjeux remarquables du patrimoine naturel sous-marin et de	de mobilier) » : 100 00	•	2
	(estran sableux, estran rocheux, forêts de laminaires, grottes		jets mettant en	
Les panneau	ux seront placés à terre et immergés sur un ou plusieurs itinéraires.	Sizun » : en régie  Prestation de conception / réalisation :		
	écessite la réalisation d'une étude de faisabilité la première année, épôt de dossiers de demande d'autorisation et du lancement d'une			
consultation	n l'année suivante.	- Temps d'animation Natura	a 2000	
		Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
B - Création	n d'un sentier sous-marin en eaux profondes		Bureau d'é	tudes
mètres) à c avertis ou e	pement d'un projet de sentier sous-marin en eaux profondes (10-30 destination des clubs de plongée et des plongeurs indépendants encadrés permettrait de mettre en valeur le patrimoine écologique (récifs, blocs circalittoraux,) ainsi qu'éventuellement le patrimoine	CDL / CD29 (sentiers terrestres)	PR (sentiers  Prestataire de re	
historique s	si des épaves sont présentes dans le périmètre. œuvre pourrait être envisagée dans quelques années.	Autres partenaires	Office de touris Sizun, Finisté Syndicat Mixte plongée / d	ère 360, e, Clubs de
C - Création	n de sentiers pédagogiques terrestres	Indicateurs de mise en		<u> </u>
		œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
développer	c la mise en place de mobilier d'information, il serait possible de des itinéraires pédagogiques terrestres le long des itinéraires de existants pour découvrir les richesses des landes, des falaises	- Nombre de sentiers	- Une meilleure communication	
randonnée existants pour découvrir les richesses des landes, des falaises ittorales et des autres habitats d'intérêt communautaire du Cap Sizun.		- Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure - Nombre de visiteurs	- Des habitats te littoraux et mari meilleur état de conservation	rrestres, ns en

CS1	Actions de gardiennage / maraudage pour	sensibiliser un autre pu	ıblic	
Description de la mesure		Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité	
dispositio brochures	publics n'utilisent pas spontanément les outils / animations à leur n pour s'informer sur les enjeux (panneaux d'information, animations, s, films, sites Internet). ue du maraudage consiste à aller à la rencontre du public directement	- Temps d'animation Natura 2000		2
sur les si	tes naturels dans des secteurs à enjeux et sur les lieux de forte	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
adapté à l Ces interv fréquenta événeme	ntion des usagers potentiels pour les sensibiliser avec un discours leur niveau de connaissance.  Ventions pourraient être réalisées spécifiquement pendant les pics de la	CCCS-PR	CCCS-F	PR
	de maraudage à cibler sont les sites du Conservatoire du littoral et du épartemental du Finistère les plus fréquentés : Trez Goarem, Pointe	Autres partenaires	OFB, DDTM, E Vivante, com	_
du Raz, Po GR34.	ointe du Van, Pointe du Millier, Kastel Koz mais également le long du	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'eff	ficacité
pratiques • Respec	s de sensibilisation pourraient être élargis et intégrer les bonnes permettant de limiter les impacts sur les milieux naturels : t des cheminements ; ement de la faune ;	- Temps affecté à la mesure - Nombre d'interventions réalisées	- Une meilleure communication enjeux écologiqu - Des habitats te littoraux en meil	ues du site rrestres et
• Tri des			de conservation	icui ctat
COVOILL	mage / modifile douce / ,			

CS1 Promotion des sciences p	participatives		
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  La connaissance de la biodiversité sur le site du Cap Sizun existe notamment grâce à la force du réseau d'observation de la faune et de la flore constitué tant par des salariés que des bénévoles. Ce réseau est animé par des organismes	t S		3
publics et des associations de protection de la nature qui centralisent la collecte d'informations naturalistes.  Action:  Cette mesure vise à informer les usagers de leur rôle potentiel. Les acteurs	CCCS-PR	Maîtrise d' Population	
locaux peuvent apporter des renseignements complémentaires sur l'évolution de la répartition des espèces et des habitats ou sur leur état de conservation en transmettant leurs observations naturalistes aux réseaux de sciences participatives existants (liste ci-dessous non exhaustive) :		Bretagne Vivan Mammalogiqu OFB, Unive	e Breton,
<ul> <li>Enquêtes participatives sur la flore coordonnées par le Conservatoire Botanique National de Brest: <a href="http://www.cbnbrest.fr/agir-a-nos-cotes/enquetesparticipatives">http://www.cbnbrest.fr/agir-a-nos-cotes/enquetesparticipatives</a>;</li> <li>Faune-Bretagne, site animé par Bretagne Vivante, le GRETIA, le GMB, VivArmor Nature, le GEOCA et la LPO et qui permet de saisir, de rassembler et de diffuser des données sur les oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, odonates et rhopalocères sur la région Bretagne. Le site est un relai de la plateforme <a href="Faune-France">Faune-France</a> qui regroupe l'ensemble des données à l'échelle nationale et qui permet de saisir des taxons supplémentaires;</li> <li>Comptage régional des oiseaux des jardins;</li> <li>Atlas participatifs actualisés de façon périodique (ex : atlas des mammifères terrestres de Bretagne, atlas des invertébrés en Bretagne, atlas des amphibiens et reptiles de Bretagneetc.);</li> <li>OBSenMer: plateforme collaborative qui facilite la saisie et l'analyse des observations en mer. Elle concerne tous les types d'observations:</li> </ul>	euvre  - Nombre de partenariats mis en place  - Nombre de données enregistrées  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure	- Une meilleure communication enjeux écologique - Une meilleure connaissance su fonctionnement écologiques du s - Des usagers ambassadeurs d Natura 2000	sur les ues du site r les s site

mammifères marins, tortues marines, poissons, oiseaux, mais aussi les activités humaines, telles que la plaisance, la pêche, la pollution, etc;

• Programme <u>VIGIE MER</u> en cours de structuration par 8 structures avec le soutien financier de l'AFB et du MNHN;

• <u>Programme CapOeRa</u> (2005-2017) arrêt des collectes spontanées:

• Programme national de <u>recensement des observations de requins pèlerins</u> animé par l'A.P.E.C.S. depuis 1998 ;

• Suivi des dauphins solitaires animé par le réseau Cétacés ;

• Observatoire d'échouage de mammifères marins PELAGIS;

• <u>BioObs</u> (Base pour l'inventaire des Observations subaquatiques), outil mis à la disposition de tous les plongeurs ;

 <u>Vigie-Nature École</u> propose des protocoles scientifiques à réaliser avec ses élèves, accessibles de la maternelle au lycée.

• Observatoires de l'évolution des milieux naturels et du trait de côte tels que CoastSnap (cf. AC3-15).

Participation de l'animateur Natura 2000 dans les actions phares (manifestations, salons, colloques)					
Description de la mesure		Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité	
permettar • Mettan	t implication dans des animations phares et démarches citoyennes nt de fédérer et sensibiliser un grand nombre d'acteurs en : t à leur disposition un appui technique pour leur stratégie de isation et également des outils de communication Natura 2000 ;			2	
<ul> <li>En tena</li> </ul>	nt un stand sur Natura 2000 ;	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre	
	t une projection ou une conférence sur Natura 2000.	CCCS-PR	CCCS-F	CS-PR	
enjeux : • Fête de	la Nature ;	Autres partenaires	Autres partenaires  Autres partenaires  Agence Bretoni Biodiversité, orga de manifesta associations le		
	es du patrimoine ;	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité	
	Cap Sizun ; nées patrimoines (Mascaret) ;	- Nombre de partenariats mis en place	- Une meilleure communication		
	s Bruyères ;	<ul> <li>Nombre de rencontres réalisées</li> </ul>	enjeux écologiques du site		
<ul><li>Festival</li><li></li></ul>	de Cinéma de Douarnenez ;	- Nombre d'évènements mis en place			
L'objectif	est de participer à au moins un grand évènement par an.	- Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure			

Action CS2

# IMPLICATION DES USAGERS DANS LA GESTION DU SITE NATURA 2000



CS 2 Association des agriculteurs	s à la gestion		
Description de la mesure	Coût estimé et fina prévisionnel de la		Priorité
Contexte:  Les agriculteurs contribuent à la gestion de l'espace rural et littoral. L'objet de cette mesure est de rencontrer les agriculteurs pour définir leur implication possible dans la gestion des milieux naturels dans et hors Natura 2000.  Il est intéressant de mutualiser cette action pour Natura 2000, les terrains du Conservatoire du littoral, du Conseil départemental du Finistère et le service	- Temps d'animation Natura 2000		1
Espaces Naturels de la Communauté de communes du Cap Sizun afin de limiter	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
le nombre d'interlocuteurs auprès des agriculteurs.  Les interventions de la profession agricole peuvent notamment consister :  - en des actions d'ouverture de milieux : fauche, gyrobroyage, exportation, valorisation des produits de l'exportation, pâturage ;  des interventions pour limiter le dévoluppement des serbless equabissents :	CCCS-PR	CCCS-F	PR
<ul> <li>des interventions pour limiter le développement des espèces envahissantes;</li> <li>à adapter leurs pratiques professionnelles pour limiter l'impact de leur activité sur la biodiversité;</li> <li>à contribuer à la promotion de Natura 2000 et de ses enjeux (par exemple dans</li> </ul>	Autres partenaires	Agriculteurs, d'agriculture, o para-agricole association de p	organisme (CIVAM), roducteurs
le cadre des marchés de producteurs).  Action :	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	
<ul> <li>Les agriculteurs peuvent :</li> <li>Réaliser des actions sur leurs parcelles et dans ce cadre bénéficier d'aides pour leur changement de pratiques : projets agroenvironnementaux et climatiques territorialisés (PAEC), paiements pour services environnementaux (PSE).</li> <li>Signer des conventions de gestion (l'agriculteur paye une redevance) ou intervenir en tant que prestataires de service (marché public) pour les collectivités et les établissements publics, lesquels peuvent par ailleurs bénéficier d'un contrat Natura 2000 pour la gestion des habitats d'intérêt communautaire.</li> <li>Les interventions sur les habitats d'intérêt communautaire devront être encadrées par des conventions et un cahier des charges précis respectant les recommandations des fiches TER3 et TER6.</li> <li>Les PAEC ou PSE mis en œuvre sur le territoire (OUESCO / EPAB) prendront en compte les enjeux écologiques du site Natura 2000. L'animateur Natura 2000 mettra en œuvre les MAEC sur le périmètre du site Natura 2000 du Cap Sizun.</li> </ul>	- Nombre de partenariats mis en place  - Nombre de rencontres réalisées  - Nombre d'évènements mis en place  - Taux de réalisation  - Temps affecté à la mesure	- Une meilleure compte des enje écologiques par agriculteurs - Des habitats te meilleur état de conservation - Des usagers ambassadeurs d Natura 2000	ux les rrestres en

CS 2 Association des chasseurs	à la gestion		
Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte:  Les chasseurs du Cap Sizun interviennent dans la gestion des espaces naturels par:  - des actions d'ouverture des milieux (fauche, gyrobroyage),	- Temps d'animation Natura	2000	2
- l'implantation de jachères faune sauvage,	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
<ul> <li>des actions de régulation des espèces chassables et la lutte contre les ESOD.</li> <li>Ces actions pourraient être élargies à :</li> </ul>	CCCS-PR	CCCS-F	PR
<ul> <li>des interventions sur les espèces envahissantes,</li> <li>la veille vis-à-vis des décharges sauvages,</li> <li>la promotion des enjeux de conservation.</li> </ul>	Autres partenaires	Sociétés de Fédération dépa des chasseurs d OFB, DDT	artemental u Finistère,
Action :	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
Définir avec les chasseurs les modalités de leur implication dans la gestion des milieux naturels et adapter certaines pratiques actuelles, le cas échéant notamment concernant les mesures des fiches TER3 et TER6.  Un plan d'intervention pourra être défini pour les actions d'ouverture des milieux (dont l'entretien de layons et de bandes enherbées) par les sociétés de chasse locales dans le site Natura 2000.	- Nombre de partenariats mis en place  - Nombre de rencontres réalisées  - Nombre d'évènements mis en place	- Une meilleure compte des enje écologiques par chasseurs - Des habitats te meilleur état de conservation	les
Les interventions de chasse et de gestion cynégétique sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Conseil Départemental sont ou seront encadrées par des convention avec ces deux établissements. Les termes de ces conventions seront définis en collaboration avec les sociétés de chasse et la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère.	- Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Des usagers ambassadeurs d Natura 2000	u site

CS 2				
3	Association des acteurs du tourisme à la pror  Description de la mesure	notion des enjeux écolo  Coût estimé et final prévisionnel de la	ncement	Priorité
visiteurs so	dre de séjours longs comme courts, les premiers interlocuteurs des ont les acteurs du tourisme : offices de tourisme, hébergeurs, urs, commerçants, centres nautiques, Ils jouent un rôle de	- Temps d'animation Natura		1
	ation important en renseignant leurs clients / visiteurs sur les sites à découvrir sur le territoire.	Maîtrise d'ouvrage CCCS-PR	Maîtrise d'	
L'objet de cette mesure est de les sensibiliser aux enjeux de conservation des milieux naturels, aux bonnes pratiques sur les sites (notamment celles concernant leur activité) et aux outils de communication/sensibilisation existants. Ceci afin qu'ils puissent transmettre les messages de sensibilisation	Autres partenaires	Office de tourisme du C Sizun, Finistère 360, hébergeurs		
et s'ils le so proposé de Un travail d clé pour tra	puhaitent, devenir des ambassadeurs. Il pourra leur être également signer la charte Natura 2000 (mesure CS1-2). de sensibilisation auprès de ces acteurs du tourisme est une action ansmettre efficacement les bonnes informations aux visiteurs en ce ne les enjeux écologiques.	- Nombre de partenariats mis en place - Nombre de rencontres réalisées - Nombre d'évènements mis en place - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une meilleure compte des enje écologiques par du tourisme - Des habitats te littoraux en mei de conservation - Des usagers ambassadeurs de Natura 2000	prise en eux les acteurs rrestres et lleur état

CS 2 Association des associations et de la pop	ulation locale à la gesti	on	
Description de la mesure	Coût estimé et financement		Priorité
Contexte:  Pour s'imprégner des milieux naturels, comprendre leur fonctionnement et mettre en œuvre des actions, rien ne vaut l'expérience vécue. Par ailleurs, certains objectifs ne pourront pas être atteints sans l'implication des citoyens.	- Temps d'animation Natura	2000	2
Cette implication permet une meilleure appropriation et un respect des enjeux.	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
Actions:  Cette mesure vise à proposer des chantiers participatifs pour mettre en œuvre certaines actions du document d'objectifs. Les chantiers pourront être organisés soit par l'opérateur Natura 2000, soit par les communes, ou bien collectivement.	CCCS-PR	CCCS-F	PR
La participation est encouragée par la création de moments de convivialité tels qu'une collation.	Autres partenaires	Associations	locales
Les actions ci-dessous font déjà appel ou pourraient faire appel à des chantiers participatifs :	Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
A - Nettoyage sélectif des macrodéchets sur les plages  Des opérations de nettoyage des macrodéchets ont déjà été organisées sur la baie des Trépassés par le collectif <u>Initiatives Océanes</u> . Cette action a vocation à se poursuivre,  Le service Espaces Naturels et Randonnée de la CCCS-PR a assuré la mise en place de bacs à marée sur plusieurs sites afin de permettre aux usagers de ramasser les déchets arrivés par la mer.  B - Intervention sur les espèces végétales envahissantes  Des chantiers participatifs d'arrachage d'espèces végétales invasives pourraient être mise en place : Griffe de sorcière, Aïl triquêtre, Herbe de la pampa,  Ces chantiers seraient encadrés par le service Espaces Naturels et Randonnée de la CCCS-PR avec l'aide du CIAS. Ce type d'intervention pourrait être organisée des secteurs privés (avec accord des propriétaires) où ces espèces prolifèrent. Ces chantiers permettent aux bénévoles d'acquérir les connaissances sur les espèces et les techniques d'intervention et d'intégrer les objectifs de l'intervention.	- Nombre de partenariats mis en place - Nombre de rencontres réalisées - Nombre d'évènements mis en place - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	- Une meilleure compte des enje écologiques par population local - Des habitats te littoraux en mei de conservation - Des usagers ambassadeurs de Natura 2000	eux la e rrestres et lleur état
<ul> <li>C - Rénovation patrimoine vernaculaire</li> <li>- Rénovation de murets de pierre sèche,</li> <li>- Rénovation et entretien des lavoirs,</li> <li>D - Autres types d'interventions possibles</li> </ul>			
- Pose de clôtures, - Transhumance d'animaux,			

Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Actions :	- Temps d'animation Natura 2000		
A - Sensibilisation et accompagnement des ports et des plaisanciers à <u>l'amélioration de la qualité de l'eau et à la préservation de l'environnement</u>			2
Il semble nécessaire de communiquer sur l'existence de l'aire marine protégée,			
ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter au sein de cette zone.	Maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre		œuvre
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

#### Des actions de sensibilisation seront réalisés concernant :

- L'impact des pollutions liées à l'activité de plaisance : peintures antisalissures, émissions des bateaux moteurs, rejets d'eaux usées, pollution organique, utilisation de produits ménagers
- Les impacts indirects à terre associés aux ports-abris : les observations de terrain peuvent révéler une dégradation des pelouses littorales / hauts de plage d'intérêt communautaire du fait de l'activité associée ports-abris (ex : cheminement anarchique dans les habitats, stockage des annexes en haut de plage au détriment d'une station d'espèce ou d'habitat d'intérêt communautaire, ...).
- Les impacts directs en mer : impact des mouillages sur les récifs sensibles, bonnes pratiques concernant le dérangement des colonies d'oiseaux marins et des mammifères marins



Photo 8 : Panneau sur le port-abri de Feunteun Aod (photo : Erwan Stricot)

#### La sensibilisation des plaisanciers peut être réalisée :

- Dans les ports en lien avec leurs gestionnaires : panneaux indiquant "Aire marine protégée" au niveau des cales de mise à l'eau, action de sensibilisation directe, formation des agents portuaires comme ambassadeurs Natura 2000, panneaux informatifs et signalétiques diverses, exposition, fascicule, plaquettes en distribution libre ...
- Dans les magasins de matériels de pêche du territoire proche : plaquettes d'information en distribution libre ...

#### B – Développer les chartes Natura 2000 (cf. CS1-2)

Les associations de plaisanciers seront invitées à signer la charte Natura 2000 afin de s'engager dans des pratiques respectueuses et adaptées à la fragilité des habitats et des espèces d'intérêt communautaire marines.

manning a carrage		
CCCS-PR	CCCS-PR	
Autres partenaires	Associations de plaisanciers, DDTM29	
Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
- Nombre de partenariats mis en place	- Une meilleure prise en compte des enjeux	

- Nombre de rencontres
- réalisées - Nombre d'évènements
- mis en place - Taux de réalisation
- Temps affecté à la mesure
- écologiques par les plaisanciers
- Des habitats marins et littoraux en meilleur état de conservation
- Des usagers ambassadeurs du site Natura 2000

CS 2 G Association des pêcheurs de loisirs à la pi	éservation du milieu ma	arin		
Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la l	Priorité		
Contexte :  De même que pour les plaisanciers, des actions de sensibilisation seront réalisées à destination des pêcheurs de loisir du Cap Sizun.  La pêche de loisir est en interaction non seulement avec les espèces ciblées par l'activité mais également avec les habitats marins supports de l'activité. Les	- Temps d'animation Natura  Maîtrise d'ouvrage	2000 Maîtrise d'	2 'œuvre	
pêcheurs ont souvent une connaissance limitée de la réglementation mais aussi de l'impact potentiel de leurs pratiques. Des mauvaises pratiques peuvent entraîner sur certains habitats marins, comme les champs de blocs intertidaux dont les pierres sont retournées.  Une information efficace des pratiquants peut donc permettre l'adoption des	CCCS-PR	CCCS-F	PR	
bonnes pratiques sur le long terme.  Actions:  A - Sensibilisation des pêcheurs de loisirs à la fragilité du milieu marin et aux	Autres partenaires	Associations de plaisanciers, DDTM29, Comité des pêches		
<ul> <li>bonnes pratiques de pêche à pied et de récolte d'algues (réglettes, panneaux)</li> <li>Il semble nécessaire de communiquer sur l'existence de l'aire marine protégée, ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter au sein de cette zone.</li> <li>Des actions de sensibilisation seront réalisés concernant :</li> <li>L'impact des engins de pêche : filets et engins de pêche « fantôme » (signalisation la perte ou de la présence d'un engin fantôme avec si possible sa localisation GPS), captures accidentelles</li> <li>Réglementation et bonnes pratiques pour la pêche à pied, embarquée</li> <li>Les impacts directs en mer : impact des mouillages sur les récifs sensibles, bonnes pratiques concernant le dérangement des colonies d'oiseaux marins et des mammifères marins</li> </ul>	Indicateurs de mise en œuvre  - Nombre de partenariats mis en place - Nombre de rencontres réalisées - Nombre d'évènements mis en place - Taux de réalisation - Temps affecté à la mesure	Indicateurs d'efficacité  - Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques par les pêcheurs de loisirs  - Des habitats marins et littoraux en meilleur état de conservation  - Des usagers ambassadeurs du site Natura 2000		
<u>B – Développer les chartes Natura 2000 (cf. CS1-2)</u> Les associations de pêcheurs seront invitées à signer la charte Natura 2000 afin de s'engager dans des pratiques respectueuses et adaptées à la fragilité des habitats et des espèces d'intérêt communautaire marines.				

CS 2	Accompagnement des sports nature en concertati	on avec les enjeux de c	onservation	
	Description de la mesure	Coût estimé et finar prévisionnel de la	Priorité	
Contexte	: ( )	- Temps d'animation Natura	2000	
développ	ue de sports nature qu'ils soient nautiques ou terrestres sont bien és sur le Cap Sizun: kayak de mer, voile, surf, plongée, trail, re, spéléologie,			2
Ces activi	tés connaissent un développement important en raison d'un attrait	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
L'absence de coordination de ces activités, dans le temps et l'espace, peut induire des dégradations sur l'environnement, être source de dérangement selon les populations animales voire de conflits d'usages avec les autres activités de cet espace.  Outre les impacts directs qu'il convient de limiter, il convient d'améliorer la consaissance des piveaux de fréquentation et de leurs évolutions (cf. actions		CCCS-PR	CCCS-PR	
		Autres partenaires	Associations loo nautiques, club fédérations s	bs sportifs
		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'efficacité	
Actions: A - Sensib	ensibilisation et accompagnement pratiquants et professionnels de sports  - Nombre de rencontres de sports nature		eux les usagers	

Sensibiliser les pratiquants et accompagner les professionnels de sports nature vers un développement durable de leur activité prenant davantage en compte la fragilité des milieux terrestres et marins (habitats et espèces patrimoniales). Cette action peut se traduire par la mise en place de formations destinées aux professionnels des sports de nature (guides, loueurs, centres nautiques...) et la création / promotion d'outils de sensibilisation (cf. CS1-3).

# B – Développer les chartes Natura 2000 (cf. CS1-2)

Les associations de sports nature seront invitées à signer la charte Natura 2000 afin de s'engager dans des pratiques respectueuses et adaptées à la fragilité des habitats et des espèces d'intérêt communautaires terrestres et marines.

La signature de chartes, de codes de pratiques, de conventions entre l'opérateur et les professionnels des loisirs nautiques (club de voile, club de kayak, club de plongée, club de trail, club de randonnée, club d'esalade / spéléologie...) peuvent :

- Faire de ces opérateurs des ambassadeurs Natura 2000 auprès de leurs clients, en organisant dans ce cadre des cycles de formations, en mettant à disposition des documents de communication, des temps d'échange...;
- Inciter à une adaptation de leurs pratiques ;
- Participer à l'amélioration des connaissances du site ;
- Créer un partenariat enrichissant la mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 par une concertation continue.

- Nombre d'évènements mis en place
- Taux de réalisation
- Temps affecté à la mesure
- Des habitats terrestres et littoraux en meilleur état de conservation
- Des usagers ambassadeurs du site Natura 2000

CS 2 8	Association des propriétaires privés à la pr	éservation de la biodive	ersité	
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
des habita privées (b	orti lors des groupes de travail que de nombreuses parcelles abritant ts d'intérêt communautaire terrestres se trouvaient sur des parcelles oisements, landes, prairies,) et que le maintien en bon état de			2
	on de ces habitats ne pouvait avoir lieu que grâce à une tion des propriétaires.	Maîtrise d'ouvrage  CCCS-PR	Maîtrise d'	
A - Sensibilisation et accompagnement des particuliers  L'objectif de cette action est de sensibiliser les propriétaires privés aux objectifs de conservation des habitats et des espèces patrimoniales terrestres identifiés sur leurs propriétés afin de les accompagner vers une gestion durable de ces milieux.  Cette action concernera notamment les propriétaires de boisements, de landes, de milieux dunaires (dans certains jardins) et de prairies d'intérêt communautaire.		Autres partenaires Indicateurs de mise en œuvre	Propriétaires privés Indicateurs d'efficacité	
		Nombre de partenariats mis en place     Nombre de rencontres réalisées     Nombre d'évènements mis en place	- Une meilleure prise en compte des enjeux écologiques par les propriétaires privés - Des habitats naturels en meilleur état de	
Les partic	opper les chartes Natura 2000 (cf. CS1-2) uliers seront invités à signer la charte Natura 2000 afin de s'engager oratiques respectueuses et adaptées à la fragilité des habitats et des intérêt communautaire terrestres.	tés à signer la charte Natura 2000 afin de s'engager tueuses et adaptées à la fragilité des habitats et des mesure - Taux de réalisation - Des us ambass		u site

Action **PR** 

# ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES DE RECHERCHE



PR1	Développement de partenariats avec des organismes de re	echerche en lien avec le	e patrimoine n	aturel
	Description de la mesure	Coût estimé et financement prévisionnel de la mesure		Priorité
Contexte	:	- Temps d'animation Natura	2000	
territoires recherche	ces naturels protégés sont fréquemment présentés comme des s de qualité pour la recherche. Symétriquement, les produits de la e sont perçus comme une ressource essentielle pour la gestion des	- Temps agents		2
	aturels protégés. Toutefois, les résultats et bénéfices des recherches	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'	œuvre
menées dans ces espaces ne sont pas toujours bien « partagés » et restent trop peu valorisés sur les territoires étudiés comme aux échelles plus larges.  Action :		- CCCS - Conservatoire du littoral - Conseil départemental du Finistère	UBO (Geoarchitecture), UBS, Université de Rennes, Station Biologique de Concarneau / de Roscoff	
Développer des synergies de partenariat avec le monde de la recherche afin de bénéficier de connaissances supplémentaires sur les fonctionnements				
	niques du site.	Autres partenaires	ABB, Bretagn	e Vivante
De la part du gestionnaire, faciliter et accompagner le développement de ce ceuvre		Indicateurs de mise en œuvre	Indicateurs d'ef	ficacité
type de p	rojets au sein du périmètre Natura 2000.	- Nombre de partenariats mis en place - Taux de réalisation	- Une meilleure connaissance su fonctionnement écosystèmes du	des
		- Temps affecté à la mesure	2000	

# B. Méthodes de suivi et d'évaluation

# 1. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

# 1.1. Evaluation de l'avancement des actions et de l'efficacité des mesures de gestion

Le suivi de la mise en œuvre du DOCOB devra permettre d'identifier le niveau de réalisation des mesures du DOCOB, ainsi que l'efficacité des mesures engagées, notamment au moyen des indicateurs proposés dans les fiches mesures.

# 1.2. Evaluation et adaptation du Document d'Objectif

L'analyse des résultats peut conduire à proposer des modifications des actions prévues dans le Document d'objectifs.

Dans ce cas, les fiches mesures modifiées ou les nouvelles fiches mesures devront être approuvées par le Comité de pilotage pour être opérationnelles.

Tous les six ans, un rapport d'évaluation est réalisé à l'échelle nationale par le Ministère en chargé de l'écologie.

Le Document d'Objectifs pourra être révisé quand cela sera jugé nécessaire. L'évaluation-bilan se fait à partir des bilans annuels d'activités réalisés par l'opérateur. Ce processus permet de faire le point sur les réalisations effectuées dans un site Natura 2000 et de vérifier l'atteinte des objectifs fixés par le DOCOB. Il permet d'adapter le DOCOB si nécessaire pour les années qui suivent. À l'issue de l'évaluation, le DOCOB doit être révisé. Cette révision est réalisée en partenariat avec le comité de pilotage et les groupes de travail.

# 2. SUIVI DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

Le suivi et le bilan de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial sont des opérations essentielles pour analyser l'évolution écologique des milieux, et permettre l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre du Document d'objectifs et des travaux de restauration et d'entretien menés sur le site. La France, au travers de son implication dans le réseau Natura 2000, s'est engagée sur des objectifs de résultats vis-à-vis de l'Europe en termes de conservation des milieux et des espèces sur les sites. Ces suivis permettront d'évaluer les résultats des engagements pris.

# 2.1. Suivis scientifiques

Les suivis scientifiques peuvent prendre différentes formes :

- Cartographie des milieux naturels et des habitats d'espèces,
- Suivis phytosociologiques : quadrats permanents / ponctuels, transects,
- Suivis symphytosociologiques,
- Inventaires spécifiques,
- Recherche d'indices de présence pour les espèces animales, comptages, points d'écoute...

Ils pourront être réalisés par les gestionnaires des espaces naturels, confiés à des prestataires ou à des associations, groupes de bénévoles, ou mis en œuvre dans le cadre de réseaux existants (ex : REBENT coordonné par l'Ifremer pour les habitats marins d'intérêt communautaire).

Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) est chargé d'harmoniser et de vérifier les protocoles de suivi des habitats et des espèces végétales terrestres d'intérêt communautaire.

Les actions de suivi scientifique sont détaillées dans les fiches mesures :

- AC1 : Etablissement d'un état initial écologique des habitats marins et de l'estran
- AC2: Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats marins et les espèces marines
- AC3 : Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats naturels, la flore et la faune terrestres

AC4 : Acquisition et actualisation des connaissances sur les activités humaines

### 2.2. Etudes complémentaires

Des études complémentaires pourront être réalisées selon les besoins identifiés au cours de la mise en œuvre, pour mieux connaître certaines espèces et certains habitats d'intérêt communautaire notamment marins.

### 2.3. Suivi photographique

Pour les actions impliquant la mise en place d'aménagements et la réalisation d'opérations de gestion sur les milieux naturels, un suivi photographique (avant et après travaux) sera réalisé. Ce suivi permet de communiquer aisément sur la mise en œuvre d'actions en illustrant les résultats. Les suivis photographiques sont décrits dans la fiche mesure AC3-13.

## 3. DIFFUSION DU SUIVI ET DE L'EVALUATION

### 3.1. Mission de l'opérateur local

Le suivi global du Document Unique de Gestion du Cap Sizun sera assuré par l'opérateur local Natura 2000, le Conservatoire du littoral, le Conseil départemental du Finistère et les différents partenaires représentés au sein du Comité de pilotage. L'animateur Natura 2000 et les responsables du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental du Finistère assureront l'animation nécessaire à la mise en œuvre des actions proposées dans le document d'objectifs.

Les missions correspondantes sont décrites dans les fiches mesures :

- GOUV 1: Intégration des enjeux de conservation dans les procédures réglementaires
- GOUV 2: Maintien d'une bonne articulation de la gestion avec les autres politiques publiques
- GOUV 3 : Animation du site Natura 2000 et des terrains du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental du Finistère
- GOUV 4 : Porter à connaissance sur les enjeux de conservation dans le cadre des modifications de réglementation et des acquisitions foncières

### 3.2. Bilan d'activités annuel

Un bilan d'activités sera réalisé chaque année par l'opérateur local Natura 2000, le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental du Finistère (action GOUV3-5). Ce bilan comprendra une présentation sous forme de tableau de bord ainsi qu'une analyse financière :

- Des actions de suivis et d'animation du document d'objectifs réalisées par l'opérateur local Natura 2000 pour le comité de pilotage (réunions, aides pour le montage des contrats Natura 2000, communication,...) et correspondant aux fiches mesures :
- De l'état d'avancement des actions du document d'objectifs réalisées par les différents porteurs de projets (mesures de gestion mises en place, planning, coût, nombre de contrats Natura 2000,...),
- Les enseignements, les orientations et les priorités de travail proposées pour l'année à venir.

# 3.3. Comité de pilotage

Le / La Président·e du comité de pilotage, assisté·e de la personne chargée de l'animation et du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs, rend compte des actions menées dans le cadre de Natura 2000 et sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental du Finistère lors de la tenue annuelle des COPIL (action GOUV3-4). Le comité de pilotage du site devient ainsi un comité de suivi. Les bilans d'activités annuels y seront présentés ainsi que les actions phares ayant été réalisées.

# 3.4. Groupes de travail

La participation régulière des usagers et des différents acteurs du territoire reste primordiale pour mener à bien le projet en concertation. Les groupes de travail pourront ainsi se réunir selon les besoins et l'avancement du projet (action GOUV3-4).

# C. Charte Natura 2000

## 1. Definition et caracteristiques de la charte Natura 2000

### 1.1. Présentation

La Charte Natura 2000 est un élément constitutif du document d'objectifs (DOCOB), spécifique à chaque site. Il s'agit d'un document contractuel listant des recommandations et des engagements de bonnes pratiques contribuant au maintien ou à la restauration des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site (R414-12 du code de l'environnement). Cet outil complète les mesures de gestion proposées dans le DOCOB. A la différence des contrats Natura 2000, la charte ne prévoit pas de contrepartie financière. L'adhésion des usagers à la charte est libre et volontaire. Un contrat et une charte Natura 2000 sont deux outils de gestion indépendants l'un de l'autre et complémentaires. Il est tout à fait possible d'adhérer ou non à ces deux dispositifs sur un même site, et dans le même temps.

### 1.2. Contenu technique

La charte liste des recommandations et des engagements. Dans les deux cas, il s'agit de comportements et de pratiques à adopter ou à éviter, que vous veillez (recommandations générales) ou que vous vous engagez (engagements de bonnes pratiques) à appliquer.

Les recommandations visent à vous sensibiliser aux enjeux de conservation et à vous conforter ou vous orienter vers une pratique respectueuse de ces enjeux. Les recommandations ne sont pas soumises à contrôle.

Les engagements sont contrôlables sur place par les services de l'Etat, qui vous en avertissent au préalable.

Chaque point de contrôle (élément matériel ou non) permet de s'assurer du respect des engagements auxquels vous souscrivez.

La présente charte s'organise en deux sections principales :

- Une liste de recommandations « générales » qui concerne l'ensemble du site et des usagers ;
- Des engagements de bonnes pratiques de « portée générale » valables pour l'ensemble du site, d'une part, et des engagements regroupés par types d'enjeux « prioritaires » et « secondaires », d'autre part.

Remarque: une charte peut contenir une section listant des « engagements spécifiques à une activité ». Ce type de section s'applique à des activités soumises à évaluation d'incidences Natura 2000. Sa signature permet l'exonération d'évaluation d'incidences Natura 2000 pour les pétitionnaires (L.414-3 du Code de l'Environnement).

La charte du site Natura 2000 « Cap Sizun » ne contient pour le moment pas une telle section et ne permet pas d'exonération d'évaluation d'incidences.

Les chartes seront établies dans le futur après discussion et évaluation avec les acteurs et services instructeurs concernés lors des groupes de travail.

Pour en savoir plus sur la définition d'une évaluation d'incidences Natura 2000, veuillez consulter les pages web suivantes :

https://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000/Evaluation-d-incidence-Natura-2000

https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-2000-r608.html

https://www.premar-atlantique.gouv.fr/communiques-presse/valuation-des-incidences-natura-2000

### 1.3. Conditions et durée d'adhésion à la charte

Le socle juridique de base de la présente charte renvoie aux articles R-414-11 (5ème alinéa), R. 414-12 et R.414-12-1 du code de l'environnement.

Toute personne ou structure souhaitant participer à la conservation des milieux naturels et espèces ciblés du site Natura 2000 est concernée, et ce d'autant plus que les usagers et professionnels fréquentent régulièrement le site.

Une personne peut souscrire à tout ou partie des engagements. L'acte d'engagement dure cinq ans. Cet engagement prend effet à compter de la réception du formulaire d'adhésion (CERFA n°15278) par la Direction Départementale des Territoires et la Mer (DDTM) du Finistère.

Le préfet du Finistère, le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet de la région Bretagne s'assurent du respect des engagements souscrits au sein de la charte Natura 2000.

Lorsque le signataire d'une charte Natura 2000 s'oppose à un contrôle, souscrit une fausse déclaration ou ne se conforme pas à l'un des engagements souscrits, le préfet concerné peut décider de la suspension de son adhésion pour une durée qui ne peut excéder un an.

L'adhésion à la charte offre la possibilité au signataire de communiquer sur son implication dans le processus Natura 2000. Il s'agit d'une distinction valorisant le signataire, susceptible d'avoir des effets vertueux sur ses activités.

Pour adhérer à la charte, chaque structure ou personne en nom propre doit suivre la démarche suivante :

- 1 Cocher les engagements auxquels il souhaite souscrire.
- 2 Renseigner, dater et signer le formulaire CERFA n°15278 relatif à l'adhésion de la charte Natura 2000 d'engagement de bonnes pratiques.
- 3 Envoyer la charte et le formulaire CERFA dûment remplis, accompagnés d'une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) à la DDTM du Finistère.
- 4 Le destinataire instruit la demande et accuse réception du dossier complet du signataire. Une copie est transmise à l'opérateur du site Natura 2000 du Cap Sizun

Formulaire CERFA téléchargeable sur :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Charte-Natura2000 cerfa15278 DECLARATION-engagements-bonnes-pratiques.pdf

Pour tout renseignement concernant la charte, n'hésitez pas à contacter l'animateur du site Natura 2000 du Cap Sizun et la DDTM du Finistère :

Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz : Rue Renoir BP 50 29770 Audierne / Tél : 02 98 70 16 00 / email : <a href="mailto:espaces-naturels@cap-sizun.fr">espaces-naturels@cap-sizun.fr</a>

DDTM du Finistère : 2 boulevard du Finistère 29325 Quimper cedex / Tél : 02 98 76 52 00 /

email: ddtm@finistere.gouv.fr

# 1.4. Rappel des enjeux du site Natura 2000 du Cap Sizun

### 1.4.1. Enjeux terrestres du site

### Habitats terrestres à enjeu majeur :

Végétations de falaises (dont pelouses littorales)

#### Habitats terrestres à enjeu très élevé :

- Landes sèches européennes et landes humides atlantiques
- Dunes grises, dunes boisées et dépressions humides intradunaires

### Habitats terrestres à enjeux élevé :

- Dunes embryonnaires, dunes mobiles
- Hauts de plages et cordons de galets
- Mares et prairies humides oligotrophes
- Hêtraies chênaies acidophiles et ormaies littorales
- Végétations chasmophytiques (des fissures rocheuses)

### Habitats terrestres à enjeu modéré :

- Frênaies alluviales
- Mégaphorbiaies
- Lac eutrophe (étang de Laoual)
- Prairies maigres de fauche

#### Espèces terrestres à enjeu :

- Plantes : Oseille des rochers et Trichomanès remarquable
- Chauves-souris: Grand Rhinolophe et Barbastelle d'Europe
- Mammifères terrestres et semi-aquatiques : Loutre d'Europe
- Invertébrés : Escargot de Quimper, Agrion de Mercure, Damier de la Succise, Ecaille chinée, Lucane cerf-volant

### 1.4.2. Enjeux marins du site

### Habitats marins à enjeux prioritaires :

- Grottes marines
- Récifs (Colonies de pouces-pieds, Moulières intertidales, Roches à laminaires, forêts de laminaires)
- Herbiers de zostères
- Roches et blocs circalittoraux à faune fixée

### Habitats marins à enjeux secondaires ou à préciser :

Estrans et fonds sableux

### Espèces marines à enjeux secondaires :

Mammifères marins : Phoque gris, Grand dauphin, Marsouin commun

### Illustrations:













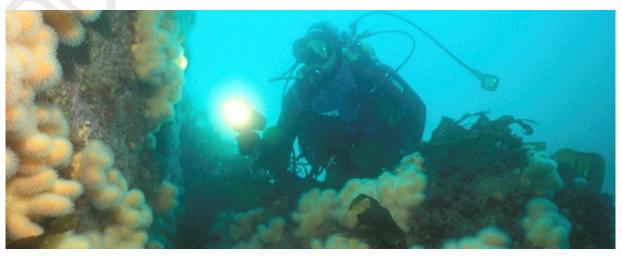












#### Légende photos d'illustration (de haut en bas)

Photo 1 : Falaises et pelouses littorales (photo : Erwan Stricot)
Photo 2 : Landes littorales (photo : Erwan Stricot)
Photo 3 : Dunes grises (photo : Erwan Stricot)
Photo 4 : Mare oligotrophe (photo : Erwan Stricot)
Photo 5 : Grands Rhinolophes dans grotte littorale (photo : Erwan Stricot)
Photo 6 : Damier de la Succise (photo : Erwan Stricot)
Photo 7 : Loutre d'Europe (photo : Sylvain Richier)
Photo 8 : Agrion de Mercure (photo : Erwan Stricot)
Photo 9 : Grotte littorale (photo : Erwan Stricot)
Photo 10: Phoque gris dans forêt de laminaires (photo: Benjamin Guichard - OFB)
Photo 11 : Colonie de pouces-pieds (photo : Erwan Stricot)
Photo 12 : Récifs circalittoraux à Alcyons jaunes (photo : Yves Gladu - OFB)

# En résumé

### L'adhésion à la charte contribue à :

- La participation et la sensibilisation à la démarche Natura 2000 ;
- La communication sur sa propre implication dans le processus Natura 2000;
- La reconnaissance et la garantie de la poursuite des pratiques existantes favorables au maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ;
- L'ajustement de plusieurs pratiques afin de les rendre compatibles avec les objectifs du Document d'Objectifs Natura 2000.

### Carte de localisation des habitats terrestres d'intérêt communautaire du Cap Sizun :



### 2. ELEMENTS DE PORTEE GENERALE

En tant que signataire de la charte vous conservez tous les droits inhérents à votre statut de propriétaire ou d'ayant droit (accès aux parcelles, droit de restreindre le passage, ...).

En tant que signataire de la charte vous devez :

- Vous efforcer de respecter les recommandations contenues dans la charte ;
- Respecter les engagements que vous avez souscrits au travers de la présente charte;
- Solliciter l'opérateur Natura 2000, pour toute assistance utile à la bonne application de la charte; celui-ci devra répondre à votre demande dans la mesure de ses moyens;
- Autoriser ou faciliter l'accès aux terrains considérés dans la charte aux autorités compétentes en charge du contrôle du respect des engagements.

En contrepartie les services de l'Etat et/ou l'opérateur Natura 2000 s'engagent à :

- Vous fournir les informations d'ordre écologique disponibles pour les parcelles engagées (ex. : cartes des habitats d'intérêt communautaire, inventaires faunistique et/ou floristique, informations diverses, ...),
- Vous fournir tous les éléments de gestion préconisés dans le DOCOB et concernant les parcelles engagées (ex. : plan de circulation, programme de restauration du milieu, ...),
- Mettre à votre disposition les résultats des études et expertises concernant les parcelles engagées, réalisées dans le cadre de Natura 2000.

### 3. RECOMMANDATIONS GENERALES

Afin de participer à la préservation des habitats naturels et espèces du site Natura 2000 « Île de Groix », nous vous recommandons d'appliquer les règles de bonnes pratiques suivantes :

## 3.1. De portée générale

- Je prends connaissance des enjeux et des objectifs de gestion du site Natura 2000.
- Je m'informe sur la réglementation encadrant mon activité ainsi que sur les règles de bonnes pratiques (chartes, etc.), et veille à ne pas porter atteinte à l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire présents sur les lieux où j'exerce mon activité (cf. cartes des enjeux).
- Je me renseigne sur les espèces végétales et animales exotiques envahissantes afin de ne pas en introduire ou en faciliter l'introduction, et signale, le cas échéant, leur présence à la structure animatrice compétente.
- Je suis un ambassadeur du site Natura 2000 : je communique, sensibilise et échange largement autour de moi sur les enjeux et objectifs du site Natura 2000, la sensibilité des milieux, les mesures de gestion et la charte.
- Je contribue à la veille écologique du site Natura 2000, en devenant un observateur actif (signalements, photos,...) et en communiquant mes observations aux animateurs Natura 2000, ou en utilisant les réseaux de sciences participatives existants (cf. action CS1-9).
- J'informe l'opérateur Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire d'origine anthropique ou naturelle.

# 3.2. Concernant la partie terrestre du site

- Je limite au maximum la circulation des véhicules lourds en cas de travaux de gestion sur les habitats, ou sur les sols fragiles, afin d'éviter le tassement du sol. Le bénéficiaire prévoira un cheminement précis des engins, en concertation avec l'opérateur, afin d'effectuer le moins de passages possibles.
- Je signale auprès de l'opérateur tous travaux ou aménagements éventuels sur les parcelles engagées dans la charte.

- Je ne laisse pas les chiens errer en liberté sur les secteurs sensibles. La présence de chiens divagants, dont la définition est donnée à l'article L.211-23 du code rural, est une source non négligeable de dérangement pour la faune, surtout en période de reproduction.
- J'évacue les déchets abandonnés sur place par des tiers (carcasses, pneus, douilles de chasse, ...).

### 3.3. Concernant la partie marine du site

- Lors de l'entretien de mon bateau, j'adopte autant que possible un comportement d'éco-naviguant visant à ne pas dégrader les habitats sous-marins. Ainsi, je privilégie l'utilisation de produits écologiques et biodégradables (produits ménagers, antifouling innovants - peintures à bases aqueuse/cuivre, siliconées, adhésifs ou « parefouling », huiles, caisses à poissons recyclables).
- Si mon bateau comporte des cuves de récupération des eaux usées (eaux grises, noires ou de fond de cale), j'utilise les infrastructures destinées à leur collecte (stations de pompage et d'épuration) mises à disposition dans les ports (Douarnenez et Audierne-Poulgoazec)
- Je ne jette pas mes déchets par-dessus bord, et dans la mesure du possible, je ramasse ceux que je trouve en mer ou sur l'estran pour les déposer en déchetterie.
- Dans la mesure du possible, je retire les engins de pêche perdus ou abandonnés afin de limiter la pêche fantôme. Si cela n'est pas possible, je signale la perte et/ou la présence de l'engin avec si possible sa localisation GPS à l'animateur du site Natura 2000 et à la DDTM du Finistère.
- Dans le cadre de ma pratique de la plongée sous-marine, je prends connaissance et respecte les recommandations du <u>Guide pour le développement durable des activités subaquatiques</u> (2011)
- Dans le cadre de ma pratique de la pêche de plaisance, je prends connaissance et respecte les recommandations de la <u>Charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-</u> responsable.
- En mer, quand j'observe des mammifères marins, j'évite de m'approcher d'eux et de les déranger avec des dispositifs bruyants. S'ils sont situés à proximité de mon navire, je réduis progressivement ma vitesse et maintiens une route parallèle à leur trajectoire. S'ils s'approchent par eux-mêmes, j'évite de les toucher compte tenu du risque potentiel de transmission de maladies.

# 3.4. Engagements de bonnes pratiques

Les engagements, contrôlables et sanctionnables, s'appliquent à tout le périmètre du site Natura 2000 « Île de Groix ». Le signataire s'engage, au choix, sur tout ou partie d'entre eux.

### 3.4.1. Engagements de portée générale

Je m'engage à faciliter l'accès au site (dans la concession, la propriété privée, etc) à l'animateur Natura 2000, ainsi qu'aux experts impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du programme, afin que puissent être menés des suivis ou inventaires scientifiques, ou une évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats, sous réserve que je sois préalablement informé de la date des opérations dans un délai raisonnable. En contrepartie, les résultats des études et expertises seront mis à ma disposition.
<u>Point de contrôle</u> : libre accès aux personnes mandatées.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique et du Préfet du Finistère.
Je m'engage à informer tout personnel, entreprise, prestataire, mandataire ou toute personne intervenant sur l'espace concerné par la charte, des dispositions prévues dans celle-ci. Le cas échéant, il peut être judicieux de confier les travaux à des prestataires spécialisés et de mettre en place un balisage des zones sensibles à éviter. Les mandats devront être modifiés au plus tard au moment du renouvellement afin de les rendre compatibles avec les engagements.
<u>Point de contrôle</u> : mention de la charte dans les contrats de nature commerciale et information des enjeux de conservation du site auprès des personnes intervenant sur le milieu. Copies des demandes de devis ou cahier des clauses techniques, mandats compatibles avec la charte, attestation du signataire.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique et du Préfet du Finistère.
Je m'engage à informer l'animateur du site Natura 2000 de tout nouveau projet, même ponctuel, lié à mon activité prévue dans ou à proximité du site Natura 2000 et à adapter mon projet aux enjeux du site Natura 2000.  Point de contrôle : prise de contact avec l'animateur et adaptation du projet le cas échéant.
Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique, du Préfet du Finistère, du Préfet de Région.
En tant que structure associative ou commerciale, je m'engage à informer mes clients/adhérents/personnel des enjeux du site Natura 2000 et de sa sensibilité. Je fais les préconisations et recommandations sur les bonnes pratiques liées à mon activité et veille à leur bon respect.
<u>Point de contrôle</u> : transmission orale ou écrite effective des enjeux du site et des instructions destinées à préserver le milieu naturel.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique, du Préfet du Finistère et du Préfet de Région.
Je m'engage à ne donner mon accord pour l'installation d'aménagements légers sur les parcelles contractualisées, qu'après avoir obtenu un accord de principe de la part de l'opérateur Natura 2000, qui pourra solliciter l'avis du comité de pilotage si nécessaire.
<u>Point de contrôle</u> : correspondances entre le signataire et l'opérateur Natura 2000.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas autoriser et ne pas procéder à une modification du niveau du sol sur les habitats d'intérêt communautaire : nivellement, sous-solage, comblement, exploitation des roches, travaux culturaux, exceptés travaux de génie écologique prévus par le DOCOB.
<u>Points de contrôle</u> : absence de trace récente de travail du sol et d'apports de matériaux imputables au signataire.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.

Je m'engage à ne pas autoriser et ne pas réaliser sur les habitats d'intérêt communautaire et à leurs abords d'apports de produits phytosanitaires, d'amendements, de fertilisants organiques ou minéraux non liés au maintien ou à la restauration des habitats d'intérêt communautaire.
<u>Points de contrôle</u> : absence de trace visuelle de dépérissement de la végétation, absence de nouveau remblai ou autres dépôts imputables au signataire.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas autoriser la destruction et ne pas détruire les talus, les haies, les murets et autres éléments structurant le paysage (seules certaines plantations de résineux ou d'espèces exogènes peuvent faire l'objet d'une coupe ras sans renouvellement à l'identique).
Points de contrôle : maintien des talus, murets et autres éléments structurant le paysage.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas autoriser ni procéder moi-même à tout dépôt de déchets ou matériaux de quelque nature que ce soit, y compris les déchets verts.
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace visuelle de dépôt de déchets et matériaux.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage en cas de travaux à choisir la période d'intervention afin de ne pas perturber la faune et la flore.
Le signataire se rapprochera de l'opérateur qui lui indiquera les périodes les plus adaptées.
Point de contrôle : absence de trace visuelle de travaux aux périodes indiquées par l'opérateur.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas autoriser et à ne pas procéder à la plantation d'espèces végétales exotiques envahissantes (Griffe de sorcière, Herbe de la Pampa, Renouée du Japon, etc).
<u>Points de contrôle</u> : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelle plantation d'espèces exotiques envahissantes.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à avertir la structure animatrice de la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes.
<u>Point de contrôle</u> : correspondances entre le signataire et l'opérateur Natura 2000.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas autoriser de manifestations sportives et/ou de loisirs à proximité ou sur les habitats d'intérêt communautaire et sur les habitats d'espèces sans en avoir informé l'animateur par écrit.
<u>Points de contrôle</u> : correspondances entre le signataire et l'opérateur Natura 2000, absence de manifestation se déroulant sur ou à proximité des habitats d'intérêt communautaire sans autorisation de l'autorité administrative compétente.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à avertir et/ou demander une expertise auprès de l'animateur du site, ou à signaler au porteur de projet la présence d'habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire, dès lors qu'un aménagement destiné à la pratique des loisirs ouverts au public est prévu (projet personnel ou qui me serait soumis par une association).
<u>Point de contrôle</u> : expertise.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.

Lors d'une manifestation ou pratique organisée d'une activité nautique ou terrestre (entraînement/trail par exemple) nécessitant l'installation de balisage (pas d'utilisation de bombe de peinture), je retire le balisage et remets en état le site au terme de la manifestation.
<u>Point de contrôle</u> : absence de balisage après la manifestation.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique ou du Préfet du Finistère.
3.4.2. Engagements par grands types d'habitats d'intérêt communautaire
3.4.2.1. Falaises, landes littorales, milieux dunaires et littoraux  Je m'engage à effectuer les travaux sur les landes liés au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable (cf. DOCOB) entre le 1er octobre et le 28 février, sauf cas exceptionnel (ex. : gestion des fougères).
Point de contrôle : absence de trace visuelle de travaux récents hors périodes autorisées.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas faire de feu sur les landes, ou à leur proximité immédiate, non lié au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable (cf. DOCOB).
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace de feu imputable au signataire.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas effectuer de prélèvement de sable ou tout autre remaniement du profil dunaire, en dehors de travaux prévus dans le DOCOB ou ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences.
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace visuelle de prélèvement.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas réaliser de travaux sur les dunes non liés au maintien ou à la restauration de ces habitats dans un état de conservation favorable (cf. DOCOB).
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace visuelle de travaux.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne réaliser aucun nettoyage mécanique sur les habitats dunaires et de hauts de plage (zones colonisées par la végétation).
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace visuelle de nettoyage mécanique (trace d'engins).
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à ne pas stocker d'embarcations dans les zones colonisées par la végétation d'intérêt communautaire.
Point de contrôle : absence de bateau imputable au signataire sur les végétations de hauts de plage et les dunes.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à n'effectuer aucune plantation et aucun travail du sol non liés au maintien ou à la restauration des habitats d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable (cf. DOCOB).
Point de contrôle : absence de plantation ou de trace visuelle de travail du sol.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.

3.4.2.2. Habitats aquatiques et humides (mares, étangs, megaphorbiales)
Je m'engage à effectuer les travaux d'entretien du petit patrimoine et des cours d'eau à une période en adéquation avec le cycle biologique des espèces et notamment de l'agrion de Mercure. Les dates sont à définir avec l'animateur Natura 2000 en fonction de la nature des travaux.
Point de contrôle : correspondance avec l'animateur et respect des préconisations de travaux.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
Je m'engage à effectuer les travaux liés à la restauration de ces habitats (ex : coupe de saules) en dehors de la période de nidification / reproduction (septembre – novembre). Prendre contact avec l'animateur Natura 2000 pour une meilleure prise en compte des enjeux locaux (ex : amphibiens).
<u>Point de contrôle</u> : absence de trace visuelle de travaux récents hors périodes autorisées.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
3.4.2.3. Habitats forestiers (hêtraies – chênaies, frênaies alluviales)  Je m'engage à ne pas faire d'intervention forestière sur les boisements d'intérêt communautaire (hêtraies – chênaies et frênaies alluviales) sans avis de l'opérateur local.
<u>Point de contrôle</u> : absence d'intervention sans avis de l'opérateur local.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet du Finistère.
3.4.2.4. Habitats marins (récifs, forêts de laminaires, herbiers de zostères, récifs circalittoraux)  Afin de respecter les zones à enjeux écologiques forts, je m'engage à ne pas mouiller mon ancre sur les herbiers de
zostères marines et les zones à récifs circalittoraux (massifs de gorgones) et privilégie les fonds sableux, dans la limite des impératifs de sécurité du mouillage.
<u>Point de contrôle</u> : absence de mouillage sur ces zones sensibles.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique.
En tant que pêcheur plaisancier, afin de réduire les impacts sur les habitats sensibles et à enjeux prioritaires que sont les herbiers de zostères, je ne pêche pas au filet ou au casier à proximité immédiate (100 m) de ces habitats.
<u>Point de contrôle</u> : absence d'embarcation mouillée ou d'engin de pêche pêchant sur les habitats sensibles et à enjeux
→ Engagement souscrit auprès du Préfet de Région.
Sur les autres habitats, je limite la durée d'immersion de mes engins de pêche à 48 heures.
<u>Point de contrôle</u> : absence d'engin de pêche immergée plus de 48 heures
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique et du Préfet de Région.
Sur les autres habitats je retire mes engins de pêche lors de conditions météorologiques défavorables (fort coefficient de marée et/ou de conditions de forte houle, courant) pour éviter leur déplacement sur les habitats sensibles et leur perte.
<u>Point de contrôle</u> : absence d'engin de pêche immergée dans les conditions météorologiques défavorables pouvant entrainer la perte de l'engin de pêche et un impact sur le milieu

→ Engagement souscrit auprès du Préfet de Région.

Lors d'une manifestation nautique nécessitant l'installation de balisage, je n'ancre pas de balisage sur les habitats à enjeux prioritaires et sensibles. De même, je ne mouille pas à l'ancre des bateaux organisateurs ou participants sur ces habitats.
<u>Point de contrôle</u> : absence de balisages et/ou ancrages sur zones sensibles.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique.
En tant qu'usager de la mer, je m'engage à ne pas rejeter dans le milieu naturel les matériaux utilisés dans le cadre de mon activité (cordages, plastiques divers, etc.), afin de ne pas polluer le milieu marin.
<u>Point de contrôle</u> : absence de rejets de plastiques et autre matériel de pêche.
→ Engagement souscrit auprès du Préfet Maritime Atlantique et du Préfet de Département

# D. Contrats Natura 2000

### 1. RECAPITULATIF DES ACTIONS CONTRACTUELLES ELIGIBLES

- Toutes les actions de gestion prévues par le DOCOB du site <u>issues</u> de la liste nationale des actions contractuelles de gestion des sites Natura 2000 (Arrêté du 17 novembre 2008 modifié fixant la liste des actions éligibles à une contrepartie financière de l'Etat dans le cadre d'un contrat Natura 2000).
   Les actions sont décrites sous forme de fiche à l'annexe 3.2 de la circulaire du 27 AVRIL 2012 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000 majoritairement terrestres en application des articles R414-8 à 18 du Code de l'Environnement.
- 2. Les actions de gestion prévues par le DOCOB du site <u>issues ou non</u> de la liste des Contrats Natura 2000 marins établies par la Circulaire du 19 octobre 2010 relative à la mise en place des comités de pilotage et à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 majoritairement marins. Les actions identifiées sont décrites à l'annexe 7 de la Circulaire

Les deux circulaires sont accessibles ici: https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/textes-nationaux-et-regionaux-relatifs-a-la-mise-a376 html

## 1.1. Type d'opération pour les contrats terrestres

La nomenclature des contrats est dorénavant renseignée par « milieu | n° de l'action | P ou R | nature des dépenses » avec :

- type de milieu : N pour ni-agricole ni-forestier / F pour forêt ;
- numéro de l'action : cf. programmation 2007-2013 ;
- caractère ponctuel ou récurrent : P / R ;
- nature des dépenses : « i » pour une opération d'investissement.

Exemple: A32301P (ancienne nomenclature )devient N01Pi

#### CONTRATS NON AGRICOLES NON FORESTIERS

- NO1Pi Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- NO2Pi Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
- NO3Pi Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Ri Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N04R Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
- NO5R- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- N06Pi Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- NO7P –Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
- N08P Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
- N09Pi Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R Entretien de mares ou d'étangs
- N10R Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi- Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N11R Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N12Pi et Ri Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi Restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R Gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N18Pi Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
- N19Pi Restauration de frayères
- N20P et R Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

- N23Pi Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N24Pi Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- N26Pi Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- N27Pi Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- N29i Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage
- N30Pi et Ri Maintien ou création d'écrans végétaux littoraux pour réduire l'impact des embruns pollués sur certains habitats côtiers sensibles
- N31i Réhabilitation et protection de systèmes lagunaires
- N32 Restauration des laisses de mer

#### CONTRATS FORESTIERS

- F01i Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F02i Création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F03i Mise en œuvre de régénérations dirigées
- F05 Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F06i Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des
- F08 Réalisation de dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques
- F09i Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F10i Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F11 Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- F12i Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F16 Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- F17i Travaux d'aménagement de lisière étagée

NB : Les actions contractuelles suivantes sont obligatoirement réalisées :

- . NO3Pi en complément de l'action NO3Ri
- . F14i en complément d'autres actions de gestion des milieux forestiers

# 1.2. Type d'opération pour les contrats marins (liste non exhaustive)

- Nettoyage des zones de corps morts abandonnés
- Création d'une zone de mouillages et d'équipements légers pour des navires de plaisance
- Création d'une zone de mouillage pour la plongée
- Zones de mouillages existantes de plaisance : remplacement par des mouillages « écologiques »
- Zones de mouillages existantes de plongée : remplacement par des mouillages « écologiques »
- Remplacement d'un balisage classique par un balisage « écologique »

### 2. Cahier des charges des contrats Natura 2000

## 2.1. Cahier des charges type n° 1 – Maîtrise de la fréquentation

#### Cahier des charges type n° 1 Code Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, PDRH / PDRB N25Pi chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires La rédaction d'un cahier des charges opérationnel, nécessaire à la signature d'un contrat, pourra faire appel aux éléments contenus dans plusieurs cahiers des charges types. - Maîtriser la fréquentation en réduisant son emprise sur les chemins piétons et chemins motorisés, Réduire l'impact du stationnement de véhicules, **Objectifs** - Interdire la circulation des véhicules à moteurs sur le site, sauf pour la gestion du patrimoine naturel, - Interdire la circulation des vélos et chevaux sur certains chemins Enjeu majeur - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (UE 1230). Enjeu très élevé Habitats et espèces - Landes sèches européennes à Bruyère cendrée (UE 4030), concernés - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (UE 2130\*) Enjeu élevé - Hauts de plages et milieux dunaires (UE 1210, UE 1220, UE 2110 et UE 2120). **Fiches actions** - TER2 Maîtrise et organisation de la fréquentation sur les habitats d'intérêt communautaire concernées (indicatif) - Réduction des surfaces dégradées par la fréquentation : sol mis à nu, habitats en mauvais état de Résultats attendus - Maintenir voire augmenter les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation. Périmètre Ensemble des surfaces dans le périmètre du site Natura 2000 couvrant les habitats précités voire d'application de la parfois en amont de ces surfaces. mesure Modalités de l'opération Engagements non rémunérés Tenue d'un cahier d'intervention sur la durée du contrat, consignant les surfaces traitées, les dates et les actions réalisées. Prise de photographie(s) avant et après intervention Engagements rémunérés Mise en place d'obstacles appropriés pour limiter l'impact de la fréquentation (barrière, chicane, fossé, talus, fils lisses, ...). Mise en place de dispositif anti-érosif (toile de jute, revégétalisation, marches, fascine, ...). Changement de substrat. Mise en place d'ouvrage temporaire ou permanent de franchissement (gué de rondins, busage, poutrelles, ...). Conception du mobilier, des pictogrammes. Fabrication en régie ou externalisée. Pose et dépose saisonnière ou à terme du contrat s'il y a lieu. Entretien des équipements. Etudes et frais d'expert. Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur. Disposition particulière En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourra être reporté sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être

# reportés deux années de suite maximum. Points de contrôle

- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) ;
- Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies avant et après les travaux, orthophotoplans, ...);
- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et des plans d'exécution et de localisation des travaux avec l'état des surfaces travaillées ;
- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures, attestation sur l'honneur, état de frais...).

### Indicateurs de suivi

- Etat de conservation des habitats naturels et des populations d'espèces,
- Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire restaurées.
- Relevés phytosociologiques pour connaître la trajectoire de restauration.

### 2.2. Cahier des charges type n° 2 – Information du public

### Cahier des charges type n° 2

### Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



Code PDRH / PDRB N26PI

La rédaction d'un cahier des charges opérationnel, nécessaire à la signature d'un contrat, pourra faire appel aux éléments contenus dans plusieurs cahiers des charges types.

duns prasicars carriers acs charges types.	
Objectifs	- Rappeler la réglementation, faire des recommandations aux usagers pour les inciter à réduire l'impact
Habitats et espèces concernés (indicatif)	de leurs activités sur les milieux naturels et les espèces.  Enjeu majeur  - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (UE 1230).  Enjeu très élevé  - Landes sèches européennes à Bruyère cendrée (UE 4030),  - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (UE 2130*)  - Dépressions humides intradunaires (UE 2190)  Enjeu élevé  - Hauts de plages et milieux dunaires (UE 1210, UE 1220, UE 2110 et UE 2120).  - Habitats aquatiques et humides (UE 3110, UE 6410)  Enjeu modéré  - Habitats forestiers (UE 9120, UE 9180*, UE 91E0*)  - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (UE 3150)
Fiches actions concernées (indicatif)	- CS1-6 Conception et réalisation de mobilier d'information sur les sites naturels
Résultats attendus	- Respect de la réglementation, des aménagements, des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les usagers.
Périmètre d'application de la mesure	Ensemble des surfaces dans le périmètre du site Natura 2000 couvrant les habitats précités voire parfois en amont de ces surfaces.

### Modalités de l'opération

#### Engagements non rémunérés П Si utilisation de poteaux creux, ceux-ci doivent être obturés en haut. Respect de la charte graphique et des normes existantes. Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire) Engagements rémunérés Conception des panneaux ou autres supports d'information innovants. П Fabrication. Pose et dépose saisonnière ou à terme du contrat s'il y a lieu. П Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose. Entretien des équipements d'information. Etudes et frais d'expert.

#### Disposition particulière

En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourra être reporté sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.

Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur

### Points de contrôle

- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) ;
- Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies avant et après les travaux, orthophotoplans, ...);
- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et des plans d'exécution et de localisation des travaux avec l'état des surfaces travaillées ;
- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures, attestation sur l'honneur, état de frais...).

### Indicateurs de suivi

- Etat de conservation des habitats naturels et des populations d'espèces,
- Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire restaurées.
- Relevés phytosociologiques pour connaître la trajectoire de restauration.

# 2.3. Cahier des charges type n° 3 – Chantier d'entretien des milieux ouverts

#### Cahier des charges type n° 3

# Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger (sur barème)



Code PDRH / PDRB N05R

La rédaction d'un cahier des charges opérationnel, nécessaire à la signature d'un contrat, pourra faire appel aux éléments contenus dans plusieurs cahiers des charges types.

dans plusieurs cahiers des charges types.		
Objectifs	- Ouvrir des surfaces abandonnées par l'agriculture, moyennement à fortement embroussaillées. Limiter la dynamique des fourrés afin de garantir le maintien de ces milieux. - Augmenter la diversité des espèces faunistiques et floristiques inféodées à ces milieux.	
Habitats et espèces concernés	Enjeu majeur  - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (UE 1230).  Enjeu très élevé  - Landes sèches européennes à Bruyère cendrée (UE 4030),  - Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix (UE 4020*)  - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (UE 2130*)  Enjeu élevé  - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (UE 6410)  Enjeu modéré  - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (UE 6430)  - Prairies maigres de fauche de basse altitude (UE 6510)	
Fiches actions concernées (indicatif)	- TER3 Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire (pelouses littorales, landes, milieux dunaires, prairies)	
Résultats attendus	- Dégagement ou rabaissement de la hauteur de la végétation arbustive et réouverture des milieux.	
Périmètre d'application de la mesure	Ensemble des surfaces dans le périmètre du site Natura 2000 couvrant les habitats précités voire parfois en amont de ces surfaces.	

### Modalités de l'opération

#### Engagements non rémunérés Période d'autorisation des travaux Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire) Respect de la charte graphique et des normes existantes. Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire) Engagements rémunérés Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux. Dessouchage. П Rabotage des souches. Exportation : enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle (le procédé de débardage sera choisi pour être le П moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat). Arasement des touradons. Débroussaillage, gyrobroyage, fauche, avec exportation des produits de coupe. Broyage au sol et nettoyage du sol, exportation des produits de coupe. Frais d'élimination, de transport et de mise en décharge ou en centre technique des produits de fauche, coupe ou broyage. La valorisation des produits de fauches sera souhaitée soit en compostage, produit de paillage, matériaux de construction... A défaut, les produits seront exportés en centre technique. Frais d'expertise nécessaires à la détermination des secteurs à faucher.

### Disposition particulière

En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourra être reporté sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.

### Points de contrôle

П

- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) ;

Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service

- Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies avant et après les travaux, orthophotoplans, ...);
- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et des plans d'exécution et de localisation des travaux avec l'état des surfaces travaillées ;

- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures, attestation sur l'honneur, état de frais...).

### Indicateurs de suivi

- Etat de conservation des habitats naturels et des populations d'espèces ;
- Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire restaurées ;
- Relevés phytosociologiques pour connaître la trajectoire de restauration ;
- Hauteur de la végétation.

# 2.1. Cahier des charges type n° 4 – Actions de contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes

### Code Cahier des charges type n° 4 PDRH / PDRB Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable N20P et R La rédaction d'un cahier des charges opérationnel, nécessaire à la signature d'un contrat, pourra faire appel aux éléments contenus dans plusieurs cahiers des charges types. Cette action concerne des chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce animale ou végétale indésirable sur ou à proximité d'habitats d'intérêt communautaire. Dans le cas présent, il s'agit essentiellement d'espèces exotiques envahissantes dont la prolifération impacte ou dégrade fortement l'état, le fonctionnement, la dynamique d'un habitat ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Les espèces visées sur le site sont principalement : 9 espèces végétales invasives avérées en Bretagne - enjeu fort : - Herbe de la Pampa (Cortaderia selloana) - Griffe de sorcière (Carprobotus edulis) - Renouée du Japon (Reynoutria japonica) - Ail triquètre (Allium triquetrum) **Objectifs** - Jussie à grandes fleurs (Ludwigia urugayensis) - Laurier sauce (Laurus nobilis) - Laurier palme (Prunus laurocerasus) - Azolle fausse-fougère (Azolla filiculoides) - Lentille d'eau minuscule (Lemna minuta) 4 espèces végétales invasives potentielles en Bretagne – enjeu moyen : - Buddléia du Père David ou Arbre aux papillons (Buddleja davidii). - Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia) - Erable sycomore (Acer pseudoplatanus) - Montbrétia (Crocosmia x crocosmiiflora) 15 espèces végétales à surveiller en Bretagne (cf. Vol. II - Etat initial) Enjeu majeur - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (UE 1230). Enjeu très élevé - Landes sèches européennes à Bruyère cendrée (UE 4030), - Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix (UE 4020\*) - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (UE 2130\*) - Dépressions humides intradunaires (UE 2190) - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (UE 2180) Habitats et espèces Enjeu élevé concernés - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (UE 3110)) - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (UE 6410) - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (UE 9120) - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (UE 9180\*) Enjeu modéré - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (UE 91E0\*) - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (UE 6430) - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (UE 3150) - Prairies maigres de fauche de basse altitude (UE 6510) **Fiches actions** concernées - TER7-1 Actions de lutte pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes (indicatif) Résultats attendus - Réduction de l'emprise, du nombre de pieds ou disparition de l'espèce invasive. Périmètre Ensemble des surfaces dans le périmètre du site Natura 2000 couvrant les habitats précités ainsi que d'application de la les autres milieux. mesure Modalités de l'opération Engagements non rémunérés

Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)

Période d'autorisation des travaux

	Respect de la charte graphique et des normes existantes.
	Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)
	Le bénéficiaire s'engage à ne pas réaliser d'opérations propres à stimuler le développement des végétaux indésirables (exemple : lutte contre le robinier, puis ouverture brutale stimulant le drageonnage).
Engagements rémunérés	
	Coupe des organes reproducteurs avant intervention si nécessaire pour limiter leur prolifération.
	Arrachage manuel (cas de densités faibles à moyennes).
	Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des pieds d'invasives.
	Dévitalisation par annellation (cerclage)
	Dessouchage.
	Rabotage des souches et/ou traitement des souches au brûleur thermique.
	Bâchage des souches et déchets pendant 2 ans (pose puis enlèvement de la bâche).
	Reprise des rejets en année n+1.
	Exportation : enlèvement et transfert des produits de coupe (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat).
	Débroussaillage, gyrobroyage, fauche, avec exportation des produits de coupe
	Broyage au sol et nettoyage du sol, exportation des produits de coupe.
	Frais d'élimination, de transport et de mise en décharge ou en centre technique des produits de fauche, coupe ou broyage. La valorisation des produits de fauches sera souhaitée soit en compostage, produit de paillage, matériaux de construction A défaut, les produits seront exportés en centre technique.
	Frais d'expertise nécessaires à la détermination des secteurs d'intervention dont mise en place d'une veille pour détecter l'éventuelle apparition de nouveaux pieds, repousses ou encore de nouvelles espèces
	Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.
Disposition particulière	
En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable), tout ou partie des travaux prévus pourra être reporté sur demande motivée après avis de l'opérateur local et de la DREAL, sur validation du service instructeur. Les travaux pourront être reportés deux années de suite maximum.	
Points de contrôle	
<ul> <li>Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire);</li> <li>Comparaison de l'état initial et post-travaux des surfaces (photographies avant et après les travaux, orthophotoplans,);</li> <li>Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et des plans d'exécution et de localisation des travaux avec l'état des surfaces travaillées;</li> </ul>	

- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente (détention des factures, attestation sur l'honneur, état de frais...);
- Rapport d'expertise.

### Indicateurs de suivi

- Etat de conservation des habitats et des populations d'espèces;
  Evolution des surfaces / densité de stations d'espèces végétales exotiques envahissantes.

# E. Bibliographie

Bajjouk, T. (2009). Cahier des charges pour la cartographie d'habitats des sites Natura 2000 littoraux. Guide méthodologique. IFREMER.

Buanic M. (2021). Suivis par photo-identification du groupe côtier de grands dauphins de la Chaussée de Sein. Compte-rendu 2020. Parc Naturel Marin d'Iroise, 12 p.

Butet A. (2019). La graphiose de l'Orme : http://bcd.bzh/becedia/fr/la-graphiose-de-l-orme

Colasse V. (2019). Flore et habitats naturels et semi-naturels de l'étang de Laoual : synthèse des enjeux de conservation et évaluation de l'influence de la gestion hydraulique. Département du Finistère. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 18 p.

Glemarec E. (2020). Rapport d'expertise judiciaire « Baie des Trépassés » Plogoff. Dossier n°2001442-7. Ordonnance du 26 aout 2020. Tribunal administratif de Rennes. Erwan Glemarec – Eau et Environnement, 47 p.

Husson C. (2020). La chalarose du frêne 12 ans après la première détection en France. Département de la santé des forêts : DGAL / SDQSPV, 5 p.

L'Hardy-Halos M.T. et Castric-Fey A. (2000). Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de la Presqu'île de Crozon et autour du Cap Sizun. Association pour la découverte du monde sous-marin. Station de biologie marine du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Collège de France, 258 p.

Mesnildrey L., Gascuel D., Lesueur M., Le Pape O. (2010). Analyse des effets des réserves de pêche. Rapport scientifique. Les publications du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST n°2, 105 p.

Michez, N., Thiébaut, É., Dubois, S., Le Gall, L., Dauvin, J. C., Andersen, A., ... & Janson, A. L. (2019). Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer du Nord et de l'Atlantique VERSION 3.

Moreau C. (1991). La disparition des ormes est-elle inéluctable ? Penn Ar Bed, 6 p.

Schweyer L. (2021). Suivi des phoques gris (Halichoerus grypus) sur la Chaussée de Sein. Compte-rendu 2020. Parc Naturel Marin d'Iroise, 16 p.

Sicard T. et Coussement C. (2017). Diagnostic préalable sur le fonctionnement hydrogéologique de l'étang de Laoual. Département du Finistère. Reagih Environnement, 22 p.

Sicard T. et Coussement C. (2018). Suivi piézométrique. Etang de Laoual. Note de synthèse portant sur l'approche hydraulique à proximité de l'exutoire. Département du Finistère. Reagih Environnement, 14 p., annexes

Stephan A. (2015). Inventaire et cartographie des habitats naturels terrestres et des espèces végétales sur le site Natura 2000 n° FR5300020 « Cap Sizun ». MEDDTL – DREAL Bretagne, 239 p.

TBM Environnement (2016). Plan de gestion des espaces naturels sensibles départementaux du Cap Sizun – Communauté de communes du Cap Sizun (Finistère) – Volume 1 : Diagnostic. Conseil Départemental du Finistère. 477 p.

TBM Environnement (2016). Plan de gestion des espaces naturels sensibles départementaux du Cap Sizun – Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz (Finistère) – Volume 2 : Plan opérationnel. Conseil Départemental du Finistère. 224 p.

TBM (2020). Réalisation d'une cartographie des habitats intertidaux de l'archipel de Molène et de la côte Nord du Parc. Parc Naturel Marin d'Iroise.

Trame des mammifères de Bretagne : https://gmb.bzh/trame-mammiferes/

Logiciel "Chloé - Métriques paysagères" : https://www6.rennes.inrae.fr/bagap/PRODUCTIONS/Logiciels

SimOïko: https://www.simoiko.fr/simoiko.php

# F. Annexes